

Faculté de philosophie, arts et lettres

L'église Saint-Mengold de Huy.

Contribution à la mémoire d'un monument par l'archéologie du bâti

Auteur : BISTER Gabriel

Promoteur(s) : Dr. HEERING Caroline et Dr. PIAVAUX Mathieu

Année académique 2024-2025 – Session de septembre

Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale,
à finalité spécialisée : iconologie et études des cultures visuelles

Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres, UCLouvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-pl/portail/reglement/Consignes-ChatGPTversion-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

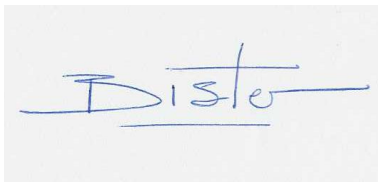
Je suis conscient que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : BISTER Gabriel

Date : 13 août 2025

Signature de l'étudiant :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'BISTER', with a horizontal line extending to the right.

Remerciements

En préambule à ce mémoire, je tiens à prendre le temps d'exprimer ma profonde gratitude envers toutes celles et ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à la réalisation de ce mémoire.

Naturellement, mes remerciements s'adressent d'abord à mes promoteurs, Madame Heering et Monsieur Piavaux, qui ont su encadrer mes recherches et ma rédaction avec bienveillance et rigueur. Leurs conseils avisés ont été d'une aide précieuse tout au long du processus. Je leur suis particulièrement reconnaissant d'avoir consacré du temps à se déplacer sur le terrain, m'offrant leur regard expérimenté qui a, sans aucun doute, enrichi et affiné mes observations.

Toute ma reconnaissance va également à Madame Modrie, Monsieur Charruadas et Monsieur Van Nieuwenhove qui m'ont transmis les fondements du métier d'archéologue du bâti lors de mon stage. Leur accompagnement m'a permis d'acquérir des outils analytiques et méthodologiques essentiels à la réalisation de ce projet.

Je n'oublie pas les membres du centre culturel Monsieur Hamende, Monsieur Rouche et Monsieur Colin Lejeune. Leur accueil chaleureux et leur enthousiasme à l'égard de mes recherches ont été d'une valeur inestimable. Les conditions favorables qu'ils ont mises en place ont rendu mes travaux de terrain aussi confortables que possible.

Je tiens à remercier Monsieur Dandoy pour son précieux témoignage, ainsi que Monsieur de Barsy qui m'a ouvert les portes des réserves du Musée communal de Huy.

Merci à ma famille et à ma compagne pour leur indéfectible support, leur relecture attentive ainsi que leur disponibilité à me prêter main forte sur le terrain.

Enfin, mes pensées vont également à mes amis les plus proches dont les encouragements constants tout au long de ce parcours m'ont apporté la force de dépasser les moments de doute.

Table des matières

Introduction	10
Présentation succincte du sujet.....	10
Historiographie.....	11
Problématique.....	16
Heuristique	17
Plan du mémoire.....	18
Chapitre I : l'hagiographie de saint Mengold : la légende du bon chevalier chrétien.....	19
Chapitre II : le culte de saint Mengold	22
Chapitre III : synthèse des données acquises au sujet de l'histoire de l'édifice.....	25
L'église primitive.....	25
Une fondation légendaire	25
Les premières mentions documentées	25
L'apport des fouilles archéologiques (1978-1980).....	26
La découverte du plan primitif	26
Chantier d'agrandissement de l'église en 1224.....	27
La reconstruction de l'église Saint-Mengold après le sac de Huy (1467).....	28
Entretien et transformations de l'église Saint-Mengold (XVI ^e –XIX ^e siècle)	30
Les chantiers de Saint-Mengold dans la première moitié du XX ^e siècle	33
Les fouilles archéologique (1978-1979).....	35
Projet de réaménagement de l'église Saint-Mengold en salle polyvalente (1978-2018).....	37
Le premier projet (1979-1981).....	37
Première phase des travaux	38
Deuxième phase des travaux	40
Troisième phase des travaux	41
Chapitre IV : étude architecturale et archéologique du gros-œuvre.....	42

Le plan de l'église	42
La tour	42
Les élévations extérieures	42
La façade occidentale : premier registre.....	42
Les façades du second registre	46
Les façades du troisième registre	46
Les élévations intérieures	48
Le rez-de-chaussée	48
Les piliers orientaux nord et sud	48
Les élévations intérieures du premier étage	50
L'élévation orientale.....	50
Les élévations septentrionale et méridionale.....	51
L'élévation occidentale.....	53
Les élévations intérieures du deuxième et troisième étage	53
Synthèse et interprétations	53
La flèche de la tour.....	55
La charpente de la flèche.....	55
Dendrochronologie d'une entretoise de la charpente du beffroi des cloches.....	56
Analyse archéologique	56
La cage d'escalier.....	58
Implantation et articulation générale.....	58
Cloison nord du rez-de-chaussée.....	58
Mur de refend	59
Pilier en briques.....	60
Synthèse et interprétations	61
La nef.....	63
Les élévations extérieures	63

Le collatéral nord	63
Le mur occidental.....	63
Le mur gouttereau	63
Le mur oriental.....	67
Le collatéral sud	67
Le mur occidental.....	67
Le mur gouttereau	69
Le mur oriental.....	71
Les élévations intérieures	72
Le collatéral nord	72
Le mur occidental.....	72
Le mur septentrional.....	72
Unité constructive 001 [UC001]	73
Unité constructive 002 [UC002]	73
Unité constructive 003 [UC003]	74
Unité constructive 004 [UC004]	74
Unité constructive 005 [UC005]	75
Unité constructive 006 [UC006]	75
Unité constructive 007 [UC007]	75
Synthèse et interprétations	76
Le mur oriental.....	76
Le collatéral sud	78
Le mur occidental et oriental.....	78
Le mur méridional.....	78
La charpente de la nef	79
Charpente du vaisseau central	80
Disposition générale des fermes.....	80

Description des fermes et de leurs assemblages.....	80
Les chevrons et les traces de restauration contemporaine.....	81
Anomalies et éléments réemployés : hypothèse d’une voûte lambrissée médiévale	81
Les potences du vaisseau central.....	82
Description de la structure et de ses assemblages	82
Fonctionnement et datation hypothétique	83
Charpente du collatéral nord	84
Voûte moderne en lattis et plâtre	84
Synthèse et perspectives.....	85
Le chœur.....	87
Les élévations extérieures	87
Les élévations intérieures	90
Charpente du chœur	91
La sacristie sud.....	92
Le mur oriental.....	92
Le mur septentrional.....	93
Le mur méridional.....	93
Un état antérieur	94
Chapitre V : Analyse archéologique du second-œuvre	95
Le décor sculpté médiéval.....	95
Les bases des colonnes.....	95
Analyse morphologique	96
Groupe 1	96
Groupe 2	97
Groupe 3	97
Groupe 4.....	97
Analyse de la taille des pierres	98

Les chapiteaux des colonnes	98
Analyse morphologique	98
Groupe 1	99
Groupe 2	99
Groupe 3	100
Groupe 4	100
Analyse stylistique	100
Analyse archéologique	101
Synthèse et interprétations	102
Seuil sculpté de la niche du mur oriental du collatéral sud	102
Le portail de la façade occidentale de la tour	103
Le décor stucqué de style classique	106
Le décor peint	109
Les peintures murales du chevet	109
Les peintures du pan latéral nord du chevet	109
Les peintures du pan latéral sud du chevet	109
Interprétations	110
Les peintures des pans latéraux du chevet après 1760	110
Les peintures murales de la nef	110
Les peintures du mur oriental du collatéral sud	110
Conclusion	112
Phase I : La fondation de l'église	112
Phase II : Campagne d'agrandissement de l'église en 1224	113
Phase III : Travaux de reconstruction après le sac de Huy en 1467	113
Phase IV : Seconde moitié du XVIII ^e siècle. Une nouvelle dynamique dans le goût classique pour Saint-Mengold	115
Phase V : Les transformations et restaurations de l'église au XX ^e siècle	116

Bilan personnel et perspective.....	116
Bibliographie.....	118
Archives	118
Sources	118
Monographies.....	118
Ouvrages collectifs	119
Articles	120
Mémoires et thèses	122
Dictionnaires et encyclopédies.....	122
Table des figures.....	123

Introduction

Présentation succincte du sujet

Mengold, voilà un nom bien singulier, presque anachronique, qui suscite l'interrogation, voire l'amusement. Pourtant, au cœur de la ville de Huy, il reste familier à bien des habitants. Si la légende qui rendit ce nom localement célèbre tend aujourd'hui à s'effacer des mémoires, beaucoup se souviennent encore qu'il s'agit de celui du second saint patron de la ville ¹. Son souvenir subsiste dans l'imaginaire collectif, porté par sa statue trônant sur la fontaine de la Grand-Place, mais surtout par l'église qui lui était dédiée non loin de là.

Cet édifice, à l'ombre des arbres de la Place Verte, juste derrière l'hôtel de ville, constitue un point de repère dans le paysage urbain hutois depuis au moins la fin du XII^e siècle ². Bien que l'origine de son édification soit mal connue, elle semble jouir d'une certaine renommée durant toute la période médiévale, accueillant les bourgeois, artisans et commerçants établis dans le quartier animé par les halles et marchés ³. On dit même que sa paroisse était la plus importante de la cité ⁴. A la fin du XV^e siècle, dans le contexte des jeux de pouvoir entre les Etats bourguignons et la Principauté de Liège, l'église est en majeure partie détruite à la suite de l'incendie et du pillage perpétré par les troupes liégeoises dans la ville ⁵. Malgré son sinistre, l'église ne tarda pas à être réédifiée, lui conférant l'apparence générale que nous lui connaissons aujourd'hui ⁶. Après la Révolution française, l'église perd son indépendance pour être rattachée à la Collégiale Notre-Dame, prenant le titre de succursale de cette dernière ⁷. Depuis lors, son histoire est marquée par de multiples tentatives de destruction initiées par les autorités communales, toujours écartées par la constante mobilisation des Hutois, très attachés à l'édifice ⁸. Bien que l'église fut classée en 1933 ⁹, le manque de moyens alloués à son entretien a mené

¹ DANTINNE, E., *Saint-Mengold : sa vie, son église, sa paroisse*, Andenne : Lallemand, 1974, p. 5.

² *Ibid.*, p. 68.

³ JORIS, A., *La ville de Huy au Moyen Âge, des origines à la fin du XIV^e siècle*, Paris : Les Belles Lettres, 1959, p. 202.

⁴ *Huy : 985 – 1985 : Le livre du millénaire*, Liège : Vaillant-Carmanne, 1985, p. 76.

⁵ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p. 68-69.

⁶ *Ibid.*, p. 69.

⁷ GEORGE, PH., « L'église Saint-Mengold et sa paroisse : approche historique », dans *Au cœur de Huy. Pour la renaissance d'un patrimoine architectural*, Liège, 1987, p. 27.

⁸ DEMOULIN, L., *L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 52-53.

⁹ « Liège, Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Huy, n°1.10, *Arrêté Royal*, 1 août 1933. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 21.

à sa détérioration progressive jusqu'à sa fermeture et à sa désacralisation en 1976, pour cause d'insalubrité ¹⁰. L'histoire de l'église semblait alors terminée. Pourtant, seulement quelques années plus tard, la Commune de Huy lança un projet de rénovation intégral de l'édifice, souhaitant le reconvertir en salle polyvalente ¹¹. A la suite de multiples complications, le projet de transformation initial n'aboutit que partiellement en 1996, année lors de laquelle l'église fut réouverte au public avec une première exposition ¹². Bien que le bâtiment appartienne toujours à la Ville de Huy, sa gestion a été confiée au Centre Culturel en 2010 ¹³. Depuis, l'édifice accueille divers événements culturels ouvrant un nouveau chapitre de son histoire.

Historiographie

Depuis la fin du XIX^e siècle, la riche et longue histoire de l'église Saint-Mengold a suscité l'intérêt de quelques érudits locaux et chercheurs universitaires qui ont rédigé plusieurs études aux formes et objectifs variés. Ce point se propose d'examiner les principales contributions historiographiques relatives à l'église, en mettant en lumière les biais, les ambitions et les méthodes propres à chaque auteur ou période. Par ailleurs, celui-ci évalue également les limites des recherches antérieures, amorçant la formulation de la pertinence de cette nouvelle contribution qui se veut la descendante d'une longue lignée.

L'analyse des ouvrages suit une progression chronologique. Elle s'ouvre sur l'émergence d'un discours local nourri par les récits historiques et légendaires autour de saint Mengold et de son église. Elle se poursuit avec l'étude des travaux plus conséquents basés sur l'analyse des ressources archivistiques. Enfin, elle s'achève par l'examen des recherches académiques récentes qui, grâce à des méthodes d'investigation renouvelées, ont contribué à enrichir et à réévaluer la compréhension de l'histoire de l'édifice.

Les premières notes écrites au sujet de l'église Saint-Mengold, sous la plume de Jean Maertens, sont publiées en septembre 1937 dans un tiré à part du « Journal de Huy » ¹⁴. Dans ce court fascicule de seize pages, l'auteur fait la mise au point des connaissances acquises de l'église. Il traite tout d'abord des grands jalons qui constituent l'évolution de celle-ci, depuis ses origines présumées jusqu'aux travaux de remaniement au début du XX^e siècle. Ensuite, il

¹⁰ « Liège, Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Huy, n°1.10, *Procès-verbal du Conseil Communal*, 15 décembre 1976. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 20.

¹¹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 62.

¹² *Ibid.*, p. 71.

¹³ *Ibid.*, p. 22.

¹⁴ MAERTENS, J., *L'église St-Mengold*, Huy : Charpentier, 1937, p. 1-16.

rappelle les grandes lignes de la légende de saint Mengold, après quoi, il s'attarde à la description succincte de l'extérieur et de l'intérieur de l'édifice, proposant, par la même occasion, quelques attributions chronologiques intuitives qui ne reposent sur aucune preuve archivistique ou matérielle tangible. Il termine par un chapitre concernant le mobilier et les décorations présents au sein de l'église pour lesquels il réalise de brèves descriptions, commençant par le maître autel, les autels des collatéraux, la chair de prédication, les pierres tombales, les bancs et enfin les stalles. Bien que l'ouvrage soit aujourd'hui sujet à critiques, celui-ci constitue le germe initial des recherches qui l'ont suivi. L'auteur adopte une démarche de recherche honnête, n'oubliant pas de rappeler la modestie de son travail. Se servant des faibles sources à disposition, il mesure ses propos et n'oublie pas de rester critique. De plus, il met en garde le lecteur quant aux éventuelles erreurs qu'il a pu commettre, tout en invitant les historiens et les archéologues à rédiger un ouvrage comportant une étude complète. Pour finir, ce travail ne semble pas répondre à des intérêts personnels ou locaux.¹⁵

Supposément quelques années plus tard puisque la date de publication est inconnue, Fernand Discry écrit une courte notice de neuf pages au sujet de l'église et du culte de saint Mengold. Bien que très courte, elle apporte quelques précisions et compléments d'information à l'ouvrage précédent notamment grâce aux recherches archivistiques menées par l'auteur au sein des collections de la ville et de la commune. Son travail est repris dans ce mémoire avec toutefois beaucoup de vigilance, car l'auteur ne renseigne pas toujours la référence de ses sources.¹⁶

En 1970, Luc-Francis Génicot consacre une courte notice à l'église Saint-Mengold dans son « Dictionnaire des églises de Belgique et du Luxembourg »¹⁷. Celle-ci se limite à une brève présentation générale de l'édifice, assortie de l'attribution chronologique des principaux éléments architecturaux qui, depuis lors, a été révisée. Ainsi, Génicot attribue le nouveau patronage de l'édifice au début du X^e siècle, l'érection de la tour à l'année 1224, l'essentiel de l'église à la première moitié du XV^e siècle et la flèche à la fin du XVI^e siècle. Aussi, il fait la mention du nouvel habillage intérieur de l'édifice en style classique, qu'il date du second tiers du XVIII^e siècle. Enfin, il traite en quelques lignes du mobilier remarquable présent au sein de l'église sans s'attarder sur sa description.¹⁸

¹⁵ MAERTENS, J., *op. cit.*, p. 1-16.

¹⁶ DISCRY, F., *Notice historique sur l'église et le culte de Saint-Mengold*, Huy, s.l.n.d., p. 1-9.

¹⁷ GÉNICOT, L-F., « Eglise Saint-Mengold », dans *Dictionnaire des églises : Belgique-Luxembourg*, Paris : Robert Laffont, 1970, p. 66.

¹⁸ *Ibid.*

Seulement quatre ans plus tard, les éditions Lallemand publient l'ouvrage « Saint-Mengold : sa vie, son église, sa paroisse »¹⁹, rédigé par Émile Dantinne, philosophe et ésotériste belge. Cette publication marque une étape importante dans l'historiographie consacrée à saint Mengold, comblant un long silence de plusieurs décennies. En effet, avant cet ouvrage, aucun travail historique d'envergure n'avait été entrepris depuis l'étude hagiographique de Jules Fréron, intitulée « La vie de saint Mengold », parue dans « Les Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts » en 1899²⁰. Cette dernière est suivie, quelques années plus tard, d'une autre étude portant sur « Le mystère de la vie de saint Mengold »²¹. Par une importante compilation de sources historiques et archivistiques diverses, le travail de notre auteur s'attarde à scruter l'histoire de saint Mengold au travers de tous ses aspects, qu'il s'agisse de sa légende, de son église ou de son culte. Dans sa préface, l'auteur ne se cache pas de poursuivre certains objectifs qu'il est bon de présenter aujourd'hui de manière critique. Outre l'attachement personnel revendiqué par l'auteur à vouloir défendre le patrimoine communal de sa ville, il souhaite susciter, par son ouvrage, un regain de popularité aux fêtes de saint Mengold et de donner aux croyants un regain de piété envers ce dernier. Il souhaite aussi, au travers de son récit, susciter l'intérêt des amis de l'art et des archéologues pour « cette aimable et vieille église Saint-Mengold »²². Nous comprenons alors la partialité de l'auteur qui fait de l'ombre sur son propos et qui impose une lecture critique ferme.

Entre septembre 1978 et avril 1980, des fouilles archéologiques du sous-sol de l'église paroissiale Saint-Mengold furent entreprises sous la coordination du Cercle Archéologique Hesbaye-Condruz²³. Malheureusement, la publication des fouilles n'a pas été retrouvée. Ainsi, il ne reste plus que les archives papier glanées auprès du musée communal de Huy et les témoignages de deux participants à l'intervention, Philippe George et Marc Dandoy, respectivement collectés par Laetitia Demoulin et moi-même.

Parmi les contributeurs majeurs à l'étude de saint Mengold et de son église figure Philippe George, maître de conférences à l'Université de Liège, spécialiste reconnu de l'hagiographie, de l'histoire monastique et des arts religieux, entre autres domaines²⁴. Alors encore étudiant, il rédige en 1977-1978 un mémoire de licence en Histoire intitulé « Saint

¹⁹ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974.

²⁰ *Ibid.*, p. 9.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*, p. 6.

²³ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 59-60.

²⁴ « Curriculum Vitae de Philippe George 2019 », disponible sur le site *Trésor de Liège*, <https://www.tresordeliège.be/> (consulté le 01 juin 2025).

Mengold de Huy : hagiographie, liturgie et histoire »²⁵. Cet ouvrage marque le point de départ d'une recherche approfondie qu'il poursuivra entre 1978 et 1991. Ses travaux se sont essentiellement centrés sur les sources hagiographiques du saint et l'histoire de son culte à Huy, mais l'ont également conduit à s'intéresser, en moindre mesure, à l'évolution de l'édifice en lui-même. En ce sens, ses contributions représentent une source de première importance.²⁶

La notice dédiée à l'église paroissiale Saint-Mengold dans « Le patrimoine monumental de la Belgique » adopte la forme d'un bref résumé des connaissances acquises par les précédentes contributions²⁷. D'abord, elle s'attarde à la présentation succincte des principaux jalons de l'histoire de l'édifice depuis ses origines hypothétiques jusqu'aux campagnes de transformation et de restauration menées au XX^e siècle. Ensuite, elle propose une description architecturale superficielle du plan et des élévations tant extérieures qu'intérieures de l'édifice, accompagnées de quelques images illustrant le propos. Pour terminer, la notice dresse une courte liste du mobilier, précisant, lorsque cela est possible, les lieux de conservation. En quelques sortes, cette notice est une remise à jour de la précédente qui avait été écrite par Luc-Francis Génicot. Bien que précieuse en tant qu'élément de départ de la recherche, la notice présente plusieurs lacunes et se limite à colporter des informations dans des ouvrages déjà anciens.²⁸

Dans le tome 27 du « Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles » paru en 2015, Aline Wilmet rédige un article intitulé « Pour une lecture affinée du chantier gothique en région mosane : étude archéologique de l'ornement sculpté »²⁹. Elle y présente le résultat de ses recherches concernant l'identification et l'analyse des techniques de taille propres au décor sculpté architectural mosan³⁰. Dans le cadre de cette étude, les bases et chapiteaux des colonnes de la nef de l'église paroissiale Saint-Mengold ont été inspectés et comparés à un large corpus d'édifices, concourant à attribuer les éléments de support décorés de la nef à la seconde moitié du XV^e siècle. Cependant, l'autrice n'a pas abordé le décor du portail gothique sur la façade ouest de la tour, dont l'analyse reste à faire.³¹

²⁵ GEORGE, PH., *Saint Mengold de Huy, Hagiographie, liturgie et histoire*, mémoire de licence présenté à l'Université de Liège, Faculté de philosophie et lettres (JORIS, A., promoteur), 1978.

²⁶ Voir bibliographie.

²⁷ « Eglise Saint-Mengold » dans REYBROECK, J. (éditeur intellectuel), *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, vol. 15., Liège : Mardaga, 1990, p. 241-243.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ WILMET, A., « Pour une lecture affinée du chantier gothique en région mosane : étude archéologique de l'ornement sculpté », dans *Bulletin de la commission royale des monuments sites et fouilles*, t. 27, 2015, p. 7-58.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

Pour terminer, dans le cadre du Master de spécialisation inter-universitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, Laetitia Demoulin a rédigé un mémoire en 2017-2018 intitulé « L'église Saint-Mengold : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement »³². L'objectif de cette étude était de réaliser un état des lieux général de l'église Saint-Mengold par une approche pluridisciplinaire à destination des responsables d'un éventuel projet de réaménagement futur³³.

L'un des points forts de cette étude est la riche et rigoureuse recherche documentaire, tant littéraire qu'iconographique, opérée par l'autrice. A partir d'un large éventail de sources, elle propose, dans la première partie de son travail, une contextualisation historique détaillée de l'église Saint-Mengold, structurée en plusieurs chapitres thématiques. Elle y présente notamment un bref aperçu de l'hagiographie du saint patron, une analyse du cadre urbanistique dans lequel l'édifice s'inscrit, ainsi qu'un exhaustif rapport des données connues de l'évolution de la construction depuis son origine jusqu'à la fin du XX^e siècle. Cette compilation de données s'impose comme une solide synthèse, permettant de poser les jalons d'une compréhension globale et renouvelée du site. Elle a, par conséquent, été reprise et ponctuellement complétée pour le présent mémoire.³⁴

Par ailleurs, Laetitia Demoulin a réalisé un travail d'observation et d'enregistrement archéologique in situ, apportant des données inédites à la compréhension du site. Cependant, contrainte par l'inaccessibilité de certaines zones du site, l'étude archéologique est restée partielle. Elle ne comprend pas l'examen du sous-sol et des élévations intérieures du chœur, de la nef et de la tour, ainsi que des combles. Aussi, l'étudiante n'a pas traité des sacristies, jugées comme des ajouts postérieurs.³⁵

La méthodologie d'enregistrement archéologique suit le même schéma. Elle commence par l'identification des matériaux, suivie d'une brève description de la mise en œuvre et de l'identification de la taille de pierre, puis d'un rapport des différents éléments notables observés in situ³⁶. Laetitia Demoulin fonde exclusivement ses interprétations à partir de faits historiques attestés par les sources documentaires et avance peu d'hypothèses personnelles. Par ailleurs, les différentes observations archéologiques n'ont pas été recoupées dans l'optique d'une nouvelle

³² DEMOULIN, L., *op. cit.*

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*, p. 46-73.

³⁵ *Ibid.*, p. 96-182.

³⁶ *Ibid.*

compréhension globale du site par campagnes de construction. Une synthèse des diverses phases de l'évolution du site reste à établir sur la base d'une étude archéologique systématique de chaque composant.

Laetitia Demoulin a pris l'initiative de créer des photogrammétries, orthophotographies et relevés pierre à pierre de plusieurs élévations pour servir d'illustrations à ses propos ³⁷. Certains de ces documents graphiques ont été repris en l'état dans le présent travail.

Pour finir, elle a écrit plusieurs autres chapitres faisant l'objet d'autres approches, mais qui ne trouvent pas de pertinence dans le cadre de cette recherche ³⁸.

Problématique

A la lumière de l'historiographie exposée dans le point précédent, il apparaît que l'église Saint-Mengold, bien qu'ayant déjà fait l'objet de plusieurs études, n'a pas encore bénéficié d'un examen archéologique complet. Jusqu'ici, l'enregistrement des données matérielles reste lacunaire et encore trop peu d'éléments tangibles ont été présentés pour valider ou invalider les hypothèses issues des contributions antérieures.

C'est précisément en raison du riche potentiel d'avancées à ce sujet que ce mémoire propose une étude archéologique systématique des maçonneries et charpentes de l'édifice, ainsi qu'une analyse inédite des décors stucqués et peints conservés, dans le but de construire un phasage concret des différentes campagnes de construction qui se sont succédées au fil des siècles. Ce travail souhaite également apporter de nouveaux supports iconographiques destinés à enrichir ceux existants. Enfin, ce travail entend contribuer à la reconnaissance de la valeur historique et patrimoniale de l'édifice, qui n'est, encore aujourd'hui, que murmurée.

³⁷ DEMOULIN, L., *op. cit.*

³⁸ *Ibid.*, p. 184-235.

Heuristique

La méthodologie choisie pour l'analyse archéologique in situ repose sur une approche, articulée autour d'observations personnelles in situ, ayant mené à la description puis à l'enregistrement systématique des éléments architecturaux. Ce travail a été facilité par l'emploi des fiches d'enregistrement idoines qui ont permis un post-traitement structuré. Par ailleurs, des plans, coupes et photographies ont également servi de support d'annotations sur le terrain, facilitant la localisation et la documentation des perturbations relevées.

L'un des objectifs de ce mémoire étant de produire de nouveaux supports visuels utiles à l'étude archéologique, plusieurs tentatives de photogrammétrie et d'ortho-photographie ont été menées à l'aide du programme MetaShape, gracieusement mis à disposition par le département d'archéologie et sciences de l'art de l'Université de Namur. Pour ce faire, des relevés au drone ont été réalisés sur la façade occidentale de la tour ainsi que sur les élévations intérieures de la nef et du chœur. Cependant, ils se sont révélés incomplets ou partiellement inutilisables par le programme, sensible aux erreurs de prise de vue. Par ailleurs, de nombreuses zones interdites au vol de drone ont conditionné l'utilisation de cet outil. Dès lors, les relevés à l'appareil photo ont été privilégiés, bien que les résultats demeurent insatisfaisants. N'ayant pas suivi personnellement de formation adéquate, le processus de réalisation de ces documents visuels est resté expérimental tout au long de ce mémoire. Des spots sur pieds, prêtés par l'UNamur, ont toutefois permis d'optimiser les conditions d'éclairage des espaces intérieurs, atténuant les ombres projetées générées par les lumières naturelles. De plus, une ligne électrique a été installée dans les combles de la nef avec l'aide du centre culturel, permettant de brancher plusieurs spots garantissant un éclairage optimal de la zone.

En outre, des dessins assistés par ordinateur sur le programme Adobe Illustrator ont été réalisés afin de numériser les plans et coupes existants. Aussi, un relevé pierre à pierre de la façade occidentale, des croquis d'éléments techniques, ainsi que des dessins à proportion de la charpente de la flèche ont été réalisés.

Enfin, je déclare avoir eu recours à l'intelligence artificielle comme outil de vérification orthographique, grammaticale et syntaxique afin de réviser ponctuellement certains textes autographes.

Plan du mémoire

Ce mémoire s'articulera autour de chapitres thématiques. Premièrement, nous consacrerons un chapitre à une brève présentation de l'hagiographie de saint Mengold, retraçant les principales étapes de sa légende ainsi que le contexte et les influences qui gravitent autour de sa rédaction. Deuxièmement, nous consacrerons un chapitre au culte qui est rendu au saint patron hutois à travers les siècles, en analysant les raisons et enjeux religieux, sociaux et économiques qui ont précédé l'émergence de sa vénération locale et de son enracinement dans la ville.

Ce troisième chapitre propose de retracer, dans une perspective chronologique, les différentes grandes étapes de l'histoire de l'édifice, s'appuyant sur la riche synthèse de Laetitia Demoulin. Par ailleurs, il apporte quelques compléments d'enquête au sujet des résultats des fouilles archéologiques. Le chapitre débutera par les origines de la fondation de l'église jusqu'aux campagnes de restauration les plus récentes coordonnées par l'architecte Guy Ciplet. L'ensemble de ces données servira de base à la réflexion archéologique qui suit.

Les quatrième et cinquième chapitres sont consacrés à l'analyse architecturale et archéologique de l'édifice. Le premier, structuré par zones, s'attarde au gros-œuvre en examinant successivement la tour, la nef et le chœur, ainsi que la sacristie sud. La sacristie nord a volontairement été écartée de l'étude en raison de son énergique transformation lors de l'installation de la chaufferie et de la difficulté d'accès de ses élévations extérieures. L'approche de chaque zone suit une logique de progression similaire, commençant par l'étude des maçonneries extérieures, suivie de celle des élévations intérieures pour enfin s'attarder aux charpentes. Le second chapitre porte sur le second œuvre, examinant tour à tour le décor sculpté médiéval, le décor stucqué de style classique et enfin le décor peint.

La conclusion sera l'ultime chapitre de ce travail. Nous y rassemblerons les données collectées via les recherches documentaires et archéologiques des chapitres précédents pour y dresser une frise des différentes phases de construction de l'édifice au cours des siècles jusqu'à nos jours.

Chapitre I : l'hagiographie de saint Mengold : la légende du bon chevalier chrétien

La vie de saint Mengold, second patron de la ville de Huy après saint Domitien, aussi belle soit-elle, n'en demeure pas moins une légende. En effet, celle-ci est entièrement construite par les auteurs anonymes de la *Vita Mengoldi* et des *Miracula Mengoldi*, textes rédigés à la fin du XII^e siècle et complétés ultérieurement par d'autres écrits ³⁹, notamment ceux sous la plume de l'écrivain liégeois Jean d'Outremeuse et Laurent Melart ⁴⁰.

Le texte original, de tradition rhéno-mosellane, comme beaucoup d'histoires inventées au Moyen-Âge, tire ses origines d'un personnage historique qui a bel et bien existé ⁴¹. Le professeur Philippe George associe la construction de ce roman hagiographique avec l'histoire inspirante d'un certain Meingaud II. Il s'agit d'un noble aristocrate lotharingien descendant de la famille *Meingaud*, connu comme étant le comte de Wormsfeld et de Mayenfeld par une charte datée de 892 ⁴². Il aurait semble-t-il joué un rôle de première importance dans les échanges diplomatiques entre l'ouest et l'est du Rhin, et serait l'un des protecteurs des biens de l'Église de Reims ⁴³. Son histoire se termine brutalement par son assassinat le 20 août 892 à l'abbaye de Retel ⁴⁴. Dès lors, on comprend que Meingaud II s'imposait comme un excellent candidat pour inspirer l'histoire de nos auteurs anonymes.

En écho au personnage historique, la légende attribue à son héros de prestigieuses origines nobiliaires anglo-lotharingiennes du IX^e siècle. En effet, il serait affilié à la lignée directe de Charlemagne par sa mère Catherine, sœur de l'empereur et du roi de Northumbrie, fille de Carloman, lui-même neveu de Louis le Germanique, fils de Louis le Pieux. D'autre part, Mengold est également présenté comme le neveu de l'empereur Arnulf. ⁴⁵

Digne de la hauteur de son rang, Mengold se forge dès l'enfance une réputation vertueuse. On le reconnaît comme un amoureux invétéré des lettres et de la pureté, et comme un homme de culture dont la prudence de langage impose le respect. Il est aussi admiré pour

³⁹ GEORGE, PH., « Entre Rhin, Moselle et Meuse. Aux origines du culte de saint Mengold de Huy », dans *Publications de la Section historique de l'Institut Gr.-D. de Luxembourg*, 1991, p. 15.

⁴⁰ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 47.

⁴¹ GEORGE, PH., « Noble, chevalier, pénitent, martyr. L'idéal de sainteté d'après une Vita mosane du XII^e siècle », dans *Revue Le Moyen-Âge*, t. 89, n°3-4, 1983, p. 358.

⁴² ID., *op. cit.*, 1991, p. 15.

⁴³ *Ibid.*, p. 13.

⁴⁴ ID., *op. cit.*, 1983, p. 358.

⁴⁵ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p. 24.

ses hautes qualités militaires et son aptitude aux métiers des armes, sans jamais oublier d'être charitable envers les pauvres, ce qui lui valut d'être de nombreuses fois comparé à saint Martin ⁴⁶. En une phrase, Mengold est l'archétype du bon chevalier chrétien.

Ses qualités et vertus ne tardent pas à susciter l'émerveillement de son oncle qui le convie à rejoindre sa cour, où ce dernier lui présente une certaine Geile, veuve du défunt comte Guillaume de Huy, avant de la lui offrir en épousailles. Mengold, investi par cette nouvelle responsabilité, fait montre d'une préoccupation certaine quant aux possessions de sa femme et s'attarde à reconstruire et reprendre les biens légitimes de Geile, confisqués par le frère de cette dernière, Albéric, comte de Hainaut. ⁴⁷

L'union des deux individus excite la colère d'Albéric qui s'empresse de lever une troupe armée et de contracter une alliance avec le seigneur Baudouin, présumément Baudouin II comte de Flandre, dans le but de mater son beau-frère. Dès lors, une longue épopée semée de batailles, de sièges et de duels est narrée, impliquant les générations suivantes des différents belligérants. Bien entendu, l'histoire place Mengold en héros sans aucune défaite, tout en le présentant comme bon et généreux envers son peuple. ⁴⁸

Après de multiples péripéties, Mengold et Geile abandonnent le comté et toutes leurs possessions pour se livrer à une vie de prière. Geile rentre dans les ordres au couvent des chanoinesses d'Andenne, tandis que Mengold entreprend un pèlerinage qui dura sept ans durant lequel il porte le poids des homicides inhérents à la guerre en pénitence. ⁴⁹

Une fois son pèlerinage accompli, et sentant ses forces l'abandonner, le noble pénitent semble revenir en secret à Huy et établir sa retraite à l'oratoire de Saint-Timothée et Saint-Symphorien en Gravière. Si les motivations de son retour à Huy sont controversées dans les sources, toutes s'accordent à dire que Mengold, alors en prière dans l'oratoire, est surpris par plusieurs individus, et battu comme plâtre jusqu'à ce que mort s'ensuive. Certaines sources identifient les responsables à des parents du comte de Hainaut motivés par la soif de vengeance, alors qu'une autre préfère accabler des chevaliers et écuyers de la cour de Huy qui déprécient l'éclat de sainteté du vieux pénitent. ⁵⁰

⁴⁶ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p. 25.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 25-29.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 27.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 29-30.

Quoiqu'il en soit, sa dépouille, abandonnée dans l'église, reste intègre. Et alors que plusieurs de ses amis et familiers accourent vers la chapelle pour aller à sa rencontre, certains d'entre eux entendent le chant des anges de Dieu descendus sur terre, qui se tiennent tout autour du corps du défunt.⁵¹

Subjugée par cet événement divin, la foule rassemblée cherche à pénétrer l'oratoire, mais la porte se referme et reste close pendant plusieurs jours. Lorsque celle-ci s'ouvre enfin, le clergé recueille le corps de Mengold et l'inhume *in ecclesia*.⁵²

La chronologie des événements n'est pas très claire et présente de nombreuses incohérences. En effet, dans une première source, les faits auraient eu lieu au moment de l'épiscopat d'Estevène de Liège entre 901 et 920⁵³. Une autre source date le martyre de Mengold le 06 février 909⁵⁴, alors qu'une autre fait remonter sa mort à 846⁵⁵. Deux autres mentionnent les dates de 950 et de 970⁵⁶, cette dernière date est néanmoins peu compatible avec le récit de la Vita. Dès lors, il est difficile de situer avec précision les grands jalons de la vie du noble saint patron et de quand date le début sa vénération.

⁵¹ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p. 30.

⁵² *Ibid.*, p. 30-31.

⁵³ « DE PREIS, J. (dit Jean d'Outremeuse), *Le myreur des histours*, publié par BORNET, AD., et BORMANS, S., t. 4., vol. 2, Bruxelles, 1887, p. 131. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 47.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

Chapitre II : le culte de saint Mengold

Saint Mengold ne semble pas faire l'objet d'un culte particulier au lendemain de son martyre comme l'atteste la découverte fortuite de sa sépulture par les fossoyeurs de l'oratoire Saint-Timothée-et-Symphorien. Lors dudit creusement de la tombe d'un certain Théodoric à l'emplacement de la sépulture oubliée du saint, une eau de couleur sang se met à jaillir de l'excavation comme par miracle. A quelques semaines de cet événement, d'autres miracles commencent à se manifester ⁵⁷. On dénombre un total de sept miracles posthumes dont six guérisons, tous relatés dans les *Miracula Mengoldi* ⁵⁸. Ces miracles ne tardent pas à forger une solide notoriété à Mengold et initient une vénération locale pour le bienfaiteur. Après une enquête sur la vie et la mort de ce dernier, le pape Benoît VII canonise l'homme entre 974 et 983 ⁵⁹.

La première mention officielle de son nom *Mengoldus* est écrite dans un accord entre l'Église Notre-Dame de Huy et les habitants d'Ulbeek en 1129 ⁶⁰. Cette source s'impose comme le premier témoin de la vénération du saint hutois. Ensuite, c'est présumément dans le courant la seconde moitié du XII^e siècle que la *Vita Mengoldi* et ensuite les *Miracula Mengoldi* sont écrites ⁶¹, dans l'objectif de faire la propagande du culte du nouveau second saint patron de Huy ⁶². Leur rédaction respective avoisinerait chronologiquement la translation des reliques du saint dans une châsse en argent doré sous l'épiscopat du Prince-évêque de Liège Raoul de Zähringen entre 1172 et 1189 ⁶³.

Dans ces deux manuscrits, Mengold est érigé en héros incarnant les idéaux majeurs de son époque. Il incarne tout d'abord l'idéal chevaleresque, celui du défenseur du droit et de la justice, protecteur des faibles, mais aussi l'idéal nobiliaire, qui implique le respect de certaines normes morales, le respect des obligations féodales, et la pratique de vertus propres à sa condition. Enfin, Mengold est présenté comme un modèle de sainteté, illustrant les vertus

⁵⁷ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p. 31.

⁵⁸ GEORGE, PH., « Les Miracles de saint Mengold de Huy. Témoignage privilégié d'un culte à la fin du XII^e siècle », dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 152, 1986, p. 31.

⁵⁹ MELART, L., *L'histoire de la ville et chateau de Huy et de ses antiquitez avec une chronologie de ses Comtes, & Evesques*, Liège : Jean Tournay, 1641, p. 59.

⁶⁰ GEORGE, PH., « Jalons pour l'histoire d'un culte : saint Mengold à Huy », dans *Annales du cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*, t. 34., 1980, Liège, p. 125.

⁶¹ GEORGE, PH., *op. cit.*, 1986, p. 25.

⁶² DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 25.

⁶³ LEMEUNIER, A., DEWANCKEL, G., *La châsse de saint Mengold et sa restauration*, Huy : Les amis de la collégiale de Huy, 1998, p. 13.

traditionnelles du saint telles que la pénitence et le martyre ⁶⁴. L'histoire s'impose alors comme une synthèse de toutes les vertus appréciées de l'époque et trace ainsi un chemin à suivre pour le dévot qui l'écoute. Elle ne s'adresse pas uniquement aux gens de guerre mais aussi aux citoyens hutois qui, par la pénitence, sont invités à rejeter la vengeance privée, critiquée par la *Vita* ⁶⁵.

Au-delà des prétentions dévotionnelles du récit, l'apparition soudaine de ce saint fictif à Huy, à la fin du XII^e siècle, semble répondre à des motivations plus subtiles, voire stratégiques. La légende aurait ainsi servi de prétexte à des visées économiques. ⁶⁶

Tout d'abord, certains éléments du récit prennent un sens particulier lorsqu'ils sont replacés dans leur contexte. L'origine partiellement anglaise du héros, transmise par son père, pourrait avoir été inventée afin de favoriser les relations commerciales avec l'Angleterre, un partenaire essentiel à la prospérité de la cité, notamment pour l'approvisionnement en étain. ⁶⁷

Par ailleurs, l'afflux de pèlerins en quête de pénitence entraîne généralement d'importantes retombées financières, tant pour l'Église que pour les acteurs commerciaux de la ville. Le pèlerinage voué à Saint-Mengold est attesté à la période médiévale. Au cours d'un chemin initiatique, les pèlerins sont invités à passer par plusieurs étapes dont les ruines du palais comtal, hypothétiquement situé sur l'éperon, dans l'objectif de rappeler le souvenir de la vie temporelle de Mengold qui avait abandonné tous ses biens et richesses pour se vouer à Dieu. Ils sont ensuite amenés à terminer le parcours à l'emplacement originel du tombeau de Mengold en Gravière. ⁶⁸

Le culte de Saint-Mengold va se populariser et connaître un franc succès. Son église dédiée devient la paroissiale de prédilection des bourgeois de la ville qui s'y établiront, devenant ainsi la paroisse la plus influente du bourg. ⁶⁹

Les Archives de l'Etat de Liège conservent quelques documents qui touchent à la vie de la communauté de croyants au sein de la paroisse. On y apprend, dans un écrit d'Albergati, daté de 1558, qu'en cette année-là, l'église accueillait 600 paroissiens ⁷⁰. D'autres sources attestent de l'importance de la Confrérie du Très Saint-Sacrement, placée au premier rang de celle-ci,

⁶⁴ GEORGE, PH., *op. cit.*, 1983, p. 378-380.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 379.

⁶⁶ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 24.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 25.

⁶⁸ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p. 87.

⁶⁹ JORIS, A., *op. cit.*, p. 67.

⁷⁰ GEORGE, PH., *op. cit.*, 1977-1978, p. 96.

qui fut érigée comme la principale en 1561 ⁷¹. Ces quelques témoignages du passé nous rappellent que l'église Saint-Mengold continue d'être une paroisse importante et influente dans le découpage ecclésiastique hutois à la fin du Moyen-Âge ⁷².

⁷¹ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p. 87 et 115; MAERTENS, J., *op. cit.*, p. 3.

⁷² DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 51.

Chapitre III : synthèse des données acquises au sujet de l'histoire de l'édifice

L'église primitive

Une fondation légendaire

La disparition des archives de la fabrique, déjà déplorée par Jean Maertens en 1937 ⁷³, plonge les origines de la construction de l'église paroissiale Saint-Mengold dans l'ombre. Le manque de sources empêche l'établissement d'une chronologie de l'église à ses débuts. Dès lors, seule la légende subsiste pour nous renseigner sur la genèse de l'édifice.

Au XIV^e siècle, Jean d'Outremeuse attribue le mérite de l'édification de l'église au comte de Moha à la fin du X^e siècle, motivé par les nombreux miracles survenus sur le lieu d'inhumation du saint patron ⁷⁴. En 1641, Laurent Melart identifie le généreux mécène comme Herman, 7^e comte de Moha et régent de la ville de Huy en l'absence du comte ⁷⁵. Selon Emile Dantinne, l'érection de cette nouvelle église dans le bourg ferait suite à la destruction de l'oratoire Saint-Timothée-et-Symphorien par les Normands ⁷⁶.

Les premières mentions documentées

La première trace officielle de l'existence de l'église Saint-Mengold apparaît en 1189 dans un cartulaire de la collégiale Notre-Dame de Huy, où il est fait mention d'un *sanctum Maingoldum* redevable d'une rente à la collégiale ⁷⁷. Par la suite, plusieurs autres mentions de l'église la figurent comme point de repère dans la cité, notamment pour les inondations du Hoyoux ⁷⁸.

Par ailleurs, notons que la construction de la nouvelle enceinte à la fin du XII^e siècle, ceinturant le bourg en plein développement ⁷⁹, semble prendre en considération l'implantation de l'église, située à la limite de son tracé. Cela suggérerait que l'église était alors déjà construite ou en cours de construction lors de l'aménagement de cette ligne de fortification.

⁷³ MAERTENS, J., *op. cit.*, p. 16.

⁷⁴ « DE PREIS, J., *op. cit.*, p. 131. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 47.

⁷⁵ MELART, L., *op. cit.*, p. 15.

⁷⁶ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p. 87.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 68.

⁷⁸ GEORGE, PH., *op. cit.*, 1987, p. 25.

⁷⁹ JORIS, A., *op. cit.*, p. 160.

Toutefois, les sources ne précisent pas sa typologie, d'autant plus qu'on la désigne tour à tour comme *basilica*, *ecclesia* ou *oratorium* ⁸⁰.

L'apport des fouilles archéologiques (1978-1980)

La découverte du plan primitif

Les fouilles archéologiques réalisées entre 1978 et 1980 ont permis de découvrir les fondations de l'église primitive ⁸¹. Sur le relevé archéologique dessiné par Monsieur Dandoy (fig.1), nous percevons distinctement le tracé des fondations d'un chœur à chevet plat et celui des fondations du mur oriental du collatéral nord qui semble conservé dans son intégralité, donnant ainsi une idée claire de la largeur des collatéraux de l'église si l'on considère ceux-ci symétriques. Les murs gouttereaux sont, quant à eux, fragmentaires, rendant difficile la définition de leur tracé exact (fig. 1). ⁸²

Nous notons également que deux petites portions de murs parallèles, en moellons de grès liaisonnés par un mortier de chaux jaune, ont été mises au jour au pied des piliers orientaux qui soutiennent l'arc de l'élévation orientale de la nef actuelle (fig. 1). Le sommet et la base de ces murs se trouvent respectivement à 1,30 mètre et à 1,70 mètre de profondeur par rapport au niveau de sol de 1995. Ils reposent sur une couche d'argile brûlée épaisse de 10 centimètres, reposant elle-même sur une couche d'éclats de moellons de grès. Au niveau encore inférieur, une couche d'argile grasse avec des inclusions de charbon de bois conservait des tessons de céramique carolingiens. Le tout recouvrait une sépulture d'enfant à 2,20 mètres de profondeur dans laquelle une fibule romaine a été trouvée. ⁸³

Bien que les deux portions de murs parallèles semblent reposer sur une couche stratigraphique présumée carolingienne, aucune datation certaine ne peut être formulée dans l'état actuel de la recherche. Néanmoins, leur alignement parfait avec les piliers orientaux de la tour montre une étonnante filiation des structures (fig. 1). Marc Dandoy semble considérer dans la légende de son plan que la tour est postérieure à ces murs. ⁸⁴

⁸⁰ GEORGE, PH., *op. cit.*, 1986, p. 34-35.

⁸¹ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, [Relevé archéologique en plan signé par Marc Dandoy], circa 1979-1980.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, Huy. *Saint-Mengold : vestiges mis au jour lors des fouilles de 1981*, circa 1979-1980.

⁸⁴ *Ibid.*

Quoiqu'il en soit, la portion de mur au nord se prolonge à angle droit vers le nord (fig. 1)⁸⁵. Selon Marc Dandoy, le mur rejoindrait alors le mur gouttereau du collatéral septentrional, définissant ainsi un plan en croix grecque de l'église antérieure⁸⁶.

Les fouilles de Marc Dandoy ont également révélé des structures maçonnées de forme carrée en moellons de pierre pouvant être associées à d'anciens organes de support (fig. 1). Seulement trois ont pu être mises au jour. Leur positionnement dans l'espace pourrait définir une nef antérieure à trois vaisseaux et deux travées⁸⁷. Sur ces structures maçonnées reposaient encore en place la plinthe et la première assise de ce qui ressemble à un pilastre finement taillé. La plinthe fait une vingtaine de centimètres de haut et présente une belle mouluration en cavet renversé. La première assise du pilastre se compose de deux blocs de pierre calcaire finement taillée présentant une ciselure périmétrique assez fine⁸⁸. La qualité des photographies conservées ne permet pas d'identifier la taille du centre de ces blocs, mais selon le témoignage de Marc Dandoy, elle se trouve être la même que celle des piliers maçonnés de la tribune est de la tour⁸⁹.

Chantier d'agrandissement de l'église en 1224

D'après le témoignage de Maurice de Neufmoustier, un chroniqueur hutois du XIII^e siècle, l'église Saint-Mengold est jugée trop vétuste et insuffisante en taille. Pour correspondre aux nouvelles attentes des dévots et du culte, elle dut être agrandie. A l'occasion d'une fête organisée en 1224, une collecte de fonds aurait été organisée par les pelletiers pour financer les travaux⁹⁰ :

*« Ces gens qui s'amusaient d'une façon si joyeuse, n'étaient certes pas de mauvais chrétiens, en 1224 on réparait les églises Saint-Mengold et Saint-Martin au marché, le dimanche de la Pentecôte, les danseurs portèrent 20 marcs à Saint-Mengold et 15 à Saint-Martin pour aider à leur reconstruction »*⁹¹.

⁸⁵ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, Huy. *Saint-Mengold : vestiges mis au jour lors des fouilles de 1981, circa 1979-1980*.

⁸⁶ Entretien avec DANDOY, M., archéologue sur les fouilles en 1978-1980, 18 mars 2025.

⁸⁷ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, Huy. *Saint-Mengold : vestiges mis au jour lors des fouilles de 1981, circa 1979-1980*.

⁸⁸ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengol, [Photographie d'une plinthe de pilastre], *circa 1979-1980*.

⁸⁹ Entretien avec DANDOY, M., archéologue sur les fouilles en 1978-1980, 18 mars 2025.

⁹⁰ BRASSINE, J., « La première histoire de Huy. L'œuvre de Maurice de Neufmoustier », dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, vol. 12, 1900, p. 123.

⁹¹ BRASSINE, J., *op. cit.*, p. 123.

Trop peu d'éléments nous ont été transmis par la littérature. Il faut donc se restreindre à signifier que l'église primitive aurait connu en 1224 une campagne d'agrandissement dont nous ne connaissons pas l'ampleur. Cependant, nous serions tentés d'interpréter les données matérielles apportées par les fouilles archéologiques au regard de cette intervention. Ainsi, l'étonnante connexion entre la nef de l'église primitive et les piliers orientaux de la tour pourrait être le témoin matériel de cet agrandissement lors duquel la tour aurait été érigée contre la nef préexistante en 1224. Par ailleurs, à titre purement hypothétique, le plan en croix grecque aurait pu laisser place à une nef droite à trois vaisseaux à ce moment. Dès lors, les piliers carrés pourraient être affiliés à cette nouvelle église agrandie et non à l'église primitive, justifiant l'étonnante ressemblance de la taille de pierre de la plinthe à celle des piliers orientaux.

La reconstruction de l'église Saint-Mengold après le sac de Huy (1467)

Le XV^e siècle est le témoin de vives tensions entre les Ducs de Bourgogne, aux ambitions grandissantes, et la Principauté de Liège, soucieuse de préserver son autonomie. La cité ardente et les bonnes villes associées adoptent une posture de résistance face à Louis de Bourbon, stratégiquement placé sur le trône épiscopal de Liège par son oncle Philippe le Bon. La ville de Huy, quant à elle, semble manifester un certain soutien ou une neutralité favorable au nouveau prélat bourguignon ⁹². Bien entendu, l'attitude des hutois ne manqua pas d'attiser la colère des Liégeois, qui, en 1467, lèvent une armée et marchent sur Huy. Le 12 septembre 1467, sous le commandement de Guillaume de la Marck-Arenberg, dit le Sanglier des Ardennes, et de Raes de Heers, les troupes liégeoises tiennent le siège au pied de la ville de Huy. C'est lors de la nuit du 16 au 17 du même mois, qu'une compagnie de jeunes gens réussit à escalader une tour de l'enceinte avant d'ouvrir les portes de la ville à l'armée liégeoise. Ils incendièrent et pillèrent la cité pendant deux jours ⁹³. Lors du désastre, le feu mis aux maisons en bois des rues ne tarda pas à se communiquer à plusieurs quartiers qui furent réduits en cendres. Le quartier de Saint-Mengold ne fut pas épargné par les flammes ⁹⁴. Si les Hutois ne tardèrent pas à reconstruire l'église sinistrée, le culte du saint patron de la ville ne semble pas renaître de ses cendres et reprendre sa ferveur d'antan. Il en va de même pour la plupart des autres saints des églises paroissiales de la ville ⁹⁵.

⁹² PIRENNE, H., *Histoire de Belgique : des origines à nos jours*, vol. 1, Bruxelles : La renaissance du livre, 1952, p. 406-407.

⁹³ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p.70.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 68-69.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 69.

Les textes anciens sont muets concernant les modalités de la reconstruction de l'église et l'articulation du chantier. Seul Emile Dantinne prétend qu'une grande toiture en bâtière aurait été construite par-dessus les trois vaisseaux de la nef, au lieu du système de toiture de l'église antérieure, où chaque vaisseau était sommé d'une toiture en bâtière propre ⁹⁶. Il est important de considérer ce commentaire de Dantinne avec critique puisque celui-ci ne cite pas ses sources et qu'aucune référence abondant en son sens n'a pu être trouvée ⁹⁷. Aussi, l'auteur avance que la dissymétrie du plan de l'église est une anomalie héritée de la campagne de reconstruction entreprise au XV^e siècle. Il justifie la faible largeur du collatéral sud par la densité du tissu urbain du quartier. En effet, la rue des Frères Mineurs longe le collatéral, contraignant le développement de l'édifice vers le sud. La situation impose alors une adaptation des proportions du collatéral sud par rapport à son pendant nord ⁹⁸. Cette adaptation de la structure aurait alors forcé le maître d'œuvre à compenser cette disproportion par la légère réorientation du chœur, entraînant, de facto, le désaxement du collatéral nord ⁹⁹.

En l'absence de documentation, seule l'archéologie peut espérer trouver des réponses concrètes concernant l'articulation du chantier de cette reconstruction. Les fouilles archéologiques réalisées en 1978 et 1979, montrent que des installations ont été mises en place à cette période pour pallier les débordements récurrents du Hoyoux. Selon Philippe George, il est probable que le rehaussement du niveau de l'église et la construction d'un drain central composé de dalles de schiste soient issus de cette même campagne de construction. ¹⁰⁰

⁹⁶ « DANTINNE, E., *Etude et recherches sur l'Histoire de la Ville de Huy*, Andenne : Lallemand, 1924, p. 68. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 49.

⁹⁷ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 49.

⁹⁸ « DANTINNE, E., *op. cit.*, 1924, p.76. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 50.

⁹⁹ « DANTINNE, E., *op. cit.*, 1924, p.68. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 50.

¹⁰⁰ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 50.

Entretien et transformations de l'église Saint-Mengold (XVI^e–XIX^e siècle)

Le XVI^e siècle ne donne aucune indication concernant l'évolution de l'architecture de l'édifice. Il faut attendre le XVII^e siècle pour voir se manifester les premières traces d'intervention, qui consistent en de multiples réparations ponctuelles de diverses parties de la bâtisse, témoignant d'une église vieillissante entretenue avec de modestes moyens.¹⁰¹

En 1636, la toiture et le mur gouttereau du collatéral nord ont « fait l'objet d'une réparation »¹⁰², nous livre Discry. Toutefois, ces informations sont invérifiables puisqu'aucune source n'est référencée par l'auteur. Quoiqu'il en soit, seulement une trentaine d'années plus tard, en 1669, c'est la tour qui a besoin d'une solide réparation puisqu'elle menaçait de faire ruine. En réponse à l'urgence de la situation, le chapitre de Huy engagea des artisans pour accomplir la besogne, comme le précisent les livres de comptes de la fabrique¹⁰³.

Motivé par la visite du doyen, de l'officiel et de l'écolâtre de la collégiale, lors de laquelle ceux-ci ont souligné l'état de dégradation avancée de la flèche, une réparation de la tour de l'église est entreprise en 1690¹⁰⁴. Discry évoque, quant à lui, une autre intervention sur la tour qui aurait eu lieu l'année avant¹⁰⁵. L'année 1695 signe la dernière réparation connue de l'église au niveau de la sacristie dont la charpente est pourvue de nouvelles solives ajoutées¹⁰⁶.

La grande quantité de documents historiques du XVIII^e siècle ayant persisté jusqu'à nous permet de se faire une idée plus précise de l'évolution de l'église à travers les différentes interventions réalisées sur le bâti. L'oratoire qui jouxtait l'église est détruit en 1729 et ensuite reconstruit¹⁰⁷. L'année suivante, à la demande du curé Leemputte, se plaignant de l'irrégularité du bas du mur gouttereau qui se prolonge vers la maison pastorale, la ville et la fabrique ont opéré à l'échange d'une partie de parcelle pour que le tracé du mur soit réaligné¹⁰⁸.

¹⁰¹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 50.

¹⁰² DISCRY, F., *op. cit.*, p. 3.

¹⁰³ « Liège, Archives de l'Etat, Cour de Justice Huy Grande, Registre 49, p. 262-263. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 51.

¹⁰⁴ GEORGE, PH., *op. cit.*, 1987, p. 26.

¹⁰⁵ DISCRY, F., *op. cit.*, p. 3.

¹⁰⁶ GEORGE, PH., *op. cit.*, 1987, p. 26.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ « Liège, Archives de l'Etat, Ville de Huy, Registre 507, p. 516. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 52.

Vers 1760, les baies de la nef et du chœur auraient été complètement transformées, se voyant être rétrécies, délestées de leur meneau et surmontées chacune d'un arc en plein-cintre ¹⁰⁹. Cette supposée transformation est rapportée par Emile Dantinne qui, encore une fois, ne cite pas sa source, il faut donc considérer cela avec prudence. De cette importante intervention, changeant l'esthétique de l'édifice, seule la fenêtre du pan axial du chevet subsiste ¹¹⁰. Sans doute, celle-ci fut épargnée lors des travaux par économie de moyens car elle était dissimulée derrière le maître-autel.

En 1807, l'église paroissiale Saint-Mengold prend le titre de succursale de la collégiale Notre-Dame de Huy ¹¹¹. Néanmoins, il est utile de rester vigilant quant à l'utilisation de ce titre, puisque celui-ci est confondu avec d'autres termes dans d'autres documents ¹¹².

L'arrivée de l'armée française marque un tournant dans l'histoire religieuse hutoise. En effet, de nombreux biens immobiliers du clergé tels que l'église Saint-Martin sont vendus. Naturellement, l'avenir de la paroissiale Saint-Mengold ne fait pas exception et devait suivre le même sort ¹¹³. Les bourgeois hutois firent très vite opposition, défendant que l'église accueillait encore de nombreux paroissiens et des fidèles venus d'hors la ville ¹¹⁴. En outre, ils rappelaient que l'édifice était le seul à maintenir l'office en cas de crues du Hoyoux ou de la Meuse, là où la collégiale ne le pouvait pas ¹¹⁵.

Seulement quelques années plus tard, en 1818, l'église est achetée par la Ville qui engage d'importants travaux de restauration ¹¹⁶. En 1842, la tour aurait subi une déviation qui serait à l'origine de désaxement de la porte d'entrée avec la grande baie du premier niveau de la tour et la petite baie au niveau supérieur ¹¹⁷. Le terme « désaxement » n'est pas très clair et les traces d'une telle entreprise seraient facilement identifiables. Par conséquent, la vigilance est de mise quant à ce remaniement.

Le 2 juin 1859, alors que l'office était en cours, la foudre s'abattit sur l'église, provoquant un incendie qui, grâce aux pluies diluviennes, fut rapidement éteint ¹¹⁸, laissant

¹⁰⁹ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p. 75.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 75.

¹¹¹ GEORGE, PH., *op. cit.*, 1987, p. 27.

¹¹² DEMOULIN, L., *op. cit.* p. 52.

¹¹³ « Liège, Archives de l'Etat, Ville de Huy, n°548, 15 pluvoise 13. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 52.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ DANTINNE, E., *op. cit.*, 1974, p. 78.

¹¹⁷ DISCRY, F., *op. cit.*, p. 4.

¹¹⁸ GEORGE, PH., *op. cit.*, 1987, p. 27.

néanmoins des traces de suie sur les bois du beffroi, notamment des cloches encore visibles aujourd'hui.

Par ailleurs, c'est la Place Verte qui connut d'importants travaux de réaménagement. Cette place, qui porte bien son nom en raison des arbres qui lui font de l'ombre et des légumes qu'on y vendait, n'était au début du XIX^e siècle qu'un lieu vague, défini par Monsieur Dubois comme un « couperet » où s'entassaient les immondices ¹¹⁹. En 1813, la décision est prise de faire de cet espace une place publique salubre ¹²⁰.

Il est alors question de détruire l'église en 1882 ¹²¹. L'objectif de l'administration du culte était de rediriger les dévots fidèles à la paroissiale vers la collégiale pour en augmenter la fréquentation ¹²². Encore une fois, la population s'opposa par une pétition déposée au Conseil communal le 5 avril 1882. Dans celle-ci, les paroissiens s'engageaient alors à entretenir l'édifice par leurs propres moyens en échange de sa préservation ¹²³. Grâce à cette initiative, l'église Saint-Mengold est sauvée et reçoit le statut de « succursale de la paroisse décanale de Saint-Mengold » ¹²⁴.

Il faut attendre 1897, pour que la ville de Huy achète les deux maisons adossées à la façade principale de l'église Saint-Mengold, avant de les faire démolir, dégageant ainsi le saint édifice emprisonné dans un dédale de petites ruelles sombres ¹²⁵.

¹¹⁹ DUBOIS, R., *Les rues de Huy : contribution à leur histoire*, Bruxelles : Culture et civilisation, 1976, p. 673-675.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 673-675.

¹²¹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 53.

¹²² DISCRY, F., *op. cit.*, p. 3.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ DUBOIS, R., *op. cit.*, p. 673-675.

Les chantiers de Saint-Mengold dans la première moitié du XX^e siècle

Le XX^e siècle est le témoin de nombreuses interventions de plus ou moins grande ampleur au sein de l'église et de ses abords. De petits réaménagements à de globales restaurations, en passant par des fouilles archéologiques, l'église Saint-Mengold connaît une histoire tumultueuse qui mérite d'être disséquée lors de ce chapitre.

Dans un premier temps, c'est le chœur qui fait l'objet d'un projet de renouvellement stylistique comme l'atteste un document conservé dans les archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, daté de 1902 ¹²⁶. Celui-ci atteste de l'autorisation donnée par la Commission à la Commune pour la pose de trois nouveaux vitraux destinés aux grandes baies du chœur de l'église. La réalisation des vitraux a été confiée à un artisan verrier nommé Osteraeds. Ces derniers seront installés dans l'église en 1904 ¹²⁷. Le projet comprenait aussi le remplacement d'un autel dit de style renaissance par un nouveau de style gothique en pierre bleue et cuivre, mais ce dernier ne sera jamais installé ¹²⁸.

Quatre ans plus tard, à partir de 1908, un autre projet de restauration dirigé et coordonné par l'architecte Louis Schoemaekers voit le jour ¹²⁹. Ce dernier souhaitait transformer l'aspect des baies de l'église et en changer les vitraux par de nouveaux. Le projet de démolition du supposé ancien maître-autel pour le remplacer par un nouvel autel de style néo-gothique est reformulé ¹³⁰. Au sujet de la transformation des baies, un membre de la Commission royale des Monuments transmet les recommandations à suivre par lettre datée du 15 avril 1909, adressée au président de la fabrique de l'église Saint-Mengold ¹³¹ :

« Pour les lobes et les détails des meneaux des fenêtres, nous recommandons à l'architecte de suivre exactement les types anciens ; à cet effet il importera de faire prendre des moulages des parties à restituer qui sont très caractéristiques. » ¹³²

Le projet naît du souhait de retrouver une unité de style gothique par le remplacement des baies latérales en plein-cintre du chevet, héritées de l'époque moderne. En 1909, le réseau

¹²⁶ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 54.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ *Ibid.*, p. 55.

¹³² « Liège, Archives de l'Etat, Cure de la collégiale Notre-Dame de Huy, [Lettre de la CRMSF à Monsieur le Président du Conseil de Fabrique de l'église collégiale Notre-Dame], 15 avril 1909. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 55.

de la baie axiale du chevet du chœur, qui a survécu aux transformations de la période moderne, a pu servir de modèle pour la reproduction des deux baies latérales, retrouvant ainsi l'aspect médiéval initial. Un devis estimatif des travaux nous renseigne sur le souci de l'architecte pour l'emploi de petit granit soigneusement piqué au niveau des seuils, montants et arcatures des fenêtres ¹³³. Plus tard, dans un cahier des charges de 1911, le maître d'œuvre préfère l'emploi de calcaire de Moha ou de Vinalmont. Les travaux sont réalisés entre 1911 et 1912 par l'entrepreneur Dormal, mais se limiteront toutefois à l'arrachement de la chaire de vérité et au remplacement des baies ¹³⁴.

Dans la lignée des réaménagements urbanistiques des espaces publics entamés à la fin du XIX^e siècle, la Commune de Huy propose de créer une nouvelle place publique à l'emplacement du vieux cimetière adjacent à l'église en 1922. La proposition ne sera pas retenue dans sa formulation initiale par la Commission. Néanmoins, un nouveau muret couronné d'une grille en fer est construit, délimitant ainsi l'espace du cimetière. ¹³⁵

À la suite d'une recommandation de la Commission royale des Monuments et Sites formulée en 1924, des travaux sur la toiture de la paroissiale doivent être rapidement entrepris. Si la nature de l'intervention n'est pas connue, la rapidité des travaux atteste de l'urgence de la situation. En effet, dans la même année, une attestation de la fin des travaux conservée aux archives de la Commission, fait preuve de la courte période d'intervention ¹³⁶. Aucune information attenant à la localisation des réparations n'est renseignée et il est, par conséquent, très difficile de les identifier. D'autres travaux sur la toiture ont cours entre 1947 et 1949. Encore une fois, aucun détail n'a été transmis concernant les modalités de l'intervention ¹³⁷.

En 1941, un membre de la Commission royale des Monuments et Sites mentionne dans son rapport un « vilain parement de ciment » ¹³⁸ sur la façade principale ¹³⁹. Profitant des travaux d'urbanisme de la ville de Huy, il propose d'abattre ce revêtement en ciment pour remaçonner la façade avec des moellons récupérés d'anciennes constructions hutoises. Sa proposition s'accompagne d'un projet de niche dite « ogivale » destinée à accueillir le Christ en Croix béni par l'évêque en 1937 ¹⁴⁰. Un premier projet de restauration, dressé par l'architecte

¹³³ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 55-56.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ *Ibid.*, p. 56.

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ « Liège, Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Huy, n°1.10, [Rapport d'un membre anonyme de la CRMSF], 13 octobre 1941. », tiré de DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 57.

¹³⁹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 57.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 57.

en charge, est examiné en séance par la Commission royale des Monuments et Sites le 23 octobre 1941 ¹⁴¹. Deux estimations de prix sont alors remises par l'architecte : la première prévoit la démolition complète de la maçonnerie existante et la construction d'une nouvelle façade avec un parement en moellons de pierre calcaire patinée, ainsi que la niche, pour un coût de 13 000 francs ; la seconde consiste en la simple adjonction d'un revêtement en moellons patinés sur la maçonnerie existante, avec la niche, pour 10 500 francs ¹⁴². Le projet semble s'éterniser, et il faudra attendre le 19 février 1944 pour qu'un nouveau projet de restauration soit établi par l'architecte. Entre-temps, le Gouverneur et la Commission royale des Monuments et Sites rejette l'idée de la niche, jugée non harmonieuse avec le reste de la façade ¹⁴³. Finalement, les coupes dessinées par l'architecte montrent qu'un simple parement de moellons accolé à la maçonnerie existante est préféré. Il faudra cependant attendre quinze ans après le lancement du projet pour qu'il se concrétise en 1956 ¹⁴⁴.

Les fouilles archéologique (1978-1979)

Entre septembre 1978 et avril 1980, des fouilles archéologiques du sous-sol de l'église paroissiale Saint-Mengold furent entreprises par un groupe de jeunes étudiants en histoire à l'université de Liège appelé « Les Baliveaux » sous la direction du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz ¹⁴⁵. Malheureusement, le contexte, la méthode et les résultats des fouilles étaient restés jusqu'ici assez flous.

En 2018, dans le cadre de son mémoire de Master, Laetitia Demoulin avait déjà tenté de mettre au clair les différents aspects de l'intervention en contactant Philippe George, coordinateur du groupe d'étudiants ayant participé aux fouilles entre 1978 et 1979 ¹⁴⁶. Ce dernier avait donné un témoignage personnel très précieux, mais incomplet. Dans le but de poursuivre la démarche de ma consœur et d'ajouter ma pierre à l'édifice, j'ai entamé des recherches de tous côtés, retrouvant ainsi les documents administratifs et de travail de terrain aux archives du Musée communal de Huy. Malgré les recherches énergiques de Laetitia Demoulin combinées aux miennes, aucune publication des fouilles ne semble être conservée. Il

¹⁴¹ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, [Devis estimatif, commenté par l'architecte, vu en séance de la Commission royale des Monuments et Sites le 23 octobre 1941], *circa* 1941.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 57.

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, DUSSART, M., « Exposition : Fouilles archéologiques à Saint-Mengold », dans *Saint-Mengold de Huy : du passé à l'avenir*, Catalogue des manifestations culturelles organisées par le groupe Les Baliveaux en l'église désaffectée de Saint-Mengold de Huy, 1979.

¹⁴⁶ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 59.

ne reste alors plus que les documents papier glanés auprès du Musée communal de Huy et les témoignages de Philippe George et Marc Dandoy, respectivement collectés par Laetitia Demoulin et moi-même. Après une étude consciencieuse des sources à disposition, je propose ici une synthèse nouvelle des informations collectées jusqu'à présent.

Si le CAHC avait déjà marqué son intérêt pour le site depuis longtemps avant l'opération et qu'une demande d'autorisation pour procéder à des fouilles avait déjà été formulée par Monsieur Jacques Willems en 1976 ¹⁴⁷, le projet ne put se concrétiser qu'en 1978 lorsque Monsieur Philippe George, alors étudiant en histoire à Liège qui préparait son mémoire de licence intitulé « Saint-Mengold de Huy, hagiographie, liturgie et histoire », formula une nouvelle demande d'autorisation auprès du Collège des bourgmestres et échevins de Huy ¹⁴⁸. Le 26 juin 1978, l'assemblée marqua un accord de principe à Monsieur Philippe George et au groupe de jeunes étudiants de l'Université de Liège qui l'accompagnait pour effectuer des travaux de conservation et autres au sein de l'église ¹⁴⁹. A la suite de cet accord, le Collège échevinal contacta Monsieur Willems pour lui demander de prendre la responsabilité du groupe d'intervention ¹⁵⁰, ce qu'il accepta ¹⁵¹.

A partir septembre 1978, au lendemain de la désacralisation de l'église Saint-Mengold, le chantier de fouille commence de manière régulière tous les samedis par le groupe d'étudiants de Liège sous le contrôle du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz. En choisissant l'église Saint-Mengold comme champ d'investigation, l'objectif des Baliveaux était double : retrouver l'emplacement de l'ancien tombeau de saint Mengold et déterminer les limites de l'édifice médiéval antérieur à la phase de construction du XV^e siècle ¹⁵².

Le 6 mars 1979, après délibération, le Conseil communal décida de lancer un projet de restauration de l'ancienne église Saint-Mengold pour en faire une salle polyvalente ¹⁵³. Il fut alors demandé à Monsieur Philippe George de mettre fin aux fouilles qui, selon

¹⁴⁷ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, [Lettre de monsieur J. Reitiers secrétaire du bourgmestre de la ville de Huy E. Lecoq à monsieur Jacques Willems président du CAHC], 29 septembre 1976.

¹⁴⁸ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, [Lettre de monsieur J. Reitiers secrétaire du bourgmestre de la ville de Huy E. Lecoq adressée à monsieur Philippe George], 27 juin 1978.

¹⁴⁹ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, *Procès verbal de la séance du 26 juin 1978 du Collège Echevinal de la ville de Huy*, 26 juin 1978.

¹⁵⁰ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, [Lettre de monsieur J. Reitiers secrétaire du bourgmestre de la ville de Huy E. Lecoq adressée à monsieur Jacques Willems président du CAHC], 28 juin 1978.

¹⁵¹ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, [Lettre de monsieur Jacques Willems président du CAHC adressée à monsieur le bourgmestre de la ville de Huy], 3 juillet 1978.

¹⁵² Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, DUSSART, M., *op. cit.*, 1979.

¹⁵³ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, [Lettre de monsieur J. Reitiers secrétaire du bourgmestre de la ville de Huy E. Lecoq adressée à monsieur Philippe George], 10 octobre 1979.

l'administration, tiraient en longueur, ainsi que de remettre l'église Saint-Mengold à la disposition de la commune pour de ne pas entraver le projet de restauration ¹⁵⁴. Cette interruption soudaine du chantier obligea le groupe à quitter le chantier, laissant derrière eux leurs travaux inachevés ¹⁵⁵.

Face à l'urgence de la situation, Jacques Willems annonce une participation plus active du Cercle Archéologique Hesbaye Condroz durant l'hiver 1979-1980 pour terminer les fouilles entamées ¹⁵⁶. C'est lors de cette fin d'année 1979 que Marc Dandoy, érudit local et passionné d'archéologie, a été appelé en renfort sur les fouilles pour continuer les travaux entamés par le groupe des Baliveaux ¹⁵⁷. La mise à disposition du bâtiment prend fin de manière définitive à la date de la fête de Pâques de 1980 ¹⁵⁸.

Projet de réaménagement de l'église Saint-Mengold en salle polyvalente (1978-2018)

Le premier projet (1979-1981)

Le 26 février 1979, le Conseil Echevinal de la Ville de Huy soumet au Conseil Communal la proposition de reconvertir l'ancienne église Saint-Mengold, alors désacralisée, en centre culturel polyvalent. Après montre de son soutien le 6 mars, le Conseil communal charge Guy Ciplet architecte hutois, de mettre sur pied le projet. Onze mois plus tard, l'état d'avancement de ce dernier est suffisant pour faire venir sur le site un représentant de la Commission royale des Monuments et Sites afin qu'il donne son appréciation. Le 05 juin 1980, après débats, le projet est approuvé par la Commission qui pose néanmoins deux conditions. D'une part, le mobilier en place, qualifié d'essentiel, doit demeurer conservé in situ. D'autre part, la nouvelle fonction de l'édifice ne doit pas altérer le caractère originel du site. ¹⁵⁹

En février 1981, l'architecte Ciplet soumet la version définitive du projet, respectueuse des conditions imposées (La liste des éléments à préserver est définie. Celle-ci comprend les orgues, la tribune du massif occidental, et les trois autels). Néanmoins, l'architecte redéfinit

¹⁵⁴ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, [Lettre de monsieur J. Reiters secrétaire du bourgmestre de la ville de Huy E. Lecoq adressée à monsieur Philippe George], 10 octobre 1979.

¹⁵⁵ Entretien avec DANDOY, M., archéologue sur les fouilles entre 1978-1980, 18 mars 2025.

¹⁵⁶ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, [Lettre de monsieur J. Reiters secrétaire du bourgmestre de la ville de Huy E. Lecoq adressée à monsieur Jacques Willems président du CAHC], 21 novembre 1979.

¹⁵⁷ Entretien avec DANDOY, M., archéologue sur les fouilles entre 1978-1980, 18 mars 2025.

¹⁵⁸ Huy, Archives du Musée communal, Saint-Mengold, [Lettre de monsieur J. Reiters secrétaire du bourgmestre de la ville de Huy E. Lecoq adressée à monsieur Jacques Willems président du CAHC], 21 novembre 1979.

¹⁵⁹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 62.

l'ordre de priorité du chantier qui doit, dans un premier temps, s'attarder à la réparation de la toiture où ont été signalées d'importantes déformations sur l'ensemble du couvrement. Dans un second temps, Ciplet propose une surélévation du sol, ménageant ainsi un vide ventilé, pour pallier les problèmes d'humidité ascensionnelle. Les aménagements intérieurs comprenant le chauffage, les sanitaires et les espaces de rangement, sont reportés à une phase ultérieure des travaux appelée « parachèvement ». Le projet est approuvé par le Collège Communal le 18 juin 1981, puis soumis à la Commission le 18 octobre de la même année.¹⁶⁰

Cependant, on peut regretter un ralentissement de la progression du dossier entre 1982 et 1983, période durant laquelle de longues négociations ont été entamées entre les différents acteurs concernés. Il faut attendre le 9 novembre 1983 pour que le cahier des charges soit approuvé par le Conseil communal et ceci en dépit de l'urgence de la restauration de la toiture, déjà formulée en mai de la même année par l'architecte¹⁶¹. La demande de validation du projet est envoyée à la Direction du Patrimoine, qui restera sans réponse. Du mois de février 1984 au mois de décembre 1985, le dossier est gelé malgré les tentatives de la bourgmestre Anne-Marie Lizin de le faire avancer. En définitive, le délai d'attente est trop long et la demande de validation arrive à expiration le 3 septembre 1986. Ainsi, le projet doit être actualisé avec la rédaction d'un nouveau cahier des charges, identique au précédent, approuvé par le Conseil communal le 23 décembre de la même année. Ce n'est que le 3 mars 1987, que l'autorisation de la Direction du Patrimoine est enfin accordée. C'est par conséquent huit ans après l'introduction du projet que le chantier peut enfin commencer.¹⁶²

Première phase des travaux

Après une ouverture de marché public en juin 1987 par la Ville pour la première phase du chantier concernant la restauration de la toiture de l'église Saint-Mengold, l'exécution des travaux est confiée à l'entreprise Hubert, originaire de Vezin. En mai 1988, le chantier s'ouvre enfin après la publication des arrêtés d'exécution de la Région Wallonne.¹⁶³

Suivant ce qui est prescrit dans le cahier des charges, la restauration de la toiture comprenait la démolition de l'ensemble des garnitures (solins, contre-solins, faîtières, arêtières, augets, chenaux, gouttières, tuyaux de descente), le démontage des éléments ouvragés (souches-dauphins, aigrettes, ardoises, etc.) en vue de leur emploi, et le remplacement intégral des

¹⁶⁰ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 62.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 63.

¹⁶² *Ibid.*, p. 65.

¹⁶³ *Ibid.*

structures en bois (chevrons, voliges, solives, sablières, blochets) par des pièces similaires en pin sylvestre ou d'Oregon. Les deux lucarnes sont reproduites à l'identique en bois résineux. Dans le but de masquer les nouvelles sablières en béton et conserver une esthétique de façade intègre à celle d'origine, les sommets des maçonneries sont ragréés avec des moellons de remploi. Un point du cahier prescrit une rectification de la pente de la toiture ouest, induisant l'intégration à la maçonnerie de pierres de taille vieilles. L'utilisation d'ardoise d'Orense est recommandée par Monsieur Ciplet pour remplacer les éléments défectueux. Enfin, les garnitures et évacuations d'eau sont remplacées par de nouvelles en zinc.¹⁶⁴

Si le chantier semble bien se dérouler, il est brusquement interrompu en février 1989 par la détection de traces de champignons suspectes. En effet, l'humidité omniprésente dans l'église, due aux problèmes d'étanchéité de la toiture qui laissait pénétrer l'eau de pluie depuis plus de 7 ans, a causé le développement de *penicillium* et de *mérule*. Pour faire face à la contagion grandissante de ces champignons, l'entreprise à charge des travaux s'occupe de traiter à haute dose de Madurex l'ensemble des structures boisées, tandis que les éléments entièrement rongés par les champignons sont remplacés. Ainsi, suivant la croissance des carpophores et la découverte des nouveaux foyers de contagion, le mobilier est au fur et mesure découpé. Les boiseries de la tour, incluant principalement l'escalier et une poutre en chêne située au premier étage sont détruits avec les trois autels et le reste du mobilier encore présents sur place. Par ailleurs, la majorité des enduits qui couvrent les parements intérieurs de l'église sont décapés. Cette opération répond à l'impératif de contrôle approfondi de l'état sanitaire des murs où certains éléments de bois contaminés par la *mérule* se dissimulaient. Dans le massif occidental, le décapage de l'enduit a provoqué l'arrachement de maçonneries en moellons de pierre, qui seront ensuite ragréées. Dans un cas plus extrême, le mur ouest de la sacristie nord, qui présentait une structure à pans de bois rongée par la *mérule*, est entièrement démoli puis reconstruit en blocs de béton.¹⁶⁵

Si les travaux de restauration de la toiture devaient originellement prendre fin le 06 juillet 1989, les multiples arrêts de chantier causés par la progression des champignons ont provoqué des retards conséquents. Finalement, les travaux ont été achevés le 25 août 1992.¹⁶⁶

¹⁶⁴ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 63-64.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 65-68.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 68.

Deuxième phase des travaux

La seconde phase du chantier débute peu de temps après la fin des travaux de couverture, comme l'atteste un nouveau cahier des charges rédigé par l'architecte, signé le 23 octobre 1992 et approuvé par le Conseil communal le 5 novembre suivant. Après réception du cahier des charges par la ministre de l'Aménagement du territoire ainsi qu'à la Députation permanente, l'approbation pour le lancement des travaux est officiellement donnée le 10 décembre 1992. Rapidement, le Conseil échevinal mandate l'entreprise B.I.C.E d'établir un devis pour l'installation des systèmes de chauffage et de ventilation en janvier 1993. Ultérieurement, un cahier des charges non daté établit les objectifs de cette nouvelle intervention.¹⁶⁷

Tout d'abord, il est prévu d'enlever les pierres tombales, des marches d'escaliers du rez-de-chaussée de la tour, ainsi que le cénotaphe de Saint-Mengold mis à jour lors des fouilles et, pour finir, le Monument de la famille Martini. Tous ces éléments sont évacués à moins de dix kilomètres de l'église en attendant de réintégrer les lieux après les travaux.¹⁶⁸

Par la suite, c'est le petit cimetière et sa cour qui vont faire l'objet d'un réaménagement par la reconstruction du mur de soutènement. Les travaux se poursuivent à l'intérieur de l'édifice avec la transformation de la sacristie nord en chaufferie, le remplacement de l'ancienne tribune par une dalle en béton épousant la forme initiale, et la création, à l'ouest de l'édifice, dans le vaisseau nord, d'un espace sanitaire et d'une zone de rangement.¹⁶⁹

Par ailleurs, l'intervention comprend le traitement des façades extérieures de l'édifice. Le comblement de la baie axiale du chœur est démonté, et les maçonneries dégradées de l'ensemble de l'édifice sont remplacées à hauteur de 10m³ de moellons ainsi que d'1m³ de pierres équarries.¹⁷⁰

D'autres aménagements plus modestes accompagnent le projet comme la restauration du mur de clôture périphérique du cimetière ainsi que les grilles qui le surmontent. Enfin, après un bref volet consacré à l'égouttage, le cahier des charges se termine par un point concernant les vitraux. Ceux-ci sont remplacés par des vitraux modernes transparents.¹⁷¹

Les travaux ont été réalisés entre le mois de novembre 1995 et le mois de mai 1996¹⁷².

¹⁶⁷ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 69.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 70.

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² *Ibid.*, p. 71.

Troisième phase des travaux

Faute de moyens, les travaux de parachèvement initialement prévus par l'architecte Guy Ciplet n'auront jamais lieu. Ils devaient comprendre la réintégration du mobilier funéraire déplacé lors de la phase précédente, le couvrement de la dalle béton par un revêtement, l'enduisage des murs qui avaient été décapés lors de la campagne de traitement de la mérule, ainsi que le réaménagement de la tribune et de la tour. Pour finir, l'espace de l'ancien cimetière devait également être revu.¹⁷³

Entre 1996 et 2018, de multiples tentatives de relancement du dossier ont été initiées par la Ville, en vain. L'architecte Guy Ciplet fait lui aussi des propositions comme le projet de réaménagement de l'entrée de la nef et celui de la restauration des plafonds voûtés en lattis, ainsi que la restitution des enduits et boiseries manquantes et, ou, disparus (la tribune, les enduits muraux, les faux-marbres, les portes, les garde-corps) et replacer l'orgue une fois restauré.¹⁷⁴

S'agissant des dalles funéraires, le Comité d'accompagnement exprime le souhait de réintégrer sept d'entre elles à l'intérieur de l'édifice, plus précisément sur la dalle destinée au système de chauffage. Quant aux autres pierres tombales, leur disposition est envisagée au sein d'une structure évoquant une « crypte moderne », en plein air mais couverte, aménagée dans l'ancien cimetière selon les plans établis par Guy Ciplet. Sous réserve d'une légère modification portant sur l'aspect du fond de cette « crypte », la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles donne un avis favorable au projet.¹⁷⁵

De l'ensemble de ces travaux, aucun ne fut jamais effectué, si ce n'est quelques réaménagements intérieurs réalisés par la régie du Service Travaux et Urbanisme de la Ville de Huy. Le dernier en date a eu lieu fin du mois de janvier 2018 et avait pour objectif de revoir l'entrée du bâtiment afin de créer une billetterie pour le Centre culturel.¹⁷⁶

¹⁷³ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 71.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 72.

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 72-73.

Chapitre IV : étude architecturale et archéologique du gros- œuvre

Le plan de l'église

Avant d'entreprendre l'analyse archéologique détaillée de l'édifice, il convient de présenter le plan de ce dernier dans sa composition actuelle (fig. 2), en précisant l'agencement des différents espaces.

L'église Saint-Mengold est orientée, c'est-à-dire qu'elle s'inscrit sur un axe est-ouest avec un chœur tourné vers l'orient. Le plan s'articule autour d'une unique tour de plan quadrangulaire sur trois niveaux. Elle est percée sur sa façade occidentale d'un portail qui constitue l'unique entrée des dévots. Elle est suivie d'une nef, dépourvue de transept, qui se divise en trois vaisseaux et quatre travées (fig. 3-4). Le chœur, sans travée droite, se constitue uniquement d'une abside polygonale de trois pans. Celle-ci est flanquée, de part et d'autre, de deux volumes annexes servant respectivement au nord de local pour la chaudière, et au sud de sacristie. On y accède par des portes percées dans les pans latéraux du chevet.

A l'arrière du chœur s'étend un petit espace vert, enclos par un muret surmonté de grilles, anciennement utilisé comme cimetière, aujourd'hui désaffecté. Il prend désormais la forme d'un petit jardin verdoyant, abritant quelques anciennes pierres tombales modernes, attisant bien souvent la curiosité de quelques riverains aventureux.

La tour

La tour se dresse sur trois registres, définis par des cordons larmiers moulurés courant sur toutes les faces de l'ouvrage (fig. 5). Le profil du premier prend la forme d'un demi-cercle, tandis que celui du second présente un cavet sommé d'un bandeau. Les trois niveaux sont sommés par une corniche en pierre au profil identique à celui du second cordon larmier.

Les élévations extérieures

La façade occidentale : premier registre

Le premier registre de la façade occidentale montre des proportions plus massives que les deux autres puisque celui-ci est plus haut et légèrement plus large vers le nord (fig. 6 et 7). Il s'appuie sur un soubassement chanfreiné en saillie, ouvert par un portail à arc en tiers-point

(fig. 8), dont les ébrasements et les voussures, reposant sur des bases polygonales, présentent des ressauts moulurés décorés de rosettes sculptées en relief. Le portail est surmonté par une grande baie à arc brisé et ébrasements profilés (fig. 9 et 10), légèrement désaxée sur la gauche. Elle s'organise en deux registres distincts : le premier, pas très haut, se constitue de trois arcades aveugles en berceau plein-cintre de même hauteur, dont l'intrados est trilobé, abritant jadis trois statues polychromes en chêne de saint Jean, la Vierge et saint Pierre ¹⁷⁷ (fig. 10) ; le second présente un remplage et un réseau organisé en trois lancettes trilobées ajourées, dont les deux latérales sont plus courtes que la centrale qui rejoint la pointe sommitale de l'arc de la baie. Le portail, ainsi que la baie supérieure sont le reflet d'un style gothique, hypothétiquement associé à la campagne de reconstruction de l'édifice qui suivit sa destruction partielle dans le dernier tiers du XV^e siècle. Dans l'angle supérieur gauche du premier registre, une troisième ouverture quadrangulaire de petite taille est percée dans l'épaisseur de la maçonnerie (fig. 11). Son linteau ne répond pas à l'alignement des éléments voisins et présente un parement sans érosion, témoignant de son placement relativement récent par rapport au reste de la façade. Le seuil et les piédroits sont, eux aussi, des blocs positionnés ultérieurement, sans doute remployés. Ainsi, cette plus petite baie ne peut pas être attribuée à la période médiévale, mais doit être plutôt associée à une campagne de remaniement postérieure, pour laquelle il est difficile de déterminer une datation absolue. Sa construction semble répondre à la nécessité de ventiler l'intérieur de la tour.

Concernant les maçonneries du premier registre, leur étude a montré une certaine hétérogénéité de la mise en œuvre et le emploi régulier de certains éléments (fig. 6). Cela atteste de plusieurs remaniements au cours des siècles. Malheureusement, l'exposition continue aux intempéries du parement des pierres a causé une érosion manifeste, rendant pratiquement illisibles les techniques de taille de la pierre. Néanmoins, notons que certains d'entre eux ont révélé une taille oblique à la broche, ainsi qu'au ciseau bédane caractéristique par l'alignement de petits impacts quadrangulaires formant des sillons, associée à une ciselure périmétrique de 4 à 5 centimètres de largeur. D'autres présentent une taille brochée parallèle à l'horizontale associée à une fine ciselure périmétrique de 3 centimètres de largeur. En moindre proportion, d'autres techniques de taille ont été relevées : la ciselée par passes à tendance oblique et ciselure périmétrique, ainsi que la pointée ¹⁷⁸.

¹⁷⁷ MAERTENS, J., *op. cit.*, p. 6.

¹⁷⁸ Techniques de taille de pierre déjà identifiées par Laetitia Demoulin : DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 140.

Le soubassement, déjà évoqué, est monté en deux assises de blocs de taille en grand appareil réglé (fig. 12). L'arrête supérieure des blocs de la seconde assise est rabattue de telles manière à former un chanfrein, garantissant le passage d'un plan à l'autre. Le parement de ces blocs, constamment exposé aux intempéries, a souffert du gel et de l'érosion du vent. Par conséquent, l'identification d'une quelconque taille des pierres est hasardeuse. Les dégradations engendrées sont telles que le remplacement de certains éléments s'est imposé (fig. 12). Ainsi, un bloc de la seconde assise est découpé à la scie circulaire et poli à la disqueuse, reprenant la forme du bloc original qu'il remplace ¹⁷⁹.

A son extrémité gauche, le soubassement présente une rupture claire dans sa logique de mise en œuvre (fig. 13). En effet, à l'angle formé avec le mur occidental du collatéral nord, les deux assises de blocs de taille laissent place à trois assises de moellons équarris à tête dressée, régulièrement empilés. Ceux-ci sont accompagnés de pierres de taille plus anciennes, au parement reconnaissable par leurs sillons parallèles horizontaux. Cette perturbation postérieure à la construction d'origine, ne concerne pas uniquement le soubassement, elle se poursuit à la verticale sur l'ensemble du premier registre, comme en témoigne la discontinuité nette dans l'alignement des joints de lit par rapport à la maçonnerie adjacente (fig. 6, 7 et 13). En accord avec la conclusion de Madame Demoulin, nous constatons ainsi que la chaîne d'angle a été reconstruite postérieurement, vraisemblablement au moment de son effondrement partiel en 1956, lors du remplacement du parement en ciment du mur occidental du collatéral nord ¹⁸⁰.

D'ordre général, le reste de l'élévation présente un appareil réglé de pierres de taille en calcaire de Meuse, de moyen à grand format (fig. 6 et 7). Celles-ci sont taillées spécifiquement pour correspondre à l'assise qui leur est destinée comme le montre la variation des hauteurs de blocs entre les différentes assises. A certains endroits, des décrochements sont observables dans l'alignement des joints de lit, montrant l'empilement de deux assises d'éléments plus petits pour correspondre à la hauteur de l'assise du bloc voisin. D'autres blocs, se trouvant singulièrement à cheval entre deux assises, présentent une retaille en coude pour s'encastrent parfaitement dans l'interstice qu'ils comblent. Cette irrégularité de l'appareil s'explique par la mise en œuvre d'une forte proportion de pierres de remploi, qui sont retaillées à l'équerre. Ainsi, plusieurs pierres montrent sur leurs faces latérales des fractures ou des retailles grossières.

¹⁷⁹ Emploi de la disqueuse déjà constaté par Madame Demoulin : DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 140.

¹⁸⁰ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 142.

Par ces constatations, nous comprenons que l'érection du premier registre de la tour ne répond pas à une logique de chantier produisant des blocs de format uniforme, dissociant le travail de taille de celui d'appareillage. La façade ouest semble être montée assise par assise, considérant les blocs remployés à disposition et ceux à tailler, dans une logique d'économie de moyens. En outre, on peut observer que d'un côté à l'autre des baies, les joints de lit ne s'alignent pas (fig. 6 et 7). Par conséquent, les maçons n'ont probablement pas tiré les fils de niveau sur toute la largeur de la tour, mais ont procédé par façonnage et mise en œuvre des blocs par portion de mur.

Si les assises de l'appareil adjacent au portail suivent l'alignement de celles des blocs qui composent ses piédroits, les claveaux de l'arc brisé sont, quant à eux, indépendants de l'appareil périphérique (fig. 6 et 7). Ce constat, déjà établi par la contributrice précédente ¹⁸¹, amène à nous interroger quant à la relation stratigraphique entretenue entre la façade et son portail. A cet égard, deux hypothèses peuvent être formulées. La première voudrait que le portail ait été mis en place en premier lieu et que l'élévation a ensuite été bâtie autour, dans le cadre d'une seule campagne de construction. Alors, il convient d'envisager que les blocs encadrant l'arc ont été taillés indépendamment pour épouser son tracé. La seconde induirait que le portail soit issu d'une campagne de construction antérieure et qu'il ait été conservé lors de l'érection de la façade. Ces considérations peuvent être reportées sur la baie supérieure qui présente les mêmes caractéristiques.

Au sujet des ancres, deux sont disposées de part et d'autre de la grande baie supérieure (fig. 6 et 7). Elles sont forgées en deux éléments formant les branches d'une croix ancrée. Celles-ci sont encastrées dans la maçonnerie pour se fixer à des poutres qui traversent l'espace intérieur de la tour d'ouest en est. Les poutres servent de tirants, neutralisant la poussée divergente exercée par le mur occidental et oriental. La queue des ancres est clouée à l'extrémité de la poutre sur l'une ou l'autre face latérale (fig. 14). Celle-ci traverse la maçonnerie pour, à sa sortie sur le parement extérieur, former deux anneaux dans lesquels s'enfile la branche horizontale de la croix, coinçant ainsi à son tour la branche verticale contre la maçonnerie. L'assemblage est resserré à l'aide de clavettes en fer disposées entre l'axe horizontal et les anneaux. La forme de ces ancres, conjuguée à leur façonnage par battage, semble indiquer que celles-ci datent de la phase tardo-médiévale de l'édifice.

¹⁸¹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 142.

Une troisième ancre est disposée à droite de la baie supérieure, à hauteur de son seuil (fig. 6 et 7). L'ancre se constitue d'une barre en acier laminé dont les extrémités sont recourbées, imitant le style des ancres en forme de croix. Elle est associée à un tirant métallique en acier qui traverse lui aussi l'intérieur de la tour de part en part. Cependant, celle-ci est fixée à l'aide d'un boulon vissé sur l'extrémité filetée du tirant. Selon la technique employée, nous pouvons raisonnablement dater cet élément du XIX^e siècle, reflet de l'époque industrielle ¹⁸².

Les façades du second registre

Les façades du second registre suivent le même mode de mise en œuvre que le registre sous-jacent : un appareil réglé de pierres de taille en calcaire de Meuse, mais ici les éléments sont plus petits et posés de manière plus régulière sans aucun décrochement des joints de lit (fig. 5 et 15). Par ailleurs, on note une plus faible présence de blocs remployés, ce qui contribue à la régularité des assises.

Notons que la façade ouest est percée, au centre de l'élévation (fig. 5), d'une baie à arc brisé dont les piédroits et l'arc sont montés de pierres de taille en calcaire, similaires à celles utilisées pour la maçonnerie avoisinante, présentant une belle taille au ciseau bédane conservée. Aucune perturbation n'a été relevée sur le pourtour de la baie et l'alignement des joints est régulier. Ainsi, nous pouvons considérer la baie et la maçonnerie voisine comme contemporaines l'une de l'autre.

A ce registre, chaque façade est équipée, dans ses angles supérieurs respectifs, d'une ancre forgée médiévale alors que les angles inférieurs sont, chacun, équipés d'une ancre laminée industrielle. Exceptionnellement, pour une raison inexpliquée, l'ancre située dans l'angle supérieur gauche de la façade sud est posée en sautoir (fig. 15). Par ailleurs, les ancres médiévales supérieures de la façade orientale ont dû être rehaussées à cause de la pente de toiture, nécessitant le bûchage du cordon larmier (fig. 15). Cette perturbation atteste de la postériorité de leur placement par rapport à l'érection des élévations. Enfin, l'ancre industrielle, disposée à l'angle inférieur de la façade nord, est inclinée pour longer la pente de toit (fig. 5).

Les façades du troisième registre

Les quatre faces du troisième registre de la tour sont construites en appareil réglé, composé de pierres de taille en calcaire de Meuse de moyen à grand format (fig. 5 et 15), sans ouvertures, à l'exception de la façade nord percée d'une baie quadrangulaire grillagée centrée

¹⁸² DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 142.

dans sa partie inférieure (fig. 5). Nous pouvons établir un lien de contemporanéité entre cette baie et celle décrite au premier registre de la façade occidentale. Les pierres qui constituent son encadrement ne s'alignent pas parfaitement aux assises de la maçonnerie périphérique, indiquant que cette ouverture est postérieure au reste de l'élévation. Par ailleurs, le linteau, comme celui de la baie occidentale du premier registre, ne montre pas le même état de conservation que les éléments voisins, ce qui constitue un argument supplémentaire à la postériorité de cette ouverture par rapport à l'élévation. Au même titre que la précédente, cette ouverture sert ici de ventilation aux combles de la flèche.

La face septentrionale et l'orientale présentent de surcroît des perturbations localisées dans leur maçonnerie.

La face septentrionale semble avoir fait l'objet d'un arrachement partiel, centré dans sa partie supérieure (fig. 5). Le parement a été repris avec soin à l'aide de moellons en grès houiller dressés et proprement posés. Cette réparation a probablement été motivée par une dégradation du parement originel menaçant de tomber, mais ne traduit sûrement pas une pathologie structurelle sérieuse puisqu'aucune perturbation n'a été relevée sur le parement opposé du mur à cet endroit. La corniche ne paraît pas affectée. Soit celle-ci est restée en place, soit elle a été méticuleusement remplacée après l'intervention.

La face orientale présente une perturbation analogue, traduisant de la même manière une réparation ponctuelle de la maçonnerie (fig. 15). Cependant, ici, c'est l'ensemble de l'épaisseur de la maçonnerie qui a dû être repris à l'aide des moellons en calcaire et grès.

Comme déjà évoqué dans le chapitre trois, les sources historiques mentionnent que la tour a fait l'objet de deux réparations motivées par l'état de dégradation avancé de l'ouvrage en 1669, et 1690 ¹⁸³. Les perturbations décrites ci-dessus pourraient correspondre à celles mentionnées dans les sources. Cependant, il convient de rester prudent face à cette attribution puisque les textes sont muets quant à la localisation exacte et aux modalités des travaux.

¹⁸³ Voir p. 33.

Les élévations intérieures

Le plan, dressé en 1981 par l'architecte Guy Ciplet, illustre bien l'organisation de l'espace intérieur de la tour et la logique de circulation interne du massif occidental avant travaux (fig. 13). En raison de la différence de niveau notable entre le rez-de-chaussée de la tour et celui de la nef, l'accès à cette dernière se pratiquait par trois volées d'escalier distinctes en pierre. Celles-ci conduisaient respectivement au vaisseau central, au collatéral sud et à l'actuelle cage d'escalier.

Le rez-de-chaussée

Les piliers orientaux nord et sud

Les angles orientaux de la tour reposent chacun sur un pilier maçonné de pierres de taille. En plan, les deux structures montrent un tracé différent (fig. 16). Le pilier oriental sud se présente sous la forme d'un « Z » par le décrochement au sud et à l'est d'une portion du pilier, tandis que le pilier nord adopte une configuration en forme de « L », par le léger coude formé vers le sud sur sa face nord. Cette divergence de plan s'explique par un remaniement ultérieur du pilier nord. Ce dernier devait, à l'origine, présenter une configuration symétrique inversée à celle de son homologue méridional.

Ces deux piliers servent conjointement de support au grand arc brisé de l'élévation orientale de la tour et aux plus petits arcs brisés jumeaux des élévations nord et sud, observables au premier étage (fig. 17-19). De manière identique, les piliers se constituent chacun de deux unités constructives issues de phases de construction à part entière. Elles se distinguent clairement l'une de l'autre par une grande couture verticale, disposée dans le même alignement nord/sud. Elle parcourt l'ensemble de la hauteur des piliers, du rez-de-chaussée jusqu'à la naissance des arcs au premier étage.

Du côté oriental, la première unité constructive (UC001) se constitue d'un moyen appareil réglé de pierres de taille en calcaire de Meuse, liées par un mortier de chaux en joints fins et rectilignes (fig. 17 et 18). Elle se caractérise par un parement soigneusement réalisé, montrant une taille brochée linéaire verticale du centre des éléments, associée à une ciselure périmétrique de 3.25 cm de largeur en moyenne ¹⁸⁴.

La seconde unité constructive (UC002), à l'ouest, vient s'appuyer contre la première (fig. 17-19). De ce fait, elle est postérieure à la première. Elle partage le même mode de mise

¹⁸⁴ D'après un échantillonnage d'une vingtaine de mesures.

en œuvre que sa voisine, mais se distingue toutefois par le plus important gabarit de ses éléments et par la technique de taille employée. En effet, elle présente sur chaque élément une fine ciselure périmétrique et une taille parallèle à tendance oblique du centre du bloc au ciseau bédane comme le montrent les impacts quadrangulaires réguliers. Une particularité notable de cette UC est que les angles sont coupés comme ceux des claveaux des arcs de la nef.

A la différence du pilier sud, l'extrémité orientale du pilier nord, bien qu'en partie obstruée par des plaques en carton-plâtre fixées sur une armature métallique, montre les traces d'un arrachement d'une portion du mur (fig. 17). Celui-ci devait se prolonger vers l'est, symétriquement au pilier oriental sud. Cet arrachement est davantage visible sur la face nord du pilier par l'altération de l'ensemble des blocs taillés qui ont été fracturés à main gauche sur toute la hauteur de la structure. La lacune engendrée par l'arrachement a ensuite été rattrapée par un agrégat composé de blocs remployés issus du mur préexistant et de moellons de calcaire taillés frustement, liaisonnés par un mortier de chaux beurré. Cette intervention est codifiée comme étant la troisième unité constructive du pilier nord. S'il est évident que ce remaniement est postérieur à l'UC001, ses relations stratigraphiques avec l'UC002 sont incertaines.

Sur la face nord de la seconde unité constructive du pilier septentrional sont conservées trois tiges en fer, encore scellées par une gaine de plomb dans les blocs qui forment la chaîne d'angle (fig. 17). Elles sont verticalement alignées et disposées à intervalles réguliers les unes des autres. Ainsi, elles pourraient éventuellement être associées à un dispositif de grille qui fermerait jadis l'espace au dévot. A ce stade, il est difficile d'en dire davantage.

À 1,2 mètre de hauteur, sur la face orientée vers les collatéraux, chaque pilier présente un arrachement de l'assise de l'UC001, ainsi qu'une retaille à la même hauteur de l'assise de l'UC002, destinée à l'encastrement d'un bénitier, probablement du XVIII^e siècle (fig 17 et 18). Cette intervention est codifiée pour plus de simplicité UC004.

À la lumière de l'ensemble des constatations faites lors de ce point, nous comprenons que les deux piliers présentent chacun deux unités constructives qui se répondent (UC001 et UC002). L'UC001, la plus ancienne, sert d'appui à la seconde qui augmente l'épaisseur de la structure. Le pilier nord montre une troisième unité constructive (UC003), naturellement postérieure à la première, mais dont le rapport chronologique avec la deuxième reste inconnu. Les UC004 de chaque pilier dateraient hypothétiquement du XVIII^e siècle.

Les élévations intérieures du premier étage

Le premier étage est défini par une dalle de béton installée lors de la dernière phase des travaux. Depuis cette intervention, le premier étage de la tour semble servir de zone de stockage. Cette pièce accueillait du matériel en tout genre, utile pour le centre culturel. Son encombrement quasi constant depuis les travaux de Guy Ciplet a empêché son étude par les contributeurs précédents. A ma demande, la régie du centre culturel a réalisé un travail remarquable de désencombrement de l'espace pour laisser l'accès libre, facilitant ainsi l'observation et l'enregistrement des parements intérieurs des murs.

L'élévation orientale

Le mur oriental est construit sur un imposant arc brisé, mesurant 3,74 mètres de large, soit toute la largeur de la tour, et 3,45 mètres de hauteur (fig. 20). Il repose de part et d'autre sur des culots qui couronnent le sommet de l'UC001 des piliers orientaux. Ces culots moulurés en pierre présentent un profil superposant un tore, une moulure haute curviligne concave, suivie d'un cavet sommé d'un bandeau (fig. 21 et 22). Ces organes de support sont encore en place, et leur base s'aligne parfaitement avec la couture verticale des piliers, observée au rez-de-chaussée (fig. 23).

Les claveaux du grand arc présentent une technique de taille similaire à celle des blocs des piliers de l'UC001. De ce fait, nous pouvons affirmer que le grand arc appartient à la même campagne de construction que l'UC001 des piliers et, de facto, des culots qui lui servent d'appui.

L'arc brisé est doublé d'un second, entièrement recouvert d'une peinture opaque grise qui masque la taille des claveaux qui le composent (fig. 20). Néanmoins, nous pouvons hypothétiquement avancer qu'il s'agit d'une taille identique à celle des éléments de l'arc qu'il décharge. Etant donné que les deux structures fonctionnent ensemble, celles-ci peuvent être considérées comme contemporaines l'une de l'autre.

L'embrasure de l'arc a été comblée lors de la dernière phase de travaux par un mur de blocs béton épousant la forme de l'ouverture (fig. 20). Celui-ci divise l'espace en isolant la tour de la tribune. Toutefois, une baie quadrangulaire a été ménagée, garantissant un passage pour la régie du centre culturel depuis la tribune vers la tour.

La maçonnerie de l'élévation, qui somme les arcs, se compose de moellons équarris dont la tête de certains a été dressée (fig. 20 et 24). Ils sont sommairement empilés en assises et liés par un mortier de chaux généreusement appliqué formant des joints gras et irréguliers.

Nous constatons donc une différence notable du soin accordé à cette maçonnerie par rapport à celle sous-jacente. Cela pose question quant au rapport stratigraphique de ces éléments.

À environ 4,5 mètres de haut, trois corbeaux, irrégulièrement disposés sur le même niveau, soutiennent une poutre de rive (fig. 24). Cette poutre fait office de sommier aux solives du plancher de l'étage supérieur.

À seulement quelques dizaines de centimètres en-dessous de cette poutre de rive, aux extrémités latérales de l'élévation, les poutres, déjà décrites lors du point attrayant à la façade occidentale du premier registre de la tour, s'encastrent dans l'épaisseur du mur. Leur positionnement a nécessité l'arrachement d'une portion localisée du mur, qui a dû être ragréée avec des moellons. Le mortier utilisé pour cette intervention est jaune orangé, contrastant avec le mortier gris de la maçonnerie adjacente (fig. 25). Chronologiquement, nous comprenons que ces poutres et, de facto, les ancras associées, sont postérieures à l'érection du mur de l'élévation orientale.

Les élévations septentrionale et méridionale

Au premier étage actuel de la tour, les murs nord et sud, présentent un programme architectural identique (fig. 26 et 27). Chaque mur est percé d'un arc brisé haut de 2 mètres et large de 2,3 mètres qui s'appuient tous deux à l'est sur l'UC002 des piliers orientaux de la tour. Les claveaux qui constituent les arcs présentent une taille identique à celle de l'unité constructive sur laquelle ils reposent, attestant de leur contemporanéité. De ce fait, nous comprenons que les deux murs septentrionaux et méridionaux sont construits contre une façade héritée d'un état antérieur de la tour. Pour garantir la bonne solidarité de l'ensemble, menacée par la couture observée précédemment, des agrafes ont dû être ponctuellement placées. Ainsi, le deuxième claveau de l'arc du mur sud est solidarisé au bloc sous-jacent du culot par une agrafe pour maintenir les deux murs ensemble (fig. 28).

La maçonnerie supra-jacente des arcs se constitue de pierres de taille en calcaire de Meuse, disposées en appareillage réglé, caractérisé par la différence de hauteur entre ses assises, témoignant d'une logique d'empilement où chaque pierre est taillée pour s'adapter à l'assise à laquelle elle appartient, comme nous l'avons constaté pour la tour. Nous relevons l'utilisation de plusieurs techniques de taille conjointes pour la mise en forme des éléments, telles qu'une fine taille pointée à la broche avec ciselure périmétrique de 2 à 3 centimètres, une taille oblique au ciseau bédane avec ciselure périmétrique de 3 centimètres, ainsi qu'une taille brochée linéaire verticale attestant du remploi de pierres de taille de la phase précédente (fig.

29). Les quelques éléments réemployés de la structure antérieure, sont redimensionnés à taille des assises, comme en témoigne l'interruption de leur ciselure périmétrique.

Comme nous l'avons constaté pour l'élévation orientale, la mise en œuvre des murs change à environ 4 mètres de hauteur. Les pierres de taille cèdent la place à une maçonnerie de moellons de pierre équarris de moyen gabarit, soigneusement empilés (fig. 30 et 31). Le mortier de chaux qui lie ces moellons entre eux est identique à celui de la maçonnerie de blocs de taille sous-jacente assurant, malgré la rupture de mise en œuvre, une certaine unité constructive.

Dans la partie droite du mur nord, au niveau du changement d'appareil, deux trous quadrangulaires de même taille sont relevés à la même hauteur (fig. 25). Aucune perturbation ne les entoure, ce qui laisse à penser qu'ils ont été prévus dès l'origine de la construction. Le mur opposé ne compte pas de trous semblables correspondants. Ainsi, l'hypothèse d'une éventuelle structure en bois, comme un niveau de plancher ou une structure horizontale traversante, ne peut pas être formulée. La raison de l'existence de ces trous reste inexpiquée.

Quelques autres discontinuités ont pu être observées. Sur la partie orientale des deux murs, à 3,6 mètres de haut, une poutre a été installée (fig. 31). Cette dernière, munie à ses extrémités d'ancres en forme de « croix ancrée » déjà relevées sur le parement opposé, sert à neutraliser les poussées divergentes exercées par les murs. La mise en place de la poutre a nécessité l'arrachement de portions de maçonnerie pour permettre son encastrement. Après son installation, la maçonnerie endommagée a été ragrée par des moellons de calcaire de petit gabarit, frustement empilés et noyés dans un mortier beurré de chaux jaunâtre (fig. 32 et 33). Par l'emploi d'un mortier de composition différente, nous affirmons la postériorité de cette intervention par rapport au mur. Cette intervention est à rapprocher de la pose des poutres transversales, déjà mentionnées, qui parcourent la tour d'ouest en est.

Deux autres tirants en acier traversent la pièce d'un mur à l'autre. L'un s'ancre dans les maçonneries au sommet des arcs, tandis que l'autre le long des claveaux, à mi-parcours de la branche occidentale des arcs. Ces tirants, associés aux ancres industrielles, sont datés du XIX^e siècle.

La multiplication de ces organes de stabilité témoigne des préoccupations structurelles successives au sujet des poussées latérales dans la tour. Cette inquiétude semble se manifester dès la période médiévale jusqu'à la période industrielle et ce non sans raisons. En effet, une importante fissure démarrant du sommet de l'arc, se poursuivant avec un tracé irrégulier vers

le haut, a été relevée sur le mur sud. Les tensions à son origine sont telles qu'elles ont fracturé des pierres de taille imposantes.

L'élévation occidentale

L'élévation occidentale suit l'exacte même logique de mise en œuvre que ses élévations voisines et partage aussi avec celles-ci les mêmes techniques de taille des éléments qui la constituent (fig. 34). Elle est, par conséquent, attribuée au même élan constructif que ces dernières. Elle se distingue néanmoins par le fait qu'elle est percée par la grande baie qui surmonte le portail. La disposition de cette baie ne trouve pas de légitimité dans l'agencement actuel des espaces de la tour. En effet, cette ouverture devait, à l'origine, apporter de la lumière au vaisseau central de la nef et au rez-de-chaussée de la tour. Dès lors, nous comprenons que l'adjonction de la dalle en béton a complètement transformé la perception des volumes de la tour, rompant avec la logique médiévale des hauts espaces lumineux de l'intérieur de la tour.

Dans cette configuration, le changement d'appareillage dans les parties hautes des élévations du premier étage s'explique par la hauteur de cette portion de maçonnerie qui, depuis le rez-de-chaussée de la tour, était discrète. On peut donc y voir une économie de moyens de cette phase du chantier médiéval.

Les élévations intérieures du deuxième et troisième étage

Les maçonneries des parements intérieurs des deuxième et troisième registres ne présentent aucun intérêt archéologique pour la recherche puisque ceux-ci se constituent de moellons de calcaire, bruts, empilés frustement et en partie cachés par une épaisse couche de crasse. Il convient de mentionner que ces élévations, caractéristiques par la mise en œuvre, sont contemporaines des maçonneries de moellons que nous avons relevées au sommet des élévations du premier étage, confirmant que les maçonneries hors du champ de vision du dévot reçoivent un traitement plus rudimentaire, motivé par une économie de moyens. Cette maçonnerie intérieure contraste avec l'appareillage de pierres de taille sur le parement extérieur des mêmes élévations.

Synthèse et interprétations

L'analyse archéologique des élévations de la tour a permis de mettre en lumière la complexité stratigraphique de cet ouvrage témoignant des multiples phases de construction, de remaniement et de réparation que l'édifice a connues depuis sa fondation.

Nous avons pu déterminer qu'une section des piliers orientaux de la tour (codifiée UC001), ainsi que les culots qui les couronnent et le grand arc brisé qu'ils supportent, sont contemporains et constituent les vestiges d'un état antérieur de la tour.

Les blocs de pierre qui forment ces différents éléments architecturaux partagent non seulement des caractéristiques communes de mise en œuvre, mais aussi une taille similaire des parements, identifiable à sa fine ciselure périmétrique de 3,2 centimètres de large associée à une taille brochée linéaire verticale ou horizontale. Cette technique de taille de la pierre apparaît dans le sillon mosan à partir du dernier quart du XII^e siècle et tend à disparaître vers la moitié du XIII^e siècle ¹⁸⁵. Il convient néanmoins de rappeler que cette attribution chronologique, initialement établie par Frans Doperé fait aujourd'hui l'objet de discussions parmi les chercheurs et doit être considérée avec prudence. Cependant, cette tranche chronologique n'en reste pas moins cohérente avec les données historiques connues relatives au chantier d'agrandissement de l'église en 1224 ¹⁸⁶.

Les culots, par la mouluration de leur profil sur leurs faces nord et sud, ainsi que par leur léger débord de l'aplomb des façades extérieures de la tour, semblent indiquer qu'ils supportaient non seulement le grand arc du mur oriental mais, hypothétiquement, des arcs s'étendant respectivement vers le nord et le sud depuis ces mêmes façades. Dans cette perspective, il faudrait envisager que la tour, de plan quadrangulaire dans son état primitif, était flanquée de part et d'autre de volumes annexes.

Comme nous l'avons vu, les élévations nord, sud et ouest sont contemporaines les unes des autres et s'adossent aux vestiges de l'église antérieure. Elles résultent donc d'une campagne de construction plus tardive. Leur appareil se caractérise notamment par une taille omniprésente, marquée par de nombreux sillons parallèles d'impacts rectangulaires, larges d'à peine quelques millimètres. Ces marques sont typiques de l'usage du ciseau bédane, un gravelet au taillant élargi en forme de bec de canard. Bien que cet outil ait déjà été relevé par Frans Doperé sur des éléments d'architecture datant de la fin du XII^e siècle jusqu'à la fin du premier tiers du XIII^e siècle ¹⁸⁷, son emploi semble connaître un regain de popularité aux XV^e siècle et

¹⁸⁵ DOPERÉ, F., « L'apport de l'enregistrement systématique des techniques de taille des pierres et des signes lapidaires dans l'étude des chantiers médiévaux : quelques résultats majeurs », dans *L'archéologue des bâtiments en question. Un outil pour les connaître, les conserver et les restaurer*, Actes du colloque international des 9 et 10 novembre 2010 à Liège, Namur : SPW Éditions, 2010, p. 99 (Études et Documents).

¹⁸⁶ Voir p. 30-31.

¹⁸⁷ DOPERÉ, F., PIAVAUX, M., « La taille à la broche linéaire verticale : un nouveau repère chronologique pour l'architecture médiévale de la région mosane », dans CARVAIS, R., GUILLERME, A., *Édifice & artifice : Histoires constructives*, Paris : Picard, 2010, p. 531-539.

XVI^e siècle pour la taille du calcaire de Meuse ¹⁸⁸. Sur le site, son utilisation est largement attestée dans le cadre de la reconstruction de l'édifice après le sac de Huy en 1467 ¹⁸⁹.

Les maçonneries de moellons qui surmontent les quatre élévations étudiées semblent partager les mêmes caractéristiques de mise en œuvre. Cette unité constructive commune montre l'emploi d'un mortier de chaux analogue à celui des appareils de pierres de taille affiliés à la fin du XV^e siècle et peuvent, par conséquent, être attribués à un même élan constructif. Comme nous l'avons vu, la différence de soin accordé à ces frustes maçonneries s'expliquerait par une logique d'économie de moyens motivée par le fait qu'elles sont invisibles, du moins discrètes depuis le rez-de-chaussée, attestant que le premier étage est un ajout postérieur ne répondant pas à la logique architecturale médiévale.

Pour finir, les multiples tirants observés, issus de phases constructives différentes, montrent une inquiétude permanente quant à la stabilité de la tour depuis la fin de la période médiévale jusqu'au XIX^e siècle.

La flèche de la tour

La tour est surmontée d'une haute flèche pyramidale de base octogonale, dotée d'un égout retroussé, reposant sur un plan carré marqué aux angles de la tour. À l'exception du versant ouest qui montre une grande et large lucarne munie d'abat-sons, les versants de la flèche sont munis de deux étages de lucarnes. Le premier étage présente l'implantation de quatre lucarnes, disposées sur les versants cardinaux, tandis que le second est muni, sur chaque versant, d'une lucarne plus petite. Le tout est recouvert d'ardoises clouées à un voligeage.

La charpente de la flèche

Principalement en raison de la difficulté de son accessibilité, la charpente de la flèche n'a fait l'objet d'aucune étude archéologique approfondie et systématique jusqu'à présent. Elle a néanmoins motivé une analyse dendrochronologique partielle menée par Patrick Hoffsummer ¹⁹⁰, ainsi qu'une visite de Madame Demoulin, malheureusement restée infructueuse ¹⁹¹.

¹⁸⁸ WILMET, A., BAUDRY, A., « L'optimisation des procédés de façonnage et de mise en œuvre du calcaire de Meuse aux XVe et XVIe siècles », dans BIENVENU, G. (et coll.), *Construire ! Entre Antiquité et Époque contemporaine*, Paris : Picard, 2019, p. 569-580.

¹⁸⁹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 165.

¹⁹⁰ HOFFSUMMER, P., *L'évolution des toits à deux versants dans le bassin mosan : l'apport de la dendrochronologie (XI^e-XIX^e siècles)*, thèse de doctorat à l'Université de Liège, 1989, p. 123-125 ; HOFFSUMMER, P., *Huy, église Saint-Mengold, rapport provisoire d'analyse dendrochronologique*, Liège : Centre interdisciplinaire de recherches archéologiques, 1984.

¹⁹¹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 182-183.

Dendrochronologie d'une entretoise de la charpente du beffroi des cloches

En 1984, à la demande de Philippe George, alors conservateur adjoint du Musée d'Art religieux et d'Art mosan à Liège, un échantillonnage de la charpente de la flèche est effectué par Patrick Hoffsummer¹⁹², suivi de son analyse dendrochronologique, réalisée au centre interdisciplinaire de recherches archéologiques de Liège¹⁹³.

Dans sa thèse, Patrick Hoffsummer donne la localisation du prélèvement de l'échantillon. Celui-ci, sous la forme d'une rondelle, provient d'une entretoise déboîtée de la flèche. Patrick Hoffsummer stipule que cet échantillon faisait partie d'une structure homogène sans traces de remploi, sous-entendant ainsi que les résultats de l'analyse pouvaient être considérés comme représentatifs de l'ensemble de la structure¹⁹⁴.

Bien qu'avec un seul échantillon, un calcul de moyenne soit impossible, la dendrochronologie donne une estimation relativement précise de l'abattage du bois vers les années 1461-1465¹⁹⁵. Cependant, bien que les résultats soient significatifs, Patrick Hoffsummer met en garde sur leur fiabilité et préconise de procéder à l'analyse d'un plus grand nombre d'échantillons afin de vérifier leur contemporanéité¹⁹⁶.

Bien que la fiabilité et la représentativité de cette analyse soient soumises à réserve, les résultats obtenus coïncident étonnamment à la destruction de l'église paroissiale lors du sac de Huy en septembre 1467. De nouveaux échantillonnages pourraient affiner la plage chronologique lors de laquelle l'église tardo-médiévale fut reconstruite et pourraient confirmer, par la même occasion, la contemporanéité de l'ensemble de la structure charpentée de la flèche à cette même campagne de travaux.

Analyse archéologique

Au dernier étage de la tour, au pied de chacun des angles des murs est et ouest, des culots en quart de rond supportent quatre poteaux s'élançant jusqu'au sommet des murs (fig. 35-37). A mi-parcours, ces derniers sont reliés latéralement par des traverses, elles aussi reposant sur un culot au milieu de leur portée. Ces deux éléments sont consolidés l'un à l'autre à chaque angle par des aisseliers, formant ainsi des portiques disposés contre chaque mur. Ces portiques rigides reçoivent chacun deux potelets supplémentaires disposés au tiers de la traverse. Ils sont

¹⁹² HOFFSUMMER, P., *op. cit.*, 1989, p. 123.

¹⁹³ ID., *op. cit.*, 1984.

¹⁹⁴ ID., *op. cit.*, 1989, p. 123.

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ ID., *op. cit.*, 1984.

reliés entre eux et aux poteaux des angles par des liens disposés en croix de Saint-André, garantissant ainsi leur stabilité et la rigidité de l'ensemble. Les portiques est et ouest montrent chacun la mise en œuvre d'un potelet additionnel au centre du tiers médian qui soutient un entrain transversal de forte section. Pour garantir la bonne stabilité de cette importante pièce, des aisseliers sont disposés aux angles.

Ce dispositif constitue la base porteuse sur laquelle repose la première enrayure (fig. 38). Celle-ci est formée de deux poutres principales croisées à angle droit, disposées en diagonale par rapport à l'alignement des murs. Toutes deux reposent sur les sablières qui prennent appui sur l'arase des murs. Chaque angle de la croix formée par les deux poutres est rigidifié par des goussets massifs. Depuis le centre de ces goussets rayonnent, perpendiculairement à ceux-ci, des solives qui rejoignent les sablières. L'ensemble des éléments rayonnants est ensuite consolidé par une seconde cour de goussets à partir desquels partent des soliveaux secondaires jumelés.

Cette plate-forme rigide, de plan octogonal, constitue la base structurelle de la flèche sur laquelle est répartie l'ensemble des charges descendantes transmises. Bien que, par manque de matériel, il a été impossible d'accéder aux structures supra-jacentes, leur observation partielle a néanmoins pu révéler plusieurs autres enrayures étagées autour d'un poinçon central, prenant appui sur la première enrayure. Quant au beffroi des cloches, aucune description n'est possible tant les fenêtres d'observation sont réduites.

L'ensemble des éléments constitutifs observés de la charpente sont soigneusement et très précisément taillés dans des grumes en chêne de forte section. L'inspection des assemblages a démontré un recours exclusif à des emboitements à tenon mortaise chevillés. Ainsi que l'a évoqué Patrick Hoffsummer dans son rapport, cette charpente semble réalisée d'une seule traite. Nous constatons cependant que l'entrain, soutenant la première enrayure, pourrait avoir été positionné ultérieurement en renfort. Toutefois, rien d'apparent n'explique les raisons qui ont mené à cette intervention, à moins qu'une éventuelle pathologie structurelle se soit manifestée au lendemain de l'incendie du 2 juin 1859 qui a laissé des traces de suie sur certains éléments.

La cage d'escalier

Implantation et articulation générale

La cage d'escalier est un espace cloisonné, compris entre la tour et les actuels sanitaires. Au rez-de-chaussée, cet espace était à l'origine accessible depuis la tour, par la volée de marches nord (fig. 16). Aujourd'hui, des plaques en carton-plâtre cloisonnent l'espace, uniquement accessible par une porte ménagée à l'est du pilier oriental nord. La cage d'escalier désert l'étage du massif occidental, donnant, à droite, sur la tour, à gauche, sur la loge des artistes et, en face, sur la tribune. Cet étage, comme nous l'avons vu pour la tour, est défini par une dalle en béton lors des derniers travaux entrepris sous Guy Ciplet.

Cloison nord du rez-de-chaussée

Au rez-de-chaussée, la séparation entre la cage d'escalier et les sanitaires est assurée par une cloison présentant une mise en œuvre hétérogène, liée à l'emploi de matériaux de construction de natures différentes (fig. 39). Ainsi, la partie inférieure du mur se constitue d'une maçonnerie de moellons de pierre calcaire, bruts ou grossièrement ébauchés. Leur empilement est irrégulier étant donné la différence du calibre des pierres allant du petit au moyen format. Ils sont liés par un mortier maigre de chaux de couleur jaune. Sa pâte est hétérogène, nous y retrouvons notamment des nodules et des inclusions diverses, comme du poil animal en quantité significative. Les joints sont beurrés, puisqu'ils sont pleins et incertains, recouvrant une partie des éléments.

Sur cette maçonnerie de moellons repose une autre en brique. Elle se caractérise par un appareillage alternant des lits de panneresses et des lits de boutisses, formant ainsi des croix. Néanmoins, il s'agit d'une tendance générale puisque, à plusieurs endroits, des irrégularités ont été observées. En effet, certaines briques ont été ponctuellement posées de chant. On observe aussi le recours à du plaquage. Selon un échantillonnage d'une quinzaine de briques, elles ont un gabarit de 22,8 cm en panneresse pour 11 cm en boutisse. La pâte du mortier est similaire à celle de la maçonnerie sous-jacente, et son application est tout aussi grossière. Les joints de lits et de bouts sont pleins et gras. De ce fait, le tracé de ceux-ci est irrégulier.

Des traces d'enduit sont observables sur la surface de ces deux unités stratigraphiques, montrant qu'il existait, à l'origine, un enduit homogène qui recouvrait l'ensemble du mur. Ce dernier permettait d'aplanir sa surface, masquant ainsi l'irrégularité de la maçonnerie. Cet

enduit a sans doute dû être picté lors des campagnes de désinfection de la mérule alors en cours sur site.

Au sommet du mur reposent deux assises de briques industrielles liaisonnées au ciment. Il s'agit d'assises de ragréage qui ont été maçonnées pour combler l'interstice entre le mur et la dalle béton. Les mêmes observations ont été faites sur le parement opposé du mur visible depuis les sanitaires (fig. 40).

Hormis les dernières assises de briques contemporaines, les différentes unités stratigraphiques comprenant la maçonnerie de moellons et celle de briques, relèvent d'un même élan constructif cohérent, comme le montre l'emploi d'un même mortier. Ce mur n'est pas porteur, il a pour unique fonction de cloisonner l'espace.

Mur de refend

La cloison précédemment analysée s'appuie à l'ouest contre une colonne, présentant des caractéristiques stylistiques identiques à celles de la nef datant de la seconde moitié du XV^e siècle (fig. 39). Néanmoins, cette dernière se distingue des autres par sa configuration particulière. En effet, la base de la colonne, ainsi que les assises de son fût, sont taillées à l'ouest pour former une chaîne en besace, s'intégrant à moitié dans le mur de refend en moellons de calcaire qui court d'est en ouest jusqu'au parement intérieur de la façade occidentale. Ainsi, la colonne se trouve prise entre la cloison et le mur de refend.

La base de la colonne n'est pas visible dans son entièreté puisque son observation est partiellement entravée par le rehaussement du niveau de circulation actuel, aujourd'hui couvert par des panneaux OSB (fig. 41). Le chapiteau, quant à lui, peut être observé depuis le premier étage de la cage d'escalier (fig. 42).

Comme l'avait déjà relevé Laetitia Demoulin, la colonne sert d'appui à un grand arc brisé qui trouve son deuxième point d'appui sur la colonne [CLNB] dans la nef ¹⁹⁷ (fig. 129). Dès lors, nous comprenons que, à l'origine, l'organisation des espaces intérieurs de la nef prévoyait une travée plus longue dans le collatéral nord que dans celui du sud, attestant de la dissymétrie de l'église médiévale ¹⁹⁸. Les actuels sanitaires se trouvent donc à l'extrémité occidentale du collatéral nord médiéval qui devait occuper à cette période la fonction de

¹⁹⁷ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 161-162.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 162.

baptistère, comme le suggère le témoignage de Marc Dandoy qui a retrouvé les fonds baptismaux à cet endroit ¹⁹⁹, aujourd'hui conservés au Musée communal de la ville de Huy.

Concernant l'arc, ses claveaux en pierre calcaire présentent une fine taille au ciseau bédane, confirmant son origine médiévale. Leurs angles sont coupés et leur intrados montre le creusement d'une rainure profonde. Le quatrième claveau présente également un creux rectangulaire postérieurement taillé. Ces retailles de l'arc ne trouvent, encore aujourd'hui, aucune explication quant à leur fonction d'origine (fig. 42).

Quant au mur de refend, nous avons vu que celui-ci est contemporain de la colonne. Il s'élève au deuxième étage pour rejoindre le sommet du mur des grandes arcades. Au second niveau, les moellons sont conjoints à des pierres taillées remployées caractéristiques par leur taille brochée linéaire verticale, ou horizontale que nous savons dater de 1224. Ces blocs servent d'ancrage dans le mur et structurent la maçonnerie de moellons grossièrement empilés. L'ensemble est lié par un mortier friable blanc tirant vers le gris avec des inclusions de charbon.

Pilier en briques

La travée est raccourcie par un pilier quadrangulaire construit sous l'arc en pierre de la première travée d'origine, à l'angle formé par le prolongement nord de l'alignement du mur oriental de la tour ²⁰⁰ (fig. 43 et 44).

Sur sa face orientale, le pilier se courbe légèrement à son sommet vers l'est. Sur ce dernier s'appuie une ossature en bois de petits éléments, couverte d'un lattis, définissant le nouveau tracé de l'arc (fig. 45). De l'autre côté, sur les voussoirs en pierre de l'arc existant, ont été entaillées de petites amorces qui accueillaient l'ossature en bois (fig. 46). Par-dessus le lattis était appliqué une couche de plâtre de finition qui masquait cette redéfinition de l'espace, la rendant inaperçue. Cette intervention peut être raisonnablement datée comme étant contemporaine à l'habillage en stuc de l'édifice. Par ailleurs, on retrouve sur le pilier, à raz de la nouvelle dalle en béton XX^e, un chapiteau en stuc d'un pilastre qui devait prendre appui sur le niveau de sol du rez-de-chaussée (fig. 47).

Le pilier sert de support au mur oriental de la cage d'escalier qui s'appuie d'autre part contre le parement extérieur de la façade nord de la tour, divisant ainsi l'espace de la cage d'escalier avec celui de la tribune. Celui-ci s'élève jusqu'à hauteur du sommet des murs des

¹⁹⁹ Entretien avec DANDOY, M., archéologue sur les fouilles entre 1978-1980, 18 mars 2025.

²⁰⁰ Constatation déjà établie par Madame Demoulin lors de son mémoire : DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 162.

grandes arcades sur lesquels repose la charpente. Il est percé d'une large baie surmontée d'un arc en berceau plein-cintre, lui aussi en briques, qui donne accès à la tribune de l'orgue (fig. 48).

Le pilier en briques sert également de piédroit à la porte qui mène à l'actuelle loge des artistes, ménagée sous l'arc en pierre. A l'origine, un mur se prolongeait vers le nord dans l'alignement de la face occidentale du pilier, rejoignant le mur septentrional du collatéral. Ce mur, aujourd'hui remplacé par un autre en blocs de béton moulés, peut encore être observé dans une portion fragmentaire. Il redéfinissait, de la même manière que celui qui le substitue aujourd'hui, la limite intérieure de l'espace. Comme pour le mur nord au rez-de-chaussée, des traces d'enduit ont été relevées, indiquant qu'il existait autrefois un habillage complet du mur. Le soin accordé à recouvrir ces maçonneries s'explique d'une part par l'irrégularité des murs, et d'autre part, par une volonté de valorisation de ces espaces fonctionnels. Nous ne connaissons pas la fonction originelle de cette pièce.

Synthèse et interprétations

Au regard des observations faites lors de ce sous-chapitre, tentons de comprendre l'évolution du massif occidental de l'église qui fait suite aux transformations des espaces intérieurs opérées dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

C'est à cette période que la première travée du collatéral nord est raccourcie à la hauteur de sa correspondante au sud par souci de symétrie des espaces de prière occupés par le dévot, conclusion à laquelle Laetitia Demoulin était déjà arrivée ²⁰¹. Par ailleurs, c'est au même moment que le mur de cloison en appareillage mixte du rez-de-chaussée est construit contre la colonne médiévale préexistante, fermant l'espace de la cage d'escalier du baptistère. Cette intervention redéfinit la logique de circulation intérieure du rez-de-chaussée, en fragmentant l'espace qui était jusqu'alors ouvert. L'ancien baptistère pourrait avoir conservé sa fonction de chapelle baptismale jusqu'à la désacralisation de l'église puisque, dans son témoignage, Marc Dandoy explique que les fonds baptismaux se trouvaient encore dans cet espace au moment des fouilles archéologiques ²⁰².

C'est lors de la campagne de transformation que le premier étage fut créé. Son plancher devait reprendre le niveau et la superficie de la dalle en béton. Ainsi, au XVIII^e siècle, une partie significative à l'ouest du collatéral nord est recouverte d'un plancher tout comme la cage

²⁰¹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 162.

²⁰² Entretien avec DANDOY, M., archéologue sur les fouilles entre 1978-1980, 18 mars 2025.

d'escalier, la tour et la tribune de l'orgue. L'adjonction de ce niveau de plancher transforme complètement la perception des volumes et surfaces du massif occidental, rompant avec la logique médiévale d'une église haute et dégagée.

Par ailleurs, le premier étage connaît un phénomène de cloisonnement des espaces par la construction de murs. Ainsi, le massif occidental est pourvu de trois nouveaux espaces fonctionnels (le premier étage de la tour, l'actuelle loge des artistes, et la tribune de l'orgue). L'usage qui est fait de ces pièces est inconnu, mais elles devaient probablement être inaccessibles aux fidèles.

La nef

Les élévations extérieures

Le collatéral nord

Le mur occidental

Le mur occidental du collatéral nord est en léger retrait par rapport à l'alignement de l'élévation adjacente de la tour (fig. 49). Il repose sur un soubassement, reprenant la hauteur de celui de la tour, constitué de trois assises de moellons de calcaire équarris à tête dressée, associés à des pierres de remploi.

Nous savons que le parement actuel de l'élévation est monté en 1956 en remplacement d'un ouvrage en ciment ²⁰³. Il est hétérogène par l'emploi d'une variété de pierres gréseuses et calcaires, sous la forme de moellons équarris à tête dressée, liées par un mortier de ciment aux joints gras et au tracé incertain. Des pierres de remploi ont également été relevées, que nous savons provenir d'anciennes constructions de la ville ²⁰⁴. De ce fait, nous ne sommes pas étonnés d'y observer une diversité de techniques de taille. A intervalles réguliers, sur la hauteur du mur, des assises de réglage assurent un alignement rectiligne des joints de lit, témoignant d'un souci de conserver une certaine horizontalité malgré l'irrégularité générale de l'appareil.

Enfin, au sommet du mur, une étroite bande de moellons a été maçonnée ultérieurement le long de la pente de toiture, sans doute au moment de la réfection de celle-ci entre 1988 et 1992 ²⁰⁵, conséquence probable de l'arasement partiel du mur alors en place (fig. 49).

Le mur gouttereau

Le mur gouttereau nord mesure 22,5 mètres de long pour 5,5 mètres de hauteur ²⁰⁶ (fig. 50 et 51). Il se constitue d'une maçonnerie irrégulière de moellons de grès bruts, d'origines et de couleurs variées, mais aussi, en plus faible proportion, de moellons de calcaire bruts parsemés çà et là. Quelques rares éléments de poudingue ou de travertin ont aussi été relevés. L'ensemble de ces éléments sont liaisonnés par un mortier de ciment beurré contraignant la lecture de l'élévation ²⁰⁷.

²⁰³ Voir p. 34.

²⁰⁴ Voir p. 34.

²⁰⁵ Voir p. 38.

²⁰⁶ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 150.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 151.

Celle-ci présente le percement de quatre fenêtres à arc brisé, disposées à intervalles réguliers l'une de l'autre. Elles sont issues de la campagne de restauration stylistique néogothique coordonnée par l'architecte Schoemaekers entre 1908 et 1911 ²⁰⁸.

Si leur remplage s'organise de la même manière en deux lancettes géminées séparées l'une de l'autre par un meneau, leur réseau présente deux modèles alternés. Le premier se constitue des arcs des deux lancettes dont l'intrados est trilobé, surmonté d'un jour trilobé posé sur deux lobes, tandis que le second, lui aussi constitué des arcs des deux lancettes identiques, est surmonté ici d'un soufflet posé sur pointe.

Ces éléments, ainsi que l'encadrement, sont réalisés en petit granit et présentent, en parement, une finition au ciseau, après un premier dégrossissage à la boucharde ²⁰⁹.

Autour des baies néogothiques, le ragréage réalisé après leur mise en place est difficile à distinguer. En effet, des moellons remployés du mur ont été utilisés, rendant les interventions presque invisibles. Le rejointoyage au mortier de ciment a contribué à dissimuler les limites du ragréage. Une exception notable concerne la première baie en partant de l'ouest qui est surmontée, à son aplomb, d'une portion de maçonnerie en moellons de calcaire équarris qui contraste nettement avec la maçonnerie adjacente ²¹⁰.

Sous la deuxième baie en partant de l'ouest, une assise de pierres calcaire de gabarit moyen sert d'appui à la baie. Un tel dispositif n'a été observé sur aucune autre fenêtre. Laetitia Demoulin propose l'hypothèse qu'il s'agit de l'appui remployé de l'ancienne baie du XVIII^e siècle à arc en plein-cintre ²¹¹, ce qui paraît être l'attribution la plus logique.

Outre le percement de nouvelles fenêtres néogothiques venant remplacer celles du XVIII^e siècle, le mur gouttereau révèle plusieurs autres remaniements qu'il convient d'examiner avec attention. Comme nous l'avons vu lors du sous-chapitre précédant, le mur occidental du collatéral a fait l'objet d'un renouvellement intégral de son parement. Cette intervention a engendré l'écroulement partiel de la chaîne à l'angle formé avec le mur gouttereau, et d'une portion verticale étroite d'environ 90 centimètres de large de la maçonnerie de ce dernier ²¹². Ces dégradations ont nécessité la reconstruction de l'angle touché, dont la

²⁰⁸ Voir p. 33-34.

²⁰⁹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 149.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 153.

²¹¹ *Ibid.*, p. 150.

²¹² *Ibid.*, p. 152.

limite est clairement visible par la couture qui s'élève du pied du mur jusqu'à la corniche (fig. 52).

Toujours à l'extrémité ouest de l'élévation, une ancienne porte comblée a été relevée ²¹³ (fig. 52). Avant comblement, celle-ci devait donner accès au baptistère, aujourd'hui transformé en sanitaires. Son piédroit de gauche se constitue de moellons de grès grossièrement ébauchés et relativement proprement posés, tandis que le piédroit de droite a disparu lors de la reconstruction de la chaîne d'angle susmentionnée. La porte est surmontée d'un arc surbaissé formé de fins moellons de grès posés en délit (fig. 52). S'il est difficile de formuler des explications quant aux origines de l'ouverture de cette baie et de son comblement ultérieur, et qu'une datation absolue est vaine, nous pouvons néanmoins constituer une chronologie relative des différentes structures. Naturellement, c'est le mur qui est construit dans un premier temps. Il est ensuite percé de la porte, cette dernière comblée ultérieurement. Enfin, la construction de la chaîne d'angle vient recouper les structures antérieures ²¹⁴.

A gauche de cette porte, l'empilement des moellons semble montrer le fantôme d'un arc (fig. 52). Malheureusement, l'irrégularité de la pose et la généreuse application du mortier de ciment rend difficile la lecture et l'identification de cette perturbation. Par conséquent, aucune relation stratigraphique ne peut être dressée avec la porte adjacente. Ce travail se contente de son unique mention.

Plus haut, l'élévation montre le ménagement d'une étroite baie qui éclaire l'actuelle loge des artistes. Celle-ci est comprise dans une portion de maçonnerie rectangulaire déterminée par des coutures, attestant d'une intervention postérieure de remaniement de la façade (fig. 52). Laetitia Demoulin propose d'associer cette perturbation à une baie comblée ayant précédé l'actuelle ²¹⁵. Si l'hypothèse de la contributrice précédente semble vraisemblable, le tracé des coutures reste néanmoins difficile à suivre puisqu'il se fond dans la maçonnerie périphérique. En l'absence de nouveaux arguments, la recherche reste en l'état.

Entre la troisième et la quatrième baie en partant de l'ouest, une maçonnerie de moellons équarris et assisés, majoritairement en calcaire mais comportant également du grès, se distingue de la maçonnerie voisine par deux coutures nettes (fig. 50-51). La première, horizontale, se situe à 70 centimètres au-dessus du niveau de la cour, tandis que la seconde, verticale, court à

²¹³ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 151-152.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 152.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 155.

40 centimètres du piédroit de la troisième baie en partant de l'ouest ²¹⁶. Ces coutures, témoignant de l'hétérogénéité de la maçonnerie et des multiples campagnes de construction présentes sur l'élévation, sont difficiles à interpréter. Cependant, la nette délimitation de cette structure pourrait indiquer un remploi d'une campagne de construction antérieure. Les arguments restent toutefois trop faibles pour permettre une attribution certaine, d'autant que cette portion de mur pourrait tout aussi bien avoir été reprise en sous-œuvre lors d'un réaménagement ultérieur.

Dans cette maçonnerie, une niche en cul de four est aménagée ²¹⁷ (fig. 50-51). L'encadrement de celle-ci est en briques posées sur champ pour former le seuil, en boutisse pour les montants, puis disposées suivant la courbure de l'arc en berceau. Le fond de la niche est recouvert d'un enduit conservant des traces de polychromie révélant un fond bleu étoilé ²¹⁸. Elle devait sans doute accueillir une sculpture, aujourd'hui disparue. Dans cette configuration, il est plus que probable, comme l'avait déjà formulé Laetitia Demoulin, que cette niche soit liée au couvent de Sainte-Aldegonde, fondé à côté de l'église le 20 janvier 1449, aujourd'hui disparu ²¹⁹. Ainsi, si cette hypothèse se vérifie, la niche et la maçonnerie contemporaine qui l'abrite pourraient appartenir à un parement antérieur du mur gouttereau, préexistant à l'état actuel de l'élévation.

Bien qu'anecdotiques, deux pierres en saillie ont été relevées au-dessus de la niche. Celles-ci sont associées à un léger renforcement de la maçonnerie supra-jacente. La pose de la corniche semble faire fi de ce renforcement, puisque son tracé ne s'en trouve pas impacté. Cette constatation, déjà relevée par Laetitia Demoulin, semble montrer que l'inflexion du parement est antérieure à la restauration de la toiture. ²²⁰

Au travers de ces observations, nous comprenons que le mur gouttereau nord a fait l'objet de multiples remaniements ponctuels au cours des siècles. Bien qu'aucune datation absolue ne soit envisageable et que les relations stratigraphiques entre les différentes perturbations ne puissent pas toujours être déterminées, le mur gouttereau semble au minimum dater du XVIII^e siècle, puisque l'on connaît, par les sources et par les données matérielles constatées in-situ, la pose des baies à arc en plein-cintre. Toutefois, il ne semble pas indiqué de

²¹⁶ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 154.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 153.

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ *Ibid.*, p. 153-154.

²²⁰ *Ibid.*, p. 154.

faire remonter l'attribution du parement à la période médiévale, hormis éventuellement la niche et la maçonnerie associée.

Le mur oriental

Le mur oriental montre une homogénéité de mise en œuvre avec une maçonnerie de moellons de grès dans laquelle est percée une baie à arc en berceau, sans doute héritée de la transformation stylistique des ouvertures en 1760 ²²¹. Elle a par la suite été comblée par un agrégat de moellons. Cette intervention est probablement liée à la pose de l'autel dans le collatéral pour éviter les effets de contre-jour aux dévots en prière.

Le collatéral sud

Le mur occidental

La façade occidentale du collatéral sud ne se prolonge pas dans l'alignement de la façade occidentale de la tour, mais forme un angle à 45° pour rejoindre le mur gouttereau sud (fig. 53 et 54). Cette implantation particulière du mur répond à une contrainte de circulation. En effet, la rue de Saint-Mengold, qui longe l'édifice au sud, avant de déboucher, d'une part, sur la Place Verte et, d'autre part, sur les rues des Esses, des Cloches et des Frères Mineurs, est particulièrement étroite du fait de la forte densité du tissu urbain. La maison Nokin, implantée à l'angle, restreint davantage l'espace de passage. Dès lors, le choix d'un pan coupé s'est imposé, visant à faciliter la circulation des piétons, chevaux et chariots. Par ailleurs, l'angle de la maison Nokin a lui aussi été redéfini en arrondi, à hauteur d'homme, pour rendre plus aisé le virage des véhicules tractés.

Le mur mesure 3, 4 mètres de large pour 9 mètres de haut ²²² (fig. 54 et 55). Il s'appuie sur le même soubassement chanfreiné en saillie déjà observé sur la façade ouest de la tour (fig. 56). De la même manière, il se compose de deux assises de pierres de taille ayant fortement souffert des intempéries. Trois d'entre elles, disposées sur la seconde assise, ont été remplacées par de nouveaux éléments, montrant une découpe à la scie circulaire et un polissage à la disqueuse. En accord avec la conclusion de Laetitia Demoulin qui avait déjà observé cette intervention ²²³, ces nouveaux éléments peuvent être affiliés à la dernière campagne de restauration de l'édifice en 1995, ou à une réparation, plus récente encore, réalisée par les ouvriers communaux de la ville en charge de la maintenance du site ²²⁴. La taille de l'un des

²²¹ Voir p. 31.

²²² DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 143.

²²³ *Ibid.*, p. 145.

²²⁴ *Ibid.*

blocs d'origine est néanmoins identifiable. Il présente sur son parement une ciselure périmétrique presque effacée de 4 à 5 centimètres et une taille brochée au ciseau bédane du centre ²²⁵. Comme nous l'avons vu pour les maçonneries de la tour, cette taille s'affilie au chantier de reconstruction de l'église dans le dernier tiers du XV^e siècle. Par conséquent, le soubassement, encore en place, peut être considéré comme datant de cette campagne de travaux. Dès lors, nous comprenons que l'implantation du mur suivait déjà ce tracé à cette période, répondant aux contraintes de circulation.

Le mur qui s'appuie sur le soubassement montre un appareillage réglé de pierres de taille. Sur quelques-unes d'entre elles, dans la partie basse, nous observons l'emploi de la même taille oblique au ciseau bédane accompagnée d'une ciselure périmétrique de trois à quatre centimètres ²²⁶. Ainsi, l'élévation serait contemporaine, en partie du moins, du soubassement.

A mi-hauteur, l'élévation présente un ressaut sur toute la largeur de la maçonnerie, aligné à celui de la tour. La profondeur de ce ressaut s'amincit à mesure qu'il progresse vers la droite jusqu'à ce qu'il disparaisse complètement à l'extrémité ²²⁷.

Au sommet de l'élévation, une rupture de la mise en œuvre est observable. L'appareillage réglé fait place à une portion significative du mur constituée de moellons de calcaire et de grès, bruts ou ébauchés, disposés en piles irrégulières ²²⁸. Dans l'état actuel de la recherche, il est difficile de formuler une explication à cette discontinuité de la maçonnerie, bien qu'elle agisse comme un rehaussement ou un comblement. Il est néanmoins clair que le mode de mise en œuvre dénote avec la phase tardo-médiévale sous-jacente, et que cette unité de construction est postérieure. Par ailleurs, à cet endroit, la chaîne à l'angle avec le mur gouttereau a été remontée avec de nouveaux éléments remployés.

En guise de conclusion succincte, nous avons relevé trois phases de construction sur cette élévation. La première, qui constitue la majorité du mur, se caractérise par un appareil réglé de pierres montrant notamment une taille au ciseau bédane typique du chantier de construction après 1467. La seconde concerne le rehaussement de l'élévation par une maçonnerie de moellons qui ne peut, à l'heure actuelle, pas être datée. Cependant, elle s'affilie au mode constructif hypothétiquement du XVIII^e siècle observé sur le mur gouttereau nord. Enfin, la

²²⁵ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 144.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ *Ibid.*

²²⁸ *Ibid.*

troisième se caractérise par le remplacement ponctuel d'éléments qui constituent le soubassement à la fin du XX^e siècle.

Le mur gouttereau

Le mur gouttereau sud mesure 25,8 mètres de long, et 8,4 mètres de haut ²²⁹ (fig. 57 et 58). Son élévation présente une maçonnerie hétérogène combinant des pierres de taille en calcaire de Meuse ainsi que des moellons de calcaire et de grès. Cette maçonnerie irrégulière montre une mise en œuvre des pierres de taille en boutisse, faisant ainsi office de blocs d'ancrage renforçant la structure, sans pour autant être des parpaings ²³⁰. Leurs faces d'attente servent de référence de niveau pour l'empilement des moellons. Le tout est lié par un mortier de ciment généreusement appliqué, formant des joints gras et irréguliers ²³¹.

L'élévation est percée de quatre fenêtres néo-gothiques, identiques à celles du mur gouttereau nord (fig. 59 et 60). Autour de ces baies, nous distinguons aisément le ragréage qui a suivi leur pose. Celui-ci se compose de moellons de grès et de calcaire de petit calibre, ainsi que de fragments de blocs remployés. Ces derniers présentent une ciselure de plus de 8 centimètres de large et une taille brochée oblique aux sillons parallèles.

D'autres perturbations sont observables sur la chaîne d'angle occidentale. Le ressaut formé par l'élévation du pan coupé engendre un décrochement à mi-hauteur de cette chaîne.

Dans la moitié inférieure de cette dernière, les blocs paraissent manifestement anciens, comme en témoigne leur érosion avancée, liée à une longue exposition aux intempéries au cours des siècles (fig. 61). Leur parement, fortement altéré, ne permet pas d'identifier les techniques de taille initiales. Toutefois, l'appareil adjacent du mur occidental, daté du dernier tiers du XV^e siècle, s'insère harmonieusement, sans discontinuité particulière, dans la chaîne d'angle ²³². De ce fait, ces deux éléments peuvent être considérés comme contemporains.

En revanche, la moitié supérieure de la chaîne se compose de pierres présentant une taille brochée parallèle à tendance oblique accompagnée d'une ciselure périmétrique de plus de 5 centimètres de largeur (fig. 62). Ces caractéristiques correspondent à une technique de taille moderne ²³³. Alors, nous suggérons que la partie supérieure de la chaîne d'angle a fait l'objet d'un remaniement postérieur, probablement contemporain au rehaussement du mur occidental

²²⁹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 147.

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ *Ibid.*

²³² *Ibid.*, p. 149.

²³³ *Ibid.*

du collatéral sud et à la construction du parement du mur gouttereau. Cette hypothèse se fonde sur la bonne intégration des maçonneries voisines en moellons irréguliers entre les éléments de la chaîne.

Enfin, les relevés réalisés par Laetitia Demoulin mettent en évidence une inclinaison marquée vers l'est de la partie supérieure du mur occidental du collatéral ²³⁴ (fig. 57 et 58). Cette déformation pourrait être une conséquence directe des interventions entreprises dans la maçonnerie au moment du remaniement.

A l'extrémité orientale de l'élévation, dans sa partie basse, il convient de noter une plus importante concentration de pierres de taille, formant un parement relativement régulier (fig. 63). Une palette large de techniques de taille a été relevée, telles que la brochée linéaire oblique, la pointée, la ciselée parallèle verticale ou oblique, et la ciselée oblique au bédane. Cette large variété de tailles atteste du remploi de pierres héritées de la période médiévale et moderne. ²³⁵

Depuis le sol jusqu'à 1 mètre de hauteur, se distingue un soubassement interrompu, en légère saillie de l'aplomb de façade ²³⁶ (fig. 64). Il est constitué d'un appareil réglé de pierres de taille en calcaire de Meuse, couronné d'un cordon chanfreiné. Si le cordon est entièrement taillé au ciseau, les pierres des assises sous-jacentes présentent une taille au ciseau bédane qui tend aujourd'hui à s'effacer. Le soubassement peut être identifié comme le prolongement de celui du chevet, courant sur le mur est du collatéral sud et tournant vers le mur gouttereau. Ainsi, nous confirmons l'attribution de Laetitia Demoulin de ce soubassement à la campagne de reconstruction de l'édifice dans le dernier tiers du XV^e siècle ²³⁷.

Sur le soubassement s'appuie la chaîne d'angle orientale montée de pierres de taille posées en besace. Dans la moitié inférieure de la chaîne, les éléments montrent l'emploi du ciseau bédane comme observé sur le soubassement, témoignant de leur contemporanéité ²³⁸ (fig. 65). Les éléments supérieurs semblent, quant à eux, avoir été remontés au moment de l'érection du parement (fig. 66).

Concernant la maçonnerie adjacente décrite dans le paragraphe précédent, les éléments qui la composent suivent l'alignement des joints de lit de la chaîne d'angle, mais pas celui du

²³⁴ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 149.

²³⁵ *Ibid.*, p. 150.

²³⁶ *Ibid.*, p. 148.

²³⁷ *Ibid.*

²³⁸ *Ibid.*

soubassement en saillie. Si certains semblent en place, d'autres pourraient avoir été repositionnés au moment de la construction postérieure du parement.

Pour conclure, l'état actuel du parement du mur gouttereau sud nous a révélé de multiples transformations et remaniements ponctuels au cours des siècles. Si quelques vestiges semblent encore conservés de la période médiévale, la majeure partie des maçonneries sont postérieures.

Nous pouvons légitimement nous interroger sur la datation du parement actuel du mur gouttereau. Selon les sources à disposition, la Ville et la Fabrique d'Église semblent avoir procédé à l'échange d'une section de la rue Saint-Mengold contre une du collatéral sud en 1730, visant à réaligner le tracé du mur gouttereau²³⁹. Seulement, les documents ne précisent pas les détails et les modalités de cette intervention, empêchant de se faire une idée claire du tracé original du collatéral. Discry prétend que la largeur de collatéral aurait alors été réduite. En effet, lors de travaux effectués sur le pavement de la rue Saint-Mengold vers 1840, des fondations en gros moellons auraient été mises au jour²⁴⁰, correspondant éventuellement à celles du collatéral avant le redressement²⁴¹. Selon ces données, la construction du parement dans son état actuel remonterait approximativement à l'année 1730.

Le mur oriental

L'élévation orientale extérieure du collatéral est montée d'une maçonnerie irrégulière de moellons de grès houiller, grossièrement empilés et liés par un mortier de ciment probablement issu d'un rejointoyage lors des derniers travaux (fig. 67). Au centre de l'encadrement monté de pierres de taille, une ancienne baie à arc en plein-cintre est encore visible. La forme de l'encadrement de la baie nous rappelle évidemment la campagne de transformation des fenêtres de l'église en 1760²⁴². Laetitia Demoulin a alors très logiquement attribué la baie à cette période²⁴³. Elle fonde aussi son attribution sur l'argument de la technique de taille employée pour la réalisation des piédroits. En effet, nous distinguons clairement une taille brochée parallèle à tendance oblique dont la régularité des sillons indique un soin particulier. Cette taille est associée à une ciselure périmétrique de plus de 8 centimètres de large. Par ailleurs, la transition entre les deux traitements est accentuée par un fin anglet taillé,

²³⁹ Voir p. 30.

²⁴⁰ DISCRY, F., *op. cit.*, p. 3.

²⁴¹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 147.

²⁴² Voir p. 31.

²⁴³ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 168.

montrant que la technique poursuit un objectif esthétique ²⁴⁴. Ce mode de taille des éléments a déjà été observé ponctuellement sur le mur gouttereau adjacent. De toute évidence, celle-ci date de la période moderne. Ce fait irait alors dans le sens d'une attribution de la fenêtre à la campagne de renouvellement esthétique des ouvertures en 1760 ²⁴⁵. Elle a été comblée par la suite avec un agrégat de moellons de grès.

Les élévations intérieures

Dans son étude architecturale, Laetitia Demoulin semble ne pas s'attarder à l'analyse des élévations intérieures de la nef.

Grâce à l'énergique campagne de décapage des enduits entre 1988 et 1992 sur la moitié inférieure des élévations intérieures ²⁴⁶, une surface significative de maçonnerie a été mise au jour, offrant ainsi l'opportunité d'enregistrer et d'interpréter les différentes phases de mise en œuvre.

Le collatéral nord

Le mur occidental

En raison de l'installation de cabines pour les sanitaires du centre culturel, le parement intérieur du mur occidental du collatéral nord n'a pas pu être analysé, empêchant de se faire une idée quant à la connexion entre ce dernier et le mur septentrional du collatéral.

Le mur septentrional

D'ordre général, le parement intérieur du mur nord se présente sous la forme d'une maçonnerie composée de moellons bruts de calcaire, grossièrement empilés, et liés par un mortier de chaux beurré (fig. 68-70). A l'origine, l'ensemble de l'élévation devait être couvert d'un enduit de chaux, assurant à la fois un rôle décoratif et protecteur des maçonneries sous-jacentes. Si, d'apparence, le mur ne semble revêtir aucun intérêt, une inspection plus fine a révélé de nombreuses perturbations et un enchevêtrement complexe de plusieurs campagnes de construction. Pour ces raisons, ce chapitre s'articule par description individuelle de chaque unité constructive codifiée. Bien que cette méthode n'ait pas été utilisée lors des autres sous-chapitres de l'analyse archéologique, elle s'est avérée nécessaire pour le présent mur.

²⁴⁴ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 167.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 168.

²⁴⁶ Voir p. 39.

Unité constructive 001 [UC001]

Dans la moitié orientale du mur nord, sous la troisième baie en partant de l'ouest, se distingue une première unité constructive, arbitrairement codifiée UC001, d'une longueur de 4,3 mètres et d'une hauteur de 2,5 mètres. Elle est bornée à l'ouest par une couture qui part du niveau du sol pour s'infléchir vers l'est et rejoindre le ras du seuil de la baie. A son extrémité orientale, elle est délimitée par une couture verticale bien droite (fig. 71).

Cette portion de mur se caractérise par une maçonnerie de moellons de calcaire et de grès houiller en faible quantité, bruts ou ébauchés, de calibres variés, allant du petit au moyen format. Ils sont liaisonnés par un mortier de chaux blanc relativement homogène, dont les joints sont pleins et incertains, recouvrant la plus grande partie des éléments.

L'extrémité orientale est marquée par une chaîne d'angle en besace réalisée en pierre calcaire taillée de faible hauteur (fig. 71). Sa disposition révèle que, à l'origine, le mur devait tourner à 90° vers le nord. Des trous sont taillés dans les éléments qui la constituent à 1,67 m, 1,85 m et 2,12 m par rapport au niveau de plancher actuel. Deux de ces cavités ont conservé leur gaine de plomb. Leur alignement vertical nous renseigne sur une éventuelle ancienne structure métallique à ventail sur gonds. Cependant, la nature exacte de ce dispositif reste difficile à déterminer à ce stade.

Unité constructive 002 [UC002]

Dans l'unité constructive UC001, à 50 cm à gauche de la chaîne d'angle et à 40 cm au-dessus du niveau de plancher, une niche de 50 cm de large pour 70 cm de hauteur est ménagée dans la maçonnerie (fig. 71). Codifiée UC002, elle se compose de quatre éléments : un seuil, deux piédroits et un linteau, tous monolithiques. Ces éléments d'encadrement en pierre calcaire de Meuse mesurent entre 11 à 13 cm de largeur, et entre 42 à 46 cm de longueur. La profondeur n'a pas pu être relevée en raison du comblement postérieur de la niche. L'état de conservation de ces éléments n'a pas permis d'identifier une technique de taille de pierre spécifique.

Le mortier utilisé est identique à celui de l'UC001, montrant un rapport de contemporanéité des deux structures. L'espace compris entre la niche et la chaîne est comblé par des moellons équarris à tête dressée. Ceux-ci sont taillés et mis en œuvre de telle manière à respecter l'alignement des joints de lit des assises de la chaîne d'angle. Notons le soin accordé à la mise en œuvre de l'angle par comparaison au reste de la même unité constructive. Ainsi, nous comprenons que les unités de construction UC001 et UC002 ont été conçues dans un même élan constructif contemporain.

Unité constructive 003 [UC003]

Postérieurement, la niche est comblée par un amas de moellons de pierre calcaire frustement empilés (fig. 71).

Les trois unités stratigraphiques (UC 001 à 003) présentent sur la quasi-totalité de leur parement des traces de suie, résultant probablement d'un incendie. Cet accident a pu se produire, soit avant la pose de l'enduit, impliquant le remploi d'une structure antérieure, soit après le décapage de l'enduit, ce qui semble fort peu probable puisqu'aucun évènement de la sorte n'a été signalé récemment.

Unité constructive 004 [UC004]

La chaîne d'angle sert d'appui à droite à un mur en moellons de calcaire bruts, nommé UC004 (fig. 70). Il s'étend jusqu'à l'angle nord-est du collatéral. Bien que sa maçonnerie ne soit pas entièrement observable en raison de la présence de l'enduit conservé sur la moitié supérieure de l'élévation, il est probable qu'elle s'élève jusqu'au sommet. Le mortier de chaux employé ici, de couleur grise et au grain plus épais, présente une texture friable, qui contraste avec celui de l'UC001. Sa matrice présente des inclusions de charbon et de très petits cailloutis. Il est appliqué généreusement sur le mur, recouvrant certains éléments. De la suie analogue à celle des unités constructives précédentes a été relevée, montrant que, si ces traces sont localisées, elles s'étendent néanmoins sur plusieurs phases.

Le mur qui s'appuie contre l'UC001 à l'ouest, se caractérise par une maçonnerie parfaitement identique à celle décrite lors du paragraphe précédent. Nous pouvons raisonnablement les considérer comme contemporaines l'une de l'autre. Ainsi, la même unité constructive leur a été attribuée.

Par le matériau de construction et le mortier employé, ainsi que leurs caractéristiques de mise en œuvre, les maçonneries de l'UC004 s'apparentent au mur de refend au nord de la cage d'escalier, que nous savons contemporain au chantier de reconstruction de l'église au XV^e siècle. Par conséquent, l'UC004 peut être raisonnablement considérée comme contemporaine de cette phase de construction de l'église. Si cette unité constructive s'appuie de part et d'autre contre l'UC001, cette dernière appartient à une structure antérieure récupérée.

Lors de l'entretien avec Marc Dandoy, ce dernier a mentionné l'existence d'éventuelles maisons implantées à l'emplacement du collatéral et qui auraient dès lors été intégrées à l'église. Cette hypothèse, il la fonde sur la découverte d'une citerne dans l'extrémité occidentale du collatéral nord, sous le niveau d'occupation du XV^e siècle. À l'intérieur de celle-ci, du

matériel archéologique aurait été retrouvé datant du XIV^e siècle, soit avant la réédification de l'église tardo-médiévale. L'intégration d'une citerne à une église est assez peu courante. Dès lors, se pose la question d'une éventuelle maison antérieure au-dessus de la citerne, dans les limites du collatéral. Si le quartier possédait un tissu urbain dense et serré autour de l'église primitive, comme cela semble être une habitude urbanistique classique à Huy, alors l'UC001 pourrait être un vestige d'une maison accolée, détruite lors du sac de Huy en 1467 et dont les vestiges ont été réutilisés pour ériger le mur gouttereau.

Unité constructive 005 [UC005]

Dans l'alignement vertical de la dernière fenêtre en partant de l'ouest, l'unité constructive UC004 est percée d'une ancienne porte qui donnait à l'origine accès au volume annexe, aujourd'hui occupé par la chaufferie (fig. 72). Le percement de cette baie a provoqué un arrachement partiel des maçonneries préexistantes nécessitant, par conséquent, un ragréage du pourtour. A droite de l'ouverture, le piédroit est constitué de briques grossièrement empilées, tandis qu'à gauche, les moellons extraits lors du percement, ont été remployés et disposés de manière confuse pour combler sommairement la maçonnerie abîmée. La partie supérieure de la porte a, elle aussi, été comblée rudimentairement avec l'emploi conjoint de briques posées pêle-mêle en panneresse et boutisse pour boucher les trous, ainsi que de briques posées de chant formant le départ d'un pseudo-arc à droite. Par-dessus cette maçonnerie bricolée, une assise de réglage de briques en panneresse est maçonnée pour servir d'appui à la baie néo-gothique. Cette intervention est à rapprocher de l'UC007 décrite plus loin.

Unité constructive 006 [UC006]

Plusieurs perturbations ont été relevées en lien avec différentes campagnes de remaniement des fenêtres. En effet, déjà au XVIII^e siècle, nous avons vu que les fenêtres gothiques d'origine faisaient place à de nouvelles à arc en plein cintre. La mise en place de ces fenêtres a nécessité l'arrachement de portions de maçonnerie pour permettre leur pose. Les maçonneries endommagées par l'intervention ont été ragréées avec les moellons de pierre calcaire récupérés des murs, liés par un mortier à forte concentration de sable et de gros nodules de chaux, lui donnant cette couleur orange très caractéristique (fig. 73).

Unité constructive 007 [UC007]

Par la suite, le début du XX^e siècle voit l'exécution d'une nouvelle campagne de remaniement avec l'installation de baies néogothiques embrassant à nouveau l'esthétique médiévale de l'édifice. Comme pour l'intervention précédente, l'arrachement des baies en place a occasionné la démolition d'une portion de la maçonnerie. Le ragréage qui suit la pose des

baies montre ici l'emploi de briques (fig. 73). L'empilement des différents éléments est grossier puisqu'ils étaient destinés à être recouverts d'un enduit. Si un relevé métrique systématique des briques est difficilement envisageable car la plupart de celles-ci sont cassées, leur matrice semble être identique.

Synthèse et interprétations

L'analyse archéologique des parements intérieurs du mur septentrional du collatéral nord de l'édifice a révélé la coexistence de plusieurs phases constructives. L'UC001, accompagnée de sa niche associée (UC002), témoignent d'une maçonnerie antérieure, peut-être d'origine domestique, intégrée lors de la reconstruction de l'édifice à la fin du XV^e siècle.

La chaîne d'angle marquant la limite occidentale de cette unité constructive se trouve précisément à l'emplacement du désaxement du mur gouttereau nord, ce qui suggère qu'elle pourrait en être à l'origine. Par ailleurs, la découverte d'une citerne à l'extrémité occidentale du collatéral confirme la présence, avant le chantier de reconstruction du XV^e siècle, de maisons proches du tracé périphérique de l'église primitive. Ces structures auraient été partiellement intégrées aux maçonneries de l'église lors de son agrandissement après le sac de Huy.

L'UC004, comme nous l'avons vu, est le témoin de cette phase de reconstruction tardomédiévale du collatéral nord.

Enfin, les campagnes successives de remaniement des baies illustrent l'évolution des pratiques architecturales et des préférences esthétiques entre la seconde moitié du XVIII^e et le début du XX^e siècle.

Le mur oriental

Le mur oriental du collatéral nord a lui aussi été décapé, permettant l'étude de ses maçonneries (fig. 74). Celles-ci révèlent une étonnante complexité avec la présence de nombreuses perturbations issues de phases de construction différentes superposées.

Tout d'abord, la portion du mur à l'extrémité gauche, qui fait la jonction avec l'angle, présente le même mode de mise en œuvre que l'UC004 du parement intérieur du mur gouttereau nord. A l'angle, les moellons grossièrement équarris servent d'agrafes qui s'encastrent dans le mur nord, garantissant ainsi l'interpénétration des deux murs. De toute évidence, au vu de l'emploi du même mortier, du même mode de mise en œuvre, et de ces éléments encastres, ces deux murs font partie d'une même phase de construction que nous avons déjà attribuée à la fin du XV^e siècle dans le sous-chapitre précédent.

Au pied du mur, dans la partie centrale de celui-ci, nous constatons qu'une portion significative de la maçonnerie d'à peu près 1,5 mètre de large pour 1 mètre de haut se distingue du reste de l'élévation par des coutures irrégulières. Elle se constitue de moellons de pierre calcaire jetés, qui se désolidarisent les uns des autres en raison de la dégradation du mortier de chaux. Cette maçonnerie semble correspondre au comblement d'une cavité sans doute en lien avec l'arrachement de l'autel infesté par la mэрule.

Sur toute la hauteur de l'élévation, au-dessus du comblement décrit, un rejointoyage au mortier de ciment a été opéré sur une bande d'approximativement 1 mètre de largeur. Cette opération est vraisemblablement associée à la reconstruction de cette zone avec des moellons récupérés de la maçonnerie initiale. A intervalles d'approximativement un mètre, quatre assises de réglage sont montées de carreaux de céramique très épais. Cet important remaniement du mur pourrait trouver son origine dans les travaux liés à l'installation de la chaufferie qui se trouve juste derrière.

La baie à arc en plein-cintre, visible depuis l'extérieur, est comblée par des briques empilées en panneresse et liaisonnées par un mortier de chaux jaunâtre appliqué grossièrement, formant ainsi des joints gras et irréguliers. Le pourtour de la baie a été rejointoyé au mortier ciment, peut-être en prévention d'un effondrement du comblement qui n'était plus solidaire.

En bas à droite, nous notons la présence d'une petite niche en briques, encastrée dans le mur. Elle présente une feuillure avec une bătée témoignant d'un ancien système de fermeture à ventail. Celle-ci aussi a fait l'objet d'un rejointoyage au ciment. Elle pourrait éventuellement correspondre à une armoire murale servant à l'office ou à la collecte. Il est difficile de déterminer sa fonction dans l'état actuel. Considérant le matériau employé, nous pouvons affirmer qu'il ne s'agit pas d'une structure ménagée à la période médiévale, mais bien à la période moderne.

Le collatéral sud

Le mur occidental et oriental

Le parement intérieur du mur occidental n'a pas fait l'objet d'une analyse archéologique lors de cette étude car il se trouve dans une zone fermée dédiée au stockage de matériel. Il m'a été permis d'y accéder quelques fois, mais l'encombrement de la pièce et son obscurité ont grandement restreint les possibilités d'observation.

Quant au mur oriental du collatéral sud, il a conservé son enduit en parement sur toute la hauteur de l'élévation, montrant des décors peints conservés. Il ne présente aucun intérêt dans la compréhension du gros œuvre de l'église et sera, par conséquent, traité ultérieurement dans le chapitre dédié au second œuvre.

Le mur méridional

Le parement intérieur du mur méridional de ce collatéral n'est pas aussi bien décapé que son opposé dans le collatéral nord. De ce fait, une grande partie des maçonneries conservées sont illisibles. Par ailleurs, des panneaux OSB ont été installés contre le mur, à son extrémité orientale, contraignant davantage les observations. Seul une faible portion du mur, juste devant l'emplacement de l'ancienne tribune, a pu faire l'objet d'un examen archéologique (fig. 75).

Ce dernier n'a apporté aucune nouvelle donnée complémentaire à celles déjà glanées lors de l'analyse du mur opposé. Cependant, la maçonnerie est en tous points identique. Il s'agit d'un parement en moellons de pierre calcaire grossièrement empilés, liés avec un mortier de chaux couleur grise et de texture friable contenant des inclusions de charbon. Nous avons su montrer que cette maçonnerie est caractéristique des parements intérieurs de l'église lors de sa reconstruction à la fin du XV^e siècle. Par conséquent, l'hypothèse du réalignement du mur gouttereau en 1730 peut être remise en question ²⁴⁷. S'il est possible que cette intervention ait bel et bien été entreprise, elle ne laisse pas de traces sur les surfaces lisibles du parement intérieur. Une étude complémentaire visant à trouver des réponses à ce sujet doit encore être menée. Un décapage fin du mur pourrait apporter d'éventuelles réponses à nos questions. Malheureusement cette intervention n'a pas pu être envisagée dans le cadre de cette recherche.

De la même manière que le mur opposé, le pourtour des baies présente des perturbations liées aux différents remaniements des XVIII^e et XX^e siècle (fig. 75).

²⁴⁷ Voir p. 74.

La charpente de la nef

La charpente de la nef, ainsi que celle du chœur, n'ont jamais fait l'objet d'une attention particulière avant 2018, lorsque Laetitia Demoulin, poursuivant ses investigations au sein de l'église, entreprit une expédition dans les combles ²⁴⁸. À cette occasion, elle a réalisé un relevé photographique des structures dont les résultats se sont révélés peu satisfaisants, d'une part à cause de l'obscurité de l'espace et le manque de matériel d'éclairage à disposition, et d'autre part, à cause de l'inexistence de dispositifs de sécurité pour l'accès et la circulation interne des combles ²⁴⁹.

Malgré les conditions contraignantes du terrain, Laetitia Demoulin a cherché à décrire la charpente sur base de ses relevés photographiques, et des plans et coupes de l'architecte Guy Ciplet. Les ressources employées étant lacunaires et peu précises, le résultat de cette description reste naturellement sujet à caution ²⁵⁰.

Par ailleurs, en l'état des recherches entamées, la contributrice formule plusieurs hypothèses d'attribution un peu hâtives. Elle avance que la typologie de la charpente du vaisseau central de la nef s'affilie à celle des églises liégeoises de Sainte-Croix (1283-1284) et de Saint-Paul (1251-1252). Ainsi, selon elle, la charpente de Saint-Mengold ferait partie du groupe mosan popularisé entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XV^e siècle ²⁵¹. À la lumière de ses observations, Laetitia Demoulin suppose que l'édifice primitif était à l'origine mono-nef et qu'il n'aurait été élargi de collatéraux qu'au moment du phénomène d'augmentation de la fréquentation des édifices religieux au début du XIV^e siècle ²⁵². Le couvrement des latéraux n'est pas pris en compte dans son hypothèse puisqu'elle le définit comme ultérieur et n'en propose aucune datation ²⁵³.

Ses hypothèses se fondent sur des arguments nés d'une observation lacunaire, et se trouvent être, en définitive, peu pertinentes au regard des observations matérielles récentes. Elles ne seront, par conséquent, pas considérées lors de cette nouvelle étude. Ce chapitre tente de réinterroger cette charpente sous de meilleurs augures et d'en proposer des attributions nouvelles qui, nous l'espérons, seront complétées à l'avenir.

²⁴⁸ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 178.

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 179-181.

²⁵¹ *Ibid.*, p. p. 182.

²⁵² *Ibid.*, p. 181.

²⁵³ *Ibid.*, p. 182.

Charpente du vaisseau central

Disposition générale des fermes

La charpente du vaisseau central de la nef se constitue de huit fermes implantées sur les murs des grandes arcades. Celles-ci sont disposées à intervalles réguliers d'environ trois mètres, à l'exception des trois dernières, légèrement plus rapprochées les unes des autres (fig. 76).

Description des fermes et de leurs assemblages

Chaque ferme se compose d'un portique trapézoïdal (fig. 77 et 78), constitué d'un entrain, de deux arbalétriers de chambrée et d'un entrain retroussé. Les extrémités inférieures des arbalétriers sont taillées en tenons et s'insèrent dans les mortaises ménagées aux extrémités de l'entrain et du faux-entrain (fig. 79). Le faux-entrain, lui, est taillé en tenon à ses deux extrémités pour s'insérer au sommet des arbalétriers.

Au centre de la ferme, un poinçon monoxyle s'élève depuis l'entrain jusqu'à la faîtière sommitale. Comme pour les arbalétriers, son pied est taillé en tenon et s'insère dans une mortaise pratiquée dans l'entrain. A mi-hauteur, le poinçon rencontre le faux-entrain auquel il est assemblé par mi-bois renforcé par des chevilles traversantes disposées en diagonale l'une de l'autre (fig. 80 et 81).

Dans le sens longitudinal, les fermes sont reliées par une panne faîtière sommitale qui repose sur la tête du poinçon (fig. 77 et 78). L'assemblage de ces deux éléments n'a pas pu être déterminé in situ étant donné l'angle de vue depuis la plateforme de circulation. La faîtière assure le contreventement de la charpente et soutient les têtes des chevrons. Elle est doublée, travée par travée, par une sous-faîtière assemblée aux poinçons par tenons mortaises chevillés, et soutenue par le dessous de liens droits disposés en oblique aux angles des deux éléments (fig. 82). Les liens sont assemblés via un procédé identique que le précédent mentionné à l'exception du joint inférieur qui n'est pas chevillé.

Les fermes sont également reliées par trois longrines fixées aux entrains et par deux cours de pannes assemblés aux arbalétriers dans le même plan, à l'exception du second cours de pannes qui repose sur la tête des arbalétriers (fig. 78). L'ensemble de ces éléments sont liés par tenons mortaises chevillés (fig. 83). Des liens de contreventement, également fixés selon cette méthode, viennent renforcer les pannes par le dessous. Dans ce cas, on parle d'arbalétriers de chambrée. Ce procédé est très efficace pour garantir un bon contreventement de la charpente et permet de gagner de la place dans l'épaisseur du versant.

Les chevrons et les traces de restauration contemporaine

Concernant les chevrons, ils ne participent pas, à proprement parler, à la structure de la nef. Ils sont simplement posés sur les cours de pannes pour se rejoindre au niveau du faîte. Ils sont issus de la réfection de la toiture achevée en 1992 ²⁵⁴.

De la résine a été généreusement appliquée sur les éléments de la charpente en guise de réparation sommaire, probablement suite à l'infection de celle-ci par la mérule lors des travaux de réfection sous Guy Ciplet.

Anomalies et éléments remployés : hypothèse d'une voûte lambrissée médiévale

Si l'ensemble des bois composant les fermes du vaisseau central est en chêne clair, de forte section, débité à la scie, et que les techniques de mise en œuvre et d'assemblage semblent montrer une certaine uniformité allant dans le sens d'un même élan constructif, quelques anomalies ont pu être relevées, démontrant que l'histoire de cette charpente est plus complexe qu'imaginé.

Par exemple, les trois derniers poinçons à l'est des fermes du vaisseau central sont étonnamment ouvragés (fig. 84). Leurs angles sont coupés jusqu'à hauteur du faux-entrait, formant des chanfreins ²⁵⁵. Ils se distinguent également des autres éléments de la charpente par leur épannelage à la doloire qui forme de petites cuvettes caractéristiques, alors que tous les autres éléments des fermes sont sciés comme l'indiquent les stries et les « V » de sciage observés çà et là.

Au contraire des autres poinçons, ceux-ci sont équipés à leur pied d'un étrier en fer grossièrement forgé qui concourt à renforcer l'assemblage du poinçon avec l'entrait. Ces étriers présentent à leurs extrémités un coude vers l'extérieur qui sert de crochet antidérapant associé à une agrafe plantée dans le poinçon. De plus, l'étrier est maintenu au poinçon par plusieurs clous forgés traversants (fig. 85-87).

Le soin accordé à la taille de ces poinçons ne trouve pas de légitimité dans l'état actuel. De plus, les étriers tendent à montrer qu'ils ont dû être renforcés au moment de leur positionnement. Nous pouvons aisément en conclure que ces poinçons sont des éléments remployés d'un dispositif de couverture antérieur, datant hypothétiquement de la dernière campagne médiévale de transformation de l'édifice. Le pragmatisme qui régit le chantier

²⁵⁴ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 68.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 182.

médiéval accorde peu de crédibilité à l'ouvrage de ce genre d'éléments lorsqu'ils sont invisibles. Ainsi, le fait qu'ils étaient originellement visibles concourt à penser que l'église était, dans sa phase antérieure, couverte d'une voûte lambrissée. L'importante largeur du vaisseau principal est un autre argument confortant l'hypothèse d'un tel dispositif, puisque celui-ci, moins lourd, empêche la poussée horizontale du couvrement sur les murs.

Il apparaît que l'hypothèse d'un tel procédé employé pour l'église Saint-Mengold soit peu surprenante. En effet, dès les premières manifestations du gothique dans nos régions, la charpente lambrissée s'est imposée comme une alternative économique à la voûte en pierre, permettant dans le même temps de tirer parti du volume inutilisé des combles et gagner en hauteur sous couvrement. Si les premiers exemples sont attestés par dendrochronologie dans nos régions du second tiers du XIII^e siècle ²⁵⁶, ce procédé va gagner en popularité à partir du XIV^e siècle mais surtout durant le XV^e siècle. A cette période, c'est le profil en arc brisé qui sera prisé par les maîtres d'œuvre, lassés du profil en plein-cintre ²⁵⁷. Dans la majeure partie des cas, les entrails et poinçons étaient ouvragés et plus ou moins ornés en fonction des moyens à disposition. Les poinçons pouvaient alors prendre la forme de colonnettes à chapiteaux ²⁵⁸. La voûte pouvait également être recouverte de plâtre imitant, par des incisions, l'aspect d'une voûte maçonnée ou ornée de peintures ²⁵⁹. On connaît encore quelques beaux exemples conservés des XV^e et XVI^e siècles dans le Hainaut, comme l'église Saint-Géry de Boussu ²⁶⁰, Saint-Géry de Baudour et Saint-Laurent de Couillet, ²⁶¹ ou encore l'église Notre-Dame de Damme dans la région flamande maritime ²⁶².

Les potences du vaisseau central

Description de la structure et de ses assemblages

A la base de chaque pied des arbalétriers septentrionaux, sur la face extérieure, s'appuie un petit potelet qui soutient une cour de pannes face aplomb composée de plusieurs poutres de bois assemblées entre elles en sifflet chevillé (fig. 88-90). La longueur de ces pannes ne répond

²⁵⁶HOFFSUMMER, P., « Les charpentes de toitures en Wallonie », dans *Monuments et sites*, t. 1., 1999, p. 57-58 (Études et documents).

²⁵⁷ID. (dir.), *Les charpentes du XI^e au XIX^e siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Paris : Édition du patrimoine, 2002, p. 157.

²⁵⁸*Ibid.*, p. 158.

²⁵⁹ID., *op. cit.*, 1999, p. 58.

²⁶⁰VANDEN EYNDE, J-L., « Panelled frames, modes of use : A technological and typological study of several roof frames in the Hainaut (Belgium) », dans *Between Carpentry and Joinery : Wood Finishing Work in European Medieval and Modern Architecture*, Bruxelles : Institut Royale du Patrimoine Artistique, 2016, p. 112-127 (Scientia Artis, 12).

²⁶¹HOFFSUMMER, P., *op. cit.*, 1999, p. 58.

²⁶²BRIGODE, S., *Les églises gothiques de Belgique*, Planche XV, Bruxelles : Cercle d'art, 1947.

pas à celle des travées. De part et d'autre du potelet, un lien droit est placé obliquement dans l'angle formé avec le cours de pannes. Ces liens raidissent la structure et contribuent à répartir le poids sur l'entrait. Les extrémités des liens sont taillées en tenons pour s'assembler aux mortaises creusées dans les potelets et les pannes, le tout chevillé (fig. 91). Pour garantir que cette structure ne bascule pas vers le nord, un élément en bois lie le sommet du potelet à l'arbalétrier sur lequel il se repose. Cet élément est simplement cloué.

Fonctionnement et datation hypothétique

Ces potences fonctionnent comme un appui répartissant la charge du versant nord de la toiture à mi-parcours de celui-ci. Cet ouvrage secondaire est peu banal et se distingue des fermes du vaisseau central par sa mise en œuvre. En effet, plusieurs potelets et éléments qui constituent le cours de pannes sont remployés. De fait, ils présentent des encoches et des trous de chevilles qui ne correspondent pas à leur mise en œuvre actuelle (fig. 92).

Les éléments remployés du cours de pannes sont jalonnés d'encoches faites grossièrement à la hache (fig. 93). Au vu de leur disposition, elles servaient à accueillir les chevrons. Lors de la pose de la nouvelle couverture dans le projet de Guy Ciplet, celles-ci ne correspondaient plus à la disposition des nouveaux chevrons.

Par ailleurs, les faces méridionales de certains potelets et de certains liens sont dressées à la doloire (fig. 94), tandis que les autres montrent des stries parallèles de sciage. Nous avons observé que les seuls éléments montrant l'emploi de cet outil datent hypothétiquement de la charpente antérieure médiévale. Ainsi, nous pouvons avancer que ces potelets sont remployés eux aussi de cette phase.

Pour terminer, les potelets et les liens présentent des marques d'assemblage qui ne correspondent pas toujours les unes avec les autres. Par ailleurs, la numérotation ne semble pas suivre une logique de progression d'est en ouest ou inversement. Malheureusement, pour des raisons de sécurité, l'enregistrement de ces marques d'assemblage n'a pas pu être réalisé.

A la lumière de ces observations, nous pouvons considérer que cet ouvrage est monté lors de la redéfinition du degré de la pente de toiture avec des éléments remployés que l'on peut hypothétiquement attribuer à la charpente précédente du XV^e siècle. Malheureusement, le rapport stratigraphique avec les fermes de charpente est difficile à déterminer.

Charpente du collatéral nord

S'il est impossible d'accéder aux combles du collatéral nord car aucune structure ne le permet, ceux-ci peuvent tout de même être inspectés depuis le sommet du mur nord des grandes arcades. Le collatéral nord présente une charpente qui s'organise en huit fermes irrégulièrement espacées qui ne s'alignent pas à celles du vaisseau central (fig. 76). Elles se constituent chacune d'un entrait qui repose au nord sur le sommet du mur gouttereau, tandis qu'au sud il est encastré dans le mur des grandes arcades. A mi-parcours de celui-ci se dresse un potelet qui soutient un cours de panne face aplomb. Ce dernier est renforcé de part et d'autre par un lien droit placé obliquement dans l'angle formé avec l'entrait (fig. 95). Puisque cette structure semble en place et qu'aucune transformation n'a été observée, on peut considérer que celle-ci est contemporaine à la pose de la bâtière dans sa dernière inclinaison et, par conséquent, contemporaine de la structure auxiliaire de potences décrite précédemment.

Sur le parement extérieur du mur septentrional des grandes arcades, à approximativement un mètre de son sommet, des corbeaux en saillie au profil mouluré sont disposés à intervalles réguliers sur toute la longueur du vaisseau. Ceux-ci présentent une taille étonnamment soignée, indiquant qu'ils devaient, à l'origine, être visibles. De plus, ceux-ci n'exercent plus leur fonction portante, témoignant qu'ils appartiennent à un état antérieur du couvrement du collatéral. Par leur disposition, il est possible que ceux-ci aient servi de support à des poutres de rive ou à des sablières longitudinales, faisant office de sommier à des solives transversales sur lesquelles était monté un plafond en bois. L'idée d'un tel dispositif se conjugue parfaitement à l'hypothèse du couvrement lambrissé du vaisseau central. De ce fait, l'église du XV^e siècle aurait été dotée d'un couvrement différencié des trois vaisseaux. Au vu de la différence de niveau entre le sommet du mur des grandes arcades et du mur gouttereau, ce plafond devait probablement être sommé d'une charpente soutenant une toiture en appentis.

Voûte moderne en lattis et plâtre

Les vaisseaux de la nef sont couverts d'une fausse-voûte d'arrêtes quadripartite à quartiers plein-cintre en lattis et plâtre (fig. 96-98), sans fonction portante propre. Ce dispositif simule une voûte maçonnée, rendue impossible dans l'église par la trop importante portée de son vaisseau central.

Cette voûte s'organise en travées. Ces dernières sont délimitées par un arc doubleau formé d'une paire d'arbalétriers composites courbes. Les différents éléments qui composent les

arbalétriers sont assemblés par enture à mi-bois chevillée (fig. 98). Les arbalétriers sont reliés par paires à l'aide de liernes clavées (fig. 99 et 100). Quelques fois, leur solidarité est renforcée par des agrafes en bois clouées sur les faces supérieures ou latérales (fig. 99 et 100). Les arcs doubleaux sont suspendus aux poinçons et aux entrails à l'aide de plates-bandes en bois clouées, faisant office de tirants (fig. 101-104). Ces tirants sont au nombre de trois par arc doubleau. Lorsque les arcs doubleaux ne coïncident pas avec l'implantation des entrails de charpente, ces éléments peuvent être fixés aux longrines. À leur base, les arcs doubleaux prennent appui dans des cavités creusées, puis rebouchées, dans les murs des grandes arcades et les gouttereaux.

Les arrêtes de la fausse-voûte sont formées par des ogives en bois cintré, assemblées par tenons et mortaises sur chacune des faces de la clé pendante en bois massif équarri. Les angles de cette clé sont taillés en encoche pour recevoir les liernes sommitaux. La face supérieure des clés est taillée en tenon qui s'insère dans une mortaise creusée dans le cours central de longrines. L'assemblage est consolidé par deux chevilles traversantes (fig. 105-108).

Dans les quartiers longitudinaux, les chevrons courbes sont disposés parallèlement à l'axe perpendiculaire de l'entrait, tandis que les chevrons des quartiers transversaux sont disposés perpendiculairement à l'axe des murs des grandes arcades (fig. 96 et 109). Systématiquement, les chevrons des quartiers reposent sur les ogives cintrées en bois et sont assemblés à elles par enture à mi-bois et cloués. Certains des chevrons, ainsi que des agrafes présentent des facettes soigneusement taillées attestant du remploi de plusieurs éléments de la charpente à voûte lambrissée antérieure (fig. 109-111).

C'est sur cette structure charpentée que le lambrissage est cloué. Ce dernier se constitue d'un lattis de bois, servant de support à la couche de plâtre.

Synthèse et perspectives

Le cas de la charpente de la nef s'est avéré plus complexe que prévu. Il a fallu démêler les grandes étapes des travaux au niveau du comble par l'analyse systématique des témoins matériels ayant été laissés par chacune d'elles.

Le premier état de la toiture semble correspondre à un couvrement différencié des trois vaisseaux de la nef, qui correspondrait à la reconstruction de l'édifice gothique après le sac de Huy en 1467. Le vaisseau central était alors couvert d'une charpente à voûte lambrissée, de profil en arc brisé, surmontée d'une toiture en bâtière indépendante. Les vaisseaux latéraux, quant à eux, étaient dotés de plafonds plats, couverts par un appentis s'appuyant d'une part sur

le mur des grandes arcades, d'autre part sur le mur gouttereau. Une étude dendrochronologique des éléments conservés de cette phase de couverture permettrait de préciser la chronologie du chantier tardo-médiéval.

Au XVIII^e siècle, on assiste à une redéfinition de la charpente de la nef. La précédente est entièrement remplacée par la pose de huit nouvelles fermes et une voûte lambrissée en lattis qui imite des voûtes quadripartite et sexpartite en pierre. C'est possiblement au même moment que la toiture connaît une redéfinition de son degré, couvrant le vaisseau central et le vaisseau nord sous une seule grande bâtière, impliquant la construction de structures auxiliaires de renfort pour supporter le versant nord.

Après la fièvre constructive du XVIII^e siècle, deux siècles d'accalmie s'écoulaient avant que les travaux reprennent avec la réfection complète de la toiture coordonnée par Guy Ciplet.

Le chœur

Les élévations extérieures

Les pans du chevet reposent sur un haut soubassement en ressaut par rapport à l'aplomb de façade, couronné d'un cordon chanfreiné (fig. 112). Il se compose d'une maçonnerie en grand appareil réglé, constituée de pierres de taille en calcaire de Meuse, dont chaque élément présente une ciselure périmétrique de 3 à 4 centimètres de largeur, ainsi qu'une taille à tendance oblique de leur centre au ciseau bédane, sauf le cordon qui est entièrement ciselé (fig. 113). Ce dernier présente de sérieuses dégradations, contrairement aux assises sous-jacentes, qui semblent avoir été mieux préservées. Certains des éléments qui le composent ont dû être remplacés par de nouveaux qui, comme nous l'avons vu de manière semblable pour la tour, ont été mis en forme à la scie circulaire et polis à la disqueuse. Hormis ces quelques réparations ponctuelles récentes, le soubassement du chœur révèle une homogénéité de mise en œuvre, sans discontinuité, et une taille commune des éléments attestant de son authenticité.

Au-dessus du soubassement, les élévations se poursuivent sur une hauteur d'approximativement 1,2 mètre, avant d'être interrompues par une tablette inclinée, en léger débord, courant sur les trois pans (fig. 114-116). Cette maçonnerie, comme celle du soubassement, est montée en appareil réglé de pierres de taille en calcaire, aux joints gras mais relativement réguliers, remplis de mortier de chaux. Au contraire de l'homogénéité qu'énonce Laetitia Demoulin ²⁶³, nous constatons la présence de certaines pierres de taille de remploi, intégrées bien qu'endommagées, révélant leur réutilisation par l'interruption de leur ciselure périmétrique. Par ailleurs, une rupture dans l'alignement des joints de lit est également observable, due à l'emploi de ces éléments d'un gabarit plus important, nécessitant l'empilement de deux assises pour atteindre leur hauteur (fig. 116). Ces éléments de remploi font partie intégrante de la maçonnerie et semblent avoir été mis en œuvre contemporanément aux éléments voisins taillés au ciseau bédane. De ce fait, cette maçonnerie qui somme le soubassement peut être considérée comme faisant partie de la même phase de chantier que ce dernier.

Plus haut, les pans du chevet sont percés de grandes baies à arc brisé, dont le remplage est composé de deux meneaux verticaux divisant la fenêtre en trois lancettes de proportions égales, terminées par des arcs brisés aigus (fig. 114, 117 et 118). Les branches de l'arc des

²⁶³ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 146.

lancettes médianes se prolongent au-delà de leur point de rencontre pour former un réseau de quadrilobes en losange ajourés.

Rappelons que les fenêtres latérales du chevet (fig. 117) sont issues du projet de restauration dirigé par l'architecte Louis Schoemaekers entre 1911 et 1912. Sur recommandation de la Commission royale des Monuments, leur remplage et leur réseau ont été reproduits à l'identique, par moulage, d'après la fenêtre centrale ayant survécu aux transformations stylistiques de la période moderne. Le choix s'est porté sur l'emploi de calcaire provenant des carrières de Moha ou de Vinalmont, situées à quelques kilomètres ²⁶⁴. A cette occasion, le seuil, les ébrasements, et l'arc des baies ont dû être refaits, de même qu'une portion de maçonnerie périphérique endommagée par l'abattement des baies à arc en plein cintre ²⁶⁵ (fig. 118).

Bien que nous ayons relevé que la plupart des pierres, situées dans les parties basses des élévations de l'abside polygonale, présentent une finition au ciseau bédane caractéristique du chantier du XV^e siècle, les parties hautes de l'élévation méridionale et septentrionale autour des baies révèlent un changement dans le traitement des pierres avec l'usage d'une taille brochée à la pointe, accompagnée d'une ciselure périmétrique dépassant les sept centimètres ²⁶⁶. Ces ciselures ne semblent plus uniquement fonctionnelles, mais aussi décoratives, comme en témoigne le fin angelet surlignant la limite intérieure du pourtour de celles-ci. L'esthétique soignée de cette taille se marque aussi par la régularité de ses sillons parallèles. Cette technique de taille raffinée doit être davantage associée aux Temps-Modernes, qu'à la période médiévale ²⁶⁷. Laetitia Demoulin propose d'associer plus précisément cette taille des éléments au chantier de rénovation esthétique des fenêtres à arc en plein-cintre ²⁶⁸, datées de 1760 par Emile Dantinne ²⁶⁹.

Si toutefois, l'identification de cette taille sur les élévations latérales du chevet semble manifester d'un remaniement de leur parement datant selon la logique du XVIII^e siècle, il convient de noter que la ciselure périmétrique de certains éléments est interrompue, attestant de la retaille de ceux-ci et, de facto, de leur mise en œuvre postérieure ²⁷⁰. L'origine de ce remaniement des parements a très justement été attribuée par Laetitia Demoulin à la campagne

²⁶⁴ Voir p. 33-34.

²⁶⁵ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 168-169.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 167.

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 168.

²⁶⁹ Voir p. 31.

²⁷⁰ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 168.

de transformation des baies en 1911. Lors de cette intervention, les fenêtres ont été légèrement descendues ²⁷¹.

Ainsi, nous pouvons supposer que, lors de la pose en 1760 des grandes baies à arc en plein-cintre, la partie supérieure des élévations latérales du chevet est reparementée à partir du cordon larmier. Cette opération est réalisée à l'aide de pierres de taille présentant la finition caractéristique moderne. En 1911, celles-ci ont été démantelées, puis remises en œuvre pour la pose des baies néogothiques ²⁷².

Par ailleurs, Laetitia Demoulin soulève avec pertinence que certaines pierres calcaires, taillées selon ce procédé, apparaissent ponctuellement sur l'élévation méridionale du collatéral sud ²⁷³. Par conséquent, nous formulons l'hypothèse que cette élévation du collatéral, ainsi que les transformations associées, auraient été édifiées contemporanément de la transformation des baies en 1760.

Concernant la baie authentique du pan central, l'ensemble des éléments qui forment le remplage et le réseau de celle-ci présente une taille fine exécutée au ciseau comme l'attestent les fines stries parallèles nombreuses tandis que les claveaux et les pierres qui forment les ébrasements de la baie présentent la taille typique au ciseau bédane.

Comme nous l'avons déjà remarqué pour le portail et la baie qui le surmonte sur la façade principale de la tour, les claveaux des arcs sont dissociés de la maçonnerie périphérique, tandis que les pierres qui forment les piédroits et les ébrasements s'y intègrent parfaitement en besace (fig. 115 et 116). Par ailleurs, entre les piédroits de la baie et les chaînes d'angle, l'espace résiduel est occupé par des pierres taillées à la forme des interstices qu'ils comblent, induisant une irrégularité de l'appareil (fig. 115 et 116). L'alignement des joints de lit n'est rétabli qu'au sommet des arcs, sur les quatre dernières assises. Le tout est couronné d'une corniche reposant sur des modillons au profil en cavet droit, disposés à intervalles réguliers (fig. 115 et 116).

Pour les parties médiévales du chevet, le mode de mise en œuvre révèle une organisation de chantier analogue à celle observée pour le parement de la façade occidentale de la tour. Les ouvriers ont procédé à une mise en œuvre des élévations assise par assise, utilisant à la fois des blocs récupérés, sans doute issus des bâtiments effondrés lors du sac de Huy, et des éléments

²⁷¹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 168.

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ *Ibid.*

nouvellement taillés. De plus, l'encadrement de la baie semble, encore une fois, monté de manière indépendante.

Les élévations intérieures

Les maçonneries des élévations intérieures du chevet n'ont pas bénéficié du même soin que celui accordé aux parements extérieurs (fig. 119-121). Elles se constituent de moellons de calcaire bruts, ébauchés ou équarris, liaisonnés par un mortier de chaux généreusement appliqué. Cette maçonnerie sommaire, ensuite recouverte d'un enduit de chaux, est analogue à celles des parements intérieurs des collatéraux, et à celle du mur de refend de la cage d'escalier, que nous avons identifiées comme datant du chantier de reconstruction de l'édifice dans le dernier tiers du XV^e siècle.

À contrario, les baies supérieures présentent une exécution régulière et soignée, avec le recours à une taille méticuleuse des éléments constituant les ébrasements, les appuis, les remplages et les réseaux. Le mur qui soutient le remplage, moins épais que celui en moellons dans lequel l'embrasure est ménagée, se constitue d'une assise de pierres de taille. Le parement montre un traitement au ciseau bédane par des passages à l'oblique, associé à une ciselure périmétrique de 3 à 4 centimètres. Les joints sont fins et réguliers et ont perdu le mortier qui les remplissait. Les éléments des ébrasements partagent ces mêmes caractéristiques de taille, tandis que le remplage des baies et leur réseau montrent une taille ciselée identifiable aux fines stries parallèles nombreuses sur leur surface, comme nous l'avons vu au point précédent.

Ces observations tendent à démontrer, avec évidence, une logique pragmatique du chantier tardo-médiéval, qui dicte le recours à une mise en œuvre rudimentaire de moellons pour les parties non visibles, tandis qu'une précaution est apportée à la sélection et à la taille des pierres destinées aux élévations visibles, en particulier celles donnant sur la rue comme c'est le cas pour le chœur et la tour.

Si l'ensemble des élévations semble former une unité constructive homogène, quelques anomalies ont été relevées. En effet, la mise à nu des maçonneries a révélé deux phases de remaniement de la porte d'accès à la sacristie sud. Une première ouverture, en plein-cintre, est nettement visible dans la maçonnerie grâce à une couture marquant son contour. Le décor qui l'accompagne épouse parfaitement la forme de l'encadrement. Celui-ci peut être associé chronologiquement à une même phase de construction que la porte initiale. La baie a ensuite été élargie pour permettre l'installation d'une nouvelle rectangulaire, impliquant le comblement partiel de la précédente. Les piédroits en briques de cette nouvelle ouverture attestent de la

postériorité de la baie. Cette seconde intervention peut être corrélée à l'érection de la sacristie datée de 1767, vraisemblablement contemporaine de l'habillage en stuc et du décor peint de style classique.

Charpente du chœur

La charpente de l'abside polygonale du chœur montre une harmonieuse intégration à celle de la nef. En effet, nous relevons qu'elles s'imbriquent parfaitement l'une dans l'autre par un système de mise en œuvre cohérent, témoignant de la contemporanéité des deux structures charpentées.

Les éléments porteurs principaux sont les coyers, disposés aux angles de l'élévation polygonale du chevet (fig. 122). D'une part, ceux-ci reposent sur le sommet des murs, d'autre part, leur extrémité opposée est taillée en tenon pour s'encaster dans la mortaise qui leur est dédiée, pratiquée dans l'entrait de la dernière ferme orientale. L'ensemble est rigidifié à la périphérie par des longrines, elles aussi assemblées par tenons et mortaises, qui s'insèrent horizontalement entre les coyers et l'entrait (fig. 123).

A l'extrémité orientale des coyers s'élèvent les arbalétriers, liés par deux cours de pannes, positionnés à la même hauteur que ceux des charpentes de la nef, assurant ainsi la continuité structurelle (fig. 123 et 124). L'ensemble de ces éléments sont eux aussi assemblés par tenons et mortaises selon la même logique observée sur la charpente de la nef. Des aisseliers sont disposés sous les pannes, aux angles formés avec les arbalétriers, afin de renforcer les points de contrainte des charges (fig. 123 et 124).

Les chevrons sont, quant à eux, indépendants de la structure (fig. 123 et 124). Ceux-ci ont été posés lors de la réfection de la toiture sous Guy Ciplet. Ils prennent appui sur les cours de pannes et rejoignent le faîte. Ils sont reliés entre eux par des clavettes.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charpente de l'abside sont en chêne clair débité à la scie. Ainsi, les bois présentent les mêmes caractéristiques de coupe et de mise en œuvre que ceux de la nef, confirmant l'unité de campagne de construction entre les deux volumes. Toutes les pièces semblent avoir été taillées spécifiquement pour leur emplacement dédié, selon une logique de fabrication homogène.

La sacristie sud

Adossée au pan latéral sud du chevet et au mur oriental du collatéral sud, la sacristie se présente comme un volume annexe de plan quadrangulaire, à un seul registre, compris au sein des murs de l'ancien petit cimetière arrière. Elle est coiffée d'une toiture à trois versants dont la couverture est réalisée en ardoises.

Le millésime gravé sur la clé du linteau de la porte arrière, ouvrant sur le jardin, indique que la sacristie a été érigée en 1767. Toutefois, Jean Maertens avance, sans citer ses sources, qu'elle aurait été construite en 1761 et que la clé proviendrait d'un autre édifice ²⁷⁴. Cette hypothèse soulève plusieurs objections qu'il est bon de formuler ici. Non seulement elle repose sur une affirmation non documentée, mais elle est également irrecevable d'un point de vue matériel. En effet, il est invraisemblable que l'on ait pu graver une clé millésimée de 1767 pour l'insérer dans un bâtiment prétendument construit six ans plus tôt. D'autant que le linteau et la clé sont bien en place depuis la construction.

Le mur oriental

La façade arrière (fig. 125), orientée à l'est, est constituée d'une maçonnerie irrégulière en moellons de grès et de calcaire ébauchés, de petits à moyens gabarits. Elle est percée en son centre d'une porte flanquée de deux fenêtres, partageant les mêmes caractéristiques. Les piédroits monolithiques reposent sur un seuil également taillé dans un seul bloc et supportent un linteau bombé à clé passante. L'ensemble de ces éléments d'encadrement présente une taille ciselée homogène, avec une ciselure périmétrique perpendiculaire le long des arrêtes que l'on devine encore.

Bien que correctement conservée dans l'ensemble, l'élévation révèle quelques interventions plus récentes au niveau des baies. Le piédroit gauche de la fenêtre droite a été remplacé par un nouvel élément, reprenant scrupuleusement les dimensions et la taille de pierre du modèle originel. De la même manière, les piédroits de la fenêtre gauche ont, eux aussi, été refaits. A la place du calcaire gréseux originellement employé, des éléments sont taillés dans de la pierre bleue. Ces remplacements pourraient remonter à la seconde phase de travaux entamée lors des années nonantes.

²⁷⁴ MAERTENS, J., *op.cit.* p. 15.

La jonction avec la façade nord est assurée par une chaîne d'angle harpée, montée de pierres de taille en calcaire de Meuse arborant une ciselure périmétrique et un centre ciselé verticalement. Chaque bloc mesure en moyenne 36.4 x 40.5 x 25.7 cm. Il semblerait que ces blocs ne soient pas remployés, mais qu'ils aient bel et bien été taillés à destination de la chaîne.

Le mur septentrional

L'élévation nord présente une maçonnerie similaire (fig. 126), mêlant des moellons de grès et de calcaire de petits et moyens gabarits grossièrement ébauchés. Néanmoins, on observe ici une plus grande variété chromatique dans le grès, ainsi que l'utilisation de pierres de remploi. A l'extrême droite du mur, dans la partie basse, quelques pierres de taille ont été relevées. Malgré leur état de dégradation, des traces de boucharde et de broche peuvent être encore identifiées.

A la base du mur, nous observons un léger ressaut de la maçonnerie (fig. 127). Cette anomalie ne fait pas sens dans la logique de mise en œuvre du parement. Elle pourrait éventuellement indiquer la présence d'une structure antérieure, aujourd'hui disparue, sur laquelle se serait appuyée la sacristie actuelle.

L'ensemble du mur a été rejointoyé à l'aide d'un mortier de ciment à forte concentration de sable. Il est de couleur crème, tirant sur le jaune, et contient des inclusions de cailloutis. L'application, grossière, masque en partie les maçonneries, rendant la lecture moins aisée. Des traces parallèles sur les joints suggèrent un raclage à la langue de chat. Ce rejointoyage est sans doute attribuable aux interventions des années nonantes.

Le mur méridional

La façade sur rue (fig. 128), au sud, suit une logique de mise en œuvre similaire à celle des deux autres façades précédemment décrites, à l'exception de deux singularités notables. Dans l'angle inférieur gauche, un ancien percement reste encore visible, comblé par des moellons entassés. Dès sa construction, cette ouverture semble avoir été « bricolée », employant un long bloc brisé en guise de linteau. Ce dernier repose, à gauche, sur la maçonnerie préexistante du soubassement chanfreiné, et à droite sur deux blocs de pierre de remploi superposés, faisant office de piédroit. Ces éléments conservent de petites cavités destinées à accueillir autrefois un pêne et des charnières, suggérant que l'ouverture pouvait être jadis close par un ventail.

En haut à droite, une petite niche à encadrement mitré est ménagée dans la maçonnerie. Elle abrite une statue de saint Mengold en armure, malheureusement décapitée. Taillée dans un seul bloc, la niche présente encore de petites cavités, témoignant d'un ancien dispositif de grille sans doute maintenue par des gaines de plomb.

Un état antérieur

Si le millésime de 1767 indique clairement la date de construction de la sacristie actuelle, en lien avec les aménagements classiques de l'église, deux indices nous permettent de suggérer une occupation antérieure de l'emplacement. Le premier est la présence d'un ancien percement dans le pan latéral sud du chevet. Le second est l'anomalie relevée à la base du mur nord de la sacristie. Ces éléments, croisés avec les données des sources archivistiques mentionnant des travaux sur la charpente d'une sacristie en 1695 ²⁷⁵, permettent désormais d'affirmer que la sacristie actuelle se dresse à l'emplacement de la précédente dont la localisation restait jusqu'alors inconnue. En revanche, la configuration, en plan comme en élévation, de la structure antérieure reste inconnue.

²⁷⁵ Voir p. 30.

Chapitre V : Analyse archéologique du second-œuvre

Le décor sculpté médiéval

Le décor sculpté des colonnes de la nef de Saint-Mengold a déjà bénéficié d'une attention particulière, d'abord par son analyse archéologique réalisée par Aline Wilmet lors de sa thèse de doctorat au sujet du décor sculpté des supports de l'architecture gothique en vallée mosane ²⁷⁶, et ensuite, par Laetitia Demoulin qui a contribué à compléter le travail de son aînée en proposant par la même occasion une synthèse nouvelle des données acquises à ce sujet ²⁷⁷. Ce chapitre salue la complétude de leurs analyses respectives, apportant de nouvelles descriptions des différentes moulures du décor. Il se propose également de formuler quelques nouvelles hypothèses qui tentent d'éclaircir les zones d'ombres laissées par les contributions précédentes. Par ailleurs, ce travail propose une analyse archéologique succincte du portail qui n'en a pas encore bénéficié, tentant d'ouvrir humblement la porte à des recherches stylistiques et comparatives complémentaires dans le futur.

Pour plus de facilité, les colonnes ont reçu un code permettant de les situer dans l'espace à l'aide du plan joint (fig. 129).

Les bases des colonnes

Lors de la dernière phase de transformation de l'église en centre culturel, la dalle de béton coulée a rehaussé le niveau de circulation intérieure de l'édifice, recouvrant partiellement les plinthes des bases des colonnes sur une hauteur significative. De ce fait, la perception actuelle que nous avons des colonnes est biaisée par leur oblitération partielle. En effet, si les plinthes des premières colonnes à l'ouest sont complètement cachées, celles des colonnes cornières du chœur se révèlent aussi hautes que la base cylindrique supra-jacente. L'apparition progressive d'ouest en est des plinthes polygonales ne semble pas influencer sur les dimensions des bases cylindriques qui gardent une même hauteur. Laetitia Demoulin, qui avait déjà relevé ce phénomène, suggère, sous la forme de questions, une possible explication esthétique à ce phénomène ou les conséquences d'un remaniement des hauteurs de colonnes ²⁷⁸. Toutefois, il convient de revenir à des considérations plus fondamentales, voire pragmatiques. De toute

²⁷⁶ WILMET, A., *Le décor sculpté des supports de l'architecture gothique en vallée mosane. Une analyse des formes et des techniques pour une approche renouvelée du chantier médiéval*, thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie à l'Université de Namur, (PIAUX, M., promoteur), 2017.

²⁷⁷ DEMOULIN, L., *op. cit.*, 155-162.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 156.

évidence, il faut considérer que les plinthes et bases de colonnes sont uniformément proportionnées. L'église devait donc présenter des hauteurs variables du niveau de circulation intérieure suivant une progression d'ouest en est, surélevant ainsi le chœur de la tour. Cette gradation des niveaux devait probablement correspondre à une mesure préventive à d'éventuels débordements du Hoyoux, assurant ainsi la pérennité du culte, en cas de sinistre. Il est difficile de définir les niveaux de sol antérieurs puisqu'aucun document ne donne d'informations topographiques claires à leur sujet.

Aline Wilmet, quant à elle, avait déjà constaté cette singularité dans d'autres édifices religieux hennuyers tels qu'à Saint-Martin de Ath, Saint-Géry de Braine-le-Comte, Saint-Michel de Gerpinnes, Saint-Martin de Merbes-le-Château, Saint-Médard de Sorle-sur-Sambre, et Saint-Martin de Steenkerque ²⁷⁹. Elle propose alors d'hypothétiquement apparenter l'église Saint-Mengold à ces constructions hainuyères, datées de la fin XV^e et du XVI^e siècle ²⁸⁰.

Analyse morphologique

La modénature des bases des colonnes présente d'étonnantes fluctuations, montrant une hétérogénéité des formes et des expressions de leur corps de moulures. Laetitia Demoulin propose d'associer les bases qui présentent des caractéristiques identiques par groupes ²⁸¹. Après examen *in situ*, la sélection de Laetitia Demoulin s'est avérée pertinente et a été, par conséquent, conservée. Ce travail propose une définition plus précise de l'agencement des profils de chaque groupe.

Groupe 1

Par les caractéristiques de son profil, la base de la CLNb fait office d'incongruité (fig. 130). Elle ne peut être apparentée avec aucune autre, et forme par conséquent un groupe à elle seule ²⁸². Sa plinthe est entièrement masquée par la dalle. Ainsi, seule sa base est visible. Cette dernière s'élance depuis un tore modifié par une nette inflexion de son profil en amande. Un congé, en anglet, marque la terminaison du profil du tore. Le sommet de la base présente la juxtaposition d'un second tore traditionnel en demi-cercle, suivi d'un autre en amande, ce dernier délimitant la base de la première assise du fût. Ici, aussi, la jonction des différentes moulures est marquée par un congé en anglet.

²⁷⁹ WILMET, A., *op. cit.*, 2017, p. 58.

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 157.

²⁸² *Ibid.*, p. 158.

Il est difficile de déterminer l'explication de la singularité de cette base de colonne par rapport aux autres. De ce fait, seules quelques questions, appelant à des recherches complémentaires, peuvent être formulées. S'agirait-il d'une base de colonne réemployée de l'église antérieure ou d'un édifice voisin ? Est-ce qu'une discontinuité esthétique est envisageable lors de la production d'éléments de décor pour des églises modestes reconstruites avec peu de moyens ?

Groupe 2

Les bases des CLNB, CLNC et CLNc ont été regroupées au sein d'un même ensemble ²⁸³ (fig. 131-133). Elles se caractérisent par l'émergence de leur plinthe polygonale à 5 centimètres de hauteur dont l'arrête sommitale de chaque face est rabattue en angle pour former un chanfrein. Le passage du plan polygonal de la plinthe au plan circulaire de la base se fait par une doucine renversée. Cette dernière est, quant à elle, couronnée d'un tore, précédé d'un congé en anglet, suivi par une doucine renversée.

Groupe 3

Les bases des CLND et CLNd ont été assemblées ²⁸⁴ (fig. 134 et 135). Elles s'appuient sur une plinthe polygonale, visible sur une dizaine de centimètres, dont l'arrête sommitale de chaque face est rabattue en angle pour former un chanfrein, suivi d'un cavet renversé polygonal. Le sommet de ce dernier est taillé à angle droit, garantissant le passage du plan polygonal au plan circulaire de la base. Cette dernière est sommée d'un tore semi-circulaire précédé d'un court cavet de deux centimètres de haut et surmonté d'un plus long cavet dont le sommet est taillé en biseau, faisant la transition avec la première assise du fût.

Groupe 4

Une dernière famille se compose des CLNE et CLNe ²⁸⁵ (fig. 136 et 137). Comme pour les colonnes du précédent paragraphe, celles-ci s'appuient sur une plinthe octogonale visible sur une hauteur de 10 centimètres. Les arrêtes sommitales de chaque face sont taillées en chanfrein, et sommées d'un tore segmenté suivant le plan octogonal de la plinthe. La transition entre le plan polygonal de la plinthe et le plan circulaire de la base est garanti par un cavet renversé s'élançant depuis le tore sous-jacent. La transition entre la base et son sommet est

²⁸³ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 157.

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ *Ibid.*

marquée par un congé en anglet suivi de la superposition d'un tore de profil semi-circulaire et d'un cavet dont l'arrête circulaire supérieure est chanfreinée.

Analyse de la taille des pierres

L'examen archéologique des plinthes et bases, déjà réalisé par la contribution précédente, a révélé quelques éclats punctiformes, plus grossiers et disposés de manière éparse (fig. 138 et 139). Ceux-ci témoignent d'une première mise en forme générale du bloc, réalisée à la broche ²⁸⁶, ou à la pointe. Ensuite, les moulures sont réalisées exclusivement au ciseau comme le montre l'ensemble des surfaces ²⁸⁷. Cette taille est clairement identifiable par les sillons parallèles qu'elle laisse (fig. 138-139). Ceux-ci sont particulièrement nombreux et rapprochés les uns des autres, témoignant de la forte densité des coups au moment de la taille.

Le processus de façonnage commence par le dégagement des arrêtes et des chanfreins des plinthes polygonales obtenues par passes verticales et horizontales avec une légère inclinaison du ciseau à l'oblique. Ensuite, ce sont les faces qui sont dressées, suivant une logique de passes horizontales, de droite à gauche ou de gauche à droite, là aussi avec une légère inclinaison du ciseau à l'oblique. Pour finir, les moulurations convexes sont rendues par plusieurs passes horizontales, de gauche à droite ou de droite à gauche, tandis que les moulures concaves, quant à elles, sont obtenues par des passes verticales, de haut en bas ou de bas en haut.

Les chapiteaux des colonnes

Analyse morphologique

Les chapiteaux des colonnes présentent à leur base un astragale au profil semi-circulaire ou en amande. Celui-ci précède la corbeille à ressaut chanfreiné décorée d'une corolle de feuilles de plantain qui sont implantées depuis sa partie inférieure ou supérieure jusqu'à son sommet. Le feuillage s'organise soigneusement sur deux plans superposés de feuilles lancéolées ou oblancéolées au relief marqué par un gonflement bulbeux dans l'alignement de la nervure médiane et dont la marge foliaire est caractérisée par plusieurs autres gonflements globuleux, plus ou moins saillants, donnant de la souplesse au décor. Le tailloir, qui somme la corbeille, se constitue quant à lui d'un listel, d'un cavet et d'un abaque, de plan octogonal. Notons que les chapiteaux sont réalisés en deux assises de pierre liées l'une à l'autre par un joint. Sur la

²⁸⁶ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 156.

²⁸⁷ *Ibid.*

première sont taillés l'astragale, la corbeille et le listel du tailloir, tandis que sur la seconde nous retrouvons le cavet et l'abaque du tailloir.

Si le programme ornemental montre une cohésion de style, de légères variations morphologiques apparaissent. Plus particulièrement, c'est au niveau du feuillage de la corbeille que ces différences sont les plus flagrantes ²⁸⁸. Comme pour les bases des colonnes, Laetitia Demoulin a formé des groupes pour les chapiteaux. Ceux-ci suivent l'exacte même composition que ceux précédemment définis ²⁸⁹.

Groupe 1

Encore une fois, le chapiteau de la CLNb fait figure d'incongruité (fig. 140). Il se caractérise notamment par un astragale au profil en amande, dont l'arrête médiane est tronquée. Sa corbeille, bien qu'elle reprenne le motif de feuilles lancéolées de plantin, ne s'organise pas de la même manière. La superposition habituelle des deux couronnes de feuilles n'est ici qu'évoquée de façon schématique. Les feuilles sont sculptées dans un seul et même plan. Toutefois, l'idée d'un relief différencié subsiste par la présence d'une fine nervure saillante en forme de V, incisée entre les feuilles du « pseudo » premier plan. Cette mise en forme aplanit la composition et supprime les effets de profondeur et de modelé plastique observés sur les autres chapiteaux. Par ailleurs, les gonflements bulbeux des marges foliaires des feuilles de plantin sont ici plus courts et plus raides, ce qui réduit l'effet de souplesse du décor. Enfin, le listel du tailloir est large et peu saillant, tandis que son cavet présente, à la différence des autres chapiteaux, une finition associant une taille brochée à une ciselure périmétrique, sans équivalent dans le reste du corpus.

Groupe 2

Le chapiteau des CLNB, CLNC et CLNc présente un astragale au profil en amande (fig. 141-143). Entre celui-ci et le départ du décor feuillagé de la corbeille, une bande nue de quelques centimètres est laissée sans ornements, renforçant la lisibilité de la transition. Le traitement du feuillage est plus schématique. En effet, les bulbes des marges foliaires, plus saillants, adoptent une forme anguleuse. La jonction entre les feuilles de la première couronne, disposée au premier plan, forme un « U » caractéristique. Par ailleurs, les feuilles de plantin présentent des silhouettes plus oblancéolées.

²⁸⁸ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 158.

²⁸⁹ *Ibid.*

Groupe 3

Les chapiteaux des CLND et CLNd se distinguent des précédents par leur astragale en demi-cercle (fig. 144 et 145). Concernant le décor végétal, le feuillage n'intervient qu'à environ deux centimètres de l'astragale et s'étend sur toute la hauteur de la corbeille. Cette disposition contribue à accentuer l'élancement des feuilles, qui paraissent plus grandes et plus souples. Les gonflements bulbeux des marges foliaires sont également traités avec un plus grand naturel. Leur modelé est plus doux, ce qui renforce l'impression de souplesse et d'animation du décor.

Groupe 4

A la base des chapiteaux des colonnes CLNE et CLNe (fig. 146 et 147), l'astragale adopte également un profil semi-circulaire. La partie inférieure de la corbeille est laissée nue. Ainsi, le décor feuillagé ne débute qu'à la racine du chanfrein. Ce décor recouvre intégralement la partie supérieure de la corbeille, jusqu'à la lisière du tailloir. Les feuilles de plantin qui ornent la corbeille sont plus courtes que les autres modèles, ce qui confère à l'ensemble un aspect plus ramassé. La jonction entre les feuilles de la première couronne adopte une forme très anguleuse, en « V » presque géométrique, accentuant la raideur du feuillage.

Analyse stylistique

À la lumière de ces observations, les chapiteaux de l'église Saint-Mengold s'affilient au modèle stylistique dit « mosan »²⁹⁰. Cependant, il convient de rappeler que la pertinence de cette nomination régionale, initialement formulée par Simon Brigode, a été revue depuis et est désormais considérée comme dépassée²⁹¹.

Le corpus d'édifices étudiés par Aline Wilmet a révélé des cas de comparaison flagrants dans le sillon de la Meuse entre la Belgique et le sud des Pays-Bas, datant du courant du XIV^e siècle et du XV^e siècle, tels que les églises de Saint-Lambert de Bouvignes-sur-Meuse, Saint-Médard de Dinant, Notre-Dame de Marchin, Saint-Paul de Liège, Saint-Martin de Liège, Saint-Martin de Breust, Saint-Mathias de Maastricht, Saint-Trudon de Eksel, Saint-Laurent de Bocholt, ou encore la crypte de l'abbatiale Notre-Dame de Thorn²⁹².

²⁹⁰ BRIGODE, S., *op. cit.*, p. 19.

²⁹¹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 159.

²⁹² WILMET, A., « Le décor sculpté de l'église Saint-Lambert à Bouvignes : de la conception médiévale à la restauration de l'Entre-deux-guerres », dans *L'église Saint-Laurent de Bouvignes, 1217-2017. Autour du 800^e anniversaire de sa dédicace*, Les échos de Crèvecœur, n°47, Bouvignes, 2017, p. 51.

Analyse archéologique

Par son étude archéologique des chapiteaux de Saint-Mengold, Aline Wilmet identifie l'utilisation du ciseau bédane pour la mise en forme des feuilles de plantin de la corbeille ²⁹³. Cet outil, dont nous avons déjà identifié l'utilisation sur des pierres de taille au niveau de la tour et de la nef, fait son apparition dans le courant des XIV^e et XV^e siècle ²⁹⁴. Le bédane se caractérise par son taillant droit étroit reconnaissable par ses petits impacts de section quadrangulaire de 0,2 à 0,5 centimètres ²⁹⁵. La popularisation de celui-ci s'explique par sa résistance aux pierres dures et à sa maniabilité grâce à sa tête tronconique, faisant de lui l'outil idoine à la sculpture des reliefs de feuillages sur la pierre calcaire mosane. On peut aussi observer son emploi sur le décor sculpté entre autres de la collégiale Saint-Jean de Maastricht, de l'église Saint-Hubert de Neerglabeeck et de Saint-Martin de Meeuwen, datées du début du XIV^e siècle au XV^e siècle ²⁹⁶.

Conjointement, à l'emploi du ciseau bédane, les chapiteaux de Saint-Mengold montrent la persistance de l'usage de la broche dans la partie inférieure de la corbeille et sur le feuillage qui la décore. Dès le début du XV^e siècle, l'emploi de cet outil est identifiable par les traces linéaires obliques parallèles de plus en plus fines, qu'il laisse. ²⁹⁷

Déjà observée sur les bases des colonnes, la taille ciselée refait son apparition sur la partie inférieure de la corbeille, le tailloir, les arrêtes et rebords des feuillages. Nous observons qu'à Saint-Mengold, cette taille se manifeste par la présence d'impacts parallèles fort nombreux. L'orientation des impacts varie selon le positionnement de la pièce lors de son façonnage. Ainsi, le bandeau du tailloir et la partie basse de la corbeille montrent une tendance oblique ou verticale, tandis que les moulurations concaves comme les cavets montrent une orientation horizontale des passes. Concernant la taille des bords des limbes, celle-ci suit logiquement la forme de la mouluration. Les recherches d'Aline Wilmet sur le sujet ont montré une généralisation de l'emploi de cet outil pour le façonnage des décors sculptés dans le courant du XV^e siècle, avec une quasi-omniprésence au XVI^e siècle, faisant de cette technique une taille ornementale caractéristique de cette époque. ²⁹⁸

²⁹³ WILMET, A., « Pour une lecture affinée du chantier gothique en région mosane : étude archéologique de l'ornement sculpté », dans *Bulletin de la commission royale des monuments sites et fouilles*, t. 27, 2015, p. 17.

²⁹⁴ *Ibid.*

²⁹⁵ *Ibid.*

²⁹⁶ *Ibid.*

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 16.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 20-21.

Synthèse et interprétations

A la lumière de ces observations, il convient de s'interroger sur les raisons de l'hétérogénéité manifeste du programme sculpté. Si l'on considère la taille et la mise en œuvre des colonnes comme issues d'une seule et même campagne, rien ne justifie, en soi, une telle variation formelle du traitement, hormis l'intervention de sculpteurs au degré de maîtrise variable influant sur la qualité de l'ouvrage.

Nous pouvons également envisager la possibilité que ces colonnes n'aient pas été mises en œuvre au même moment. Dès lors, la filiation de celles-ci par paires, en travées, trouve alors sa légitimité dans la progression d'un chantier échelonné dans le temps. Nous pouvons alors imaginer, qu'après la construction du chœur, foyer de la liturgie, l'érection de la nef ait suivi une progression d'est en ouest. En replaçant la construction de l'église dans son contexte historique tourmenté au lendemain du sac de Huy en 1467, il n'est pas invraisemblable d'imaginer des conséquences sur les ressources économiques locales, ayant entraîné des ralentissements, voire des interruptions du chantier.

Cependant, ces hypothèses ne se fondent sur aucune source archivistique. Les arguments qui les soutiennent reposent sur une démarche interprétative, guidée par une lecture formelle du bâti et par une intuition qu'il convient d'accueillir avec prudence et critique.

Seuil sculpté de la niche du mur oriental du collatéral sud

Lors des travaux d'aménagement de l'église en 1995 ²⁹⁹, l'autel en bois adossé au mur oriental du collatéral sud a été démonté, mettant ainsi à jour une niche quadrangulaire dotée d'un ressaut en calcaire servant de seuil à ladite niche ³⁰⁰ (fig. 148 et 149). Ce dernier et la colonne cornière adjacente présentent des traces évidentes de bûchage liées avec certitude à l'installation de l'autel au XVIII^e siècle ³⁰¹. Par conséquent, cette pièce est en très mauvais état de conservation, rendant difficile sa complète caractérisation.

Laetitia Demoulin interprète cet élément architectural comme un chapiteau de colonne réemployé en autel ³⁰². Elle fonde son hypothèse sur la présence d'un décor de feuilles de plantin analogue à celui des corbeilles des chapiteaux de la nef, ainsi que sur la présence d'impacts rectangulaires typiques du ciseau bédane observables sur les motifs feuillagés ³⁰³. Cependant,

²⁹⁹ Voir p. 40-41.

³⁰⁰ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 163.

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ *Ibid.*

elle stipule que le diamètre de la base est inférieur à celui des fûts des colonnes auxquelles il devrait correspondre ³⁰⁴. Pour justifier cette incohérence, Madame Demoulin avance l'hypothèse d'une amputation de la base du « pseudo chapiteau », comme semble l'attester l'incomplétude des motifs végétaux ³⁰⁵.

Il me semble que cette attribution est un peu hâtive et qu'elle mériterait d'être revue. En effet, si l'on considère l'hypothèse d'un chapiteau remployé, il faut envisager dans le même temps qu'une des colonnes serait dépourvue de son chapiteau. Ce qui ne semble pas être le cas au sein de l'édifice. Il me paraît illusoire qu'un chapiteau ait été commandé sans qu'il ait de place assignée dès le départ. De plus, la présence d'un décor analogue à celui des chapiteaux des colonnes de la nef n'exclut pas la volonté d'une homogénéité stylistique par le choix d'un motif commun pour assortir l'autel aux colonnes. Par exemple, les fonds baptismaux de la seconde moitié du XV^e siècle de l'église, conservés au musée communal de la ville de Huy, présentent les mêmes motifs de feuilles de plantin. Pour terminer, au contraire de ce qui a été dit, le dessous de l'autel conserve en partie sa taille (fig. 150), attestant de sa disproportion originelle par rapport à la taille des chapiteaux. Il est, dès lors, plus vraisemblable que cet autel ait été taillé pour correspondre à l'emplacement de la niche.

Le portail de la façade occidentale de la tour

Comme nous l'avons vu, le décor sculpté médiéval de l'église a déjà suscité l'attention d'Aline Wilmet. Ses recherches se sont limitées aux bases et chapiteaux des colonnes de la nef, laissant de côté l'étude du portail qui revêt pourtant un intérêt majeur. De même, hormis l'identification de la technique de taille de pierre employée à la réalisation des corps de moulure, Laetitia Demoulin ne s'est pas attachée à décrire et caractériser cet élément architectural dont l'analyse complète reste encore à faire ³⁰⁶.

Dans la description de la façade occidentale de la tour, nous avons déjà souligné que le portail s'ouvre dans des ébrasements et des voussoirs à ressauts moulurés (fig. 8), décorés de rosettes sculptées en relief. Ces moulurations retombent sur des bases polygonales, dont il convient maintenant d'affiner la description.

³⁰⁴ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 163.

³⁰⁵ *Ibid.*

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 164-165.

Les bases sont structurées par la superposition d'une plinthe à facettes et d'un talon renversé segmenté, dont l'arrête sommitale est rabattue en chanfrein. Cette modénature assure une transition douce et fluide vers les moulures supérieures (fig. 151 et 152).

La progression de la modénature, que l'on suit de l'extérieur vers l'intérieur du portail, révèle une composition rythmée et complexe (151-153). Elle débute par un réglet au profil asymétrique, dont la face intérieure se creuse en une gorge fluide menant à une baguette saillante discrète. À ce stade, la moulure tourne à angle droit pour donner lieu à un réglet suivi d'une seconde gorge étroite contre-profilée par un tore demi circulaire. Après un mince réglet marquant la fin du tore, une large et profonde gorge se creuse suivie d'un second tore en demi-cercle souligné d'un listel, avant de retomber dans une nouvelle gorge. L'ensemble se conclut par un chanfrein net, qui amorce la transition vers la surface plane de l'embrasure. Notons que les tores et réglets s'alignent verticalement aux bases tandis que les gorges assurent la transition entre elles. Ces dernières uniquement accueillent les rosettes sculptées.

A environ 50 centimètres de hauteur, cette logique de modénature est interrompue par trois baguettes juxtaposées en légère saillie (fig. 151 et 152). Celles-ci courent horizontalement sur toute la profondeur des ébrasements, créant une rupture dans la rythmique verticale.

La surface des éléments sculptés porte des impacts punctiformes, qui témoignent de l'utilisation d'un ciseau grain d'orge par leur disposition en lignes parallèles ³⁰⁷ (fig. 154). Cet outil est popularisé dès le XIII^e siècle et couramment utilisé au XIV^e pour la mise en forme précise des moulures ³⁰⁸. Il est souvent employé conjointement à la broche, permettant une mise en œuvre efficace tout en assurant un bon niveau de finition. Néanmoins, la distinction entre les deux outils demeure difficile à établir, leurs traces se chevauchant fréquemment ³⁰⁹.

Ainsi, Laetitia Demoulin attribue la construction de ce portail au XIV^e siècle ³¹⁰. Bien que cela ne soit pas invraisemblable si l'on considère que celui-ci puisse avoir été préservé du sinistre de 1467, sa mise en œuvre montre une certaine harmonie avec les maçonneries adjacentes. Dès lors, la question de son attribution reste en suspens.

Enfin, on note les interventions d'une restauration récente, identifiables par l'application d'une pâte de ciment (fig. 155 et 156). Celle-ci, modelée puis polie après séchage, épouse fidèlement la forme de certaines moulures, qu'elle vient compléter ou reconstituer

³⁰⁷ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 164-165.

³⁰⁸ WILMET, A., *op. cit.*, 2015, p. 24.

³⁰⁹ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 164-165.

³¹⁰ *Ibid.*

partiellement. Ces réparations ponctuelles sont naturellement affiliées aux dernières restaurations du site à la fin des années nonantes.

Le décor stuqué de style classique

Nous l'avons vu, l'église fait l'objet de réaménagements significatifs dans le courant de la seconde moitié du XVIII^e siècle. D'abord par la transformation des baies en 1760 ³¹¹, puis par l'adjonction d'une nouvelle sacristie en 1767 ³¹², en passant par la redéfinition des espaces intérieurs ³¹³. En outre, l'église se dote d'un sobre décor en stuc, aux accents classiques, représentatif d'une transition stylistique marquant l'abandon progressif des formes baroques et rococo au profit d'une esthétique plus retenue, comme il semble être généralement le cas pour de nombreux édifices religieux de nos régions à partir d'environ 1765 ³¹⁴. Il témoigne non seulement d'un engouement pour une technique décorative alors en vogue, mais aussi d'une volonté d'actualiser le langage architectural médiéval de l'édifice aux goûts de son temps.

Malgré son importance dans l'histoire de l'édifice, ce décor stuqué n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucune étude systématique, hormis quelques mentions éparses. Le présent chapitre se propose d'aborder l'analyse architecturale et archéologique de ce décor par l'exploitation de deux ressources, d'une part, les éléments conservés in situ, et d'autre part, les photographies fournies par l'Institut royal du Patrimoine artistique (fig. 157-162), seul témoin de l'intérieur de l'église avant sa transformation dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Dans le vaisseau central de la nef, le registre des grandes arcades gothiques de la seconde moitié du XV^e siècle montre un décor en stuc plus élaboré qu'ailleurs dans l'édifice (fig. 161). Les colonnes médiévales sont relayées par des pilastres stuqués de faible hauteur et de faible saillie, appliqués contre les murs (fig. 163). Ils présentent chacun en façade une table en retrait formant un encadrement mouluré en creux. Leur chapiteau présente un balustre, disposé horizontalement, et serré en son milieu par une ceinture moulurée (fig. 164). Son profil forme une volute garnie d'une fleur (fig. 165), rappelant, avec toutefois un peu de fantaisie, le profil du chapiteau ionique ³¹⁵. Deux bandeaux courbes affrontés, chacun souligné par une double baguette moulurée s'élèvent depuis ces chapiteaux et convergent vers un micro-entablement au centre de la travée (fig. 161). Celui-ci sert de base à deux nouveaux bandeaux courbes affrontés de moindre taille qui se rejoignent au départ de la voûte. Ils sont liés par un anneau qui marque

³¹¹ Voir p. 34.

³¹² Voir p. 95.

³¹³ Voir p. 64-65.

³¹⁴ GIOT, F., « Stucs et stucateurs en Belgique : première approche historique et stylistique », dans *Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles*, vol. 16., 2017, p. 238.

³¹⁵ PÉROUSE DE MONTCLOS, J-M., *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris : Edition du patrimoine, 2011, p. 252.

la limite entre le registre des grandes arcades et la naissance du lierne de la voûte sexpartite (fig. 160).

Les parements intérieurs des murs nord et sud des collatéraux sont, quant à eux, plus sobrement ornés par des pilastres toscans régulièrement intercalés entre les baies (fig. 166). Comme pour les petits pilastres du registre des grandes arcades, ils présentent un encadrement mouluré en creux sur leur façade. Leur chapiteau montre la superposition d'un astragale, en forme de baguette, suivi d'un gorgerin séparé de l'échine par un filet rond, le tout sommé d'un abaque (fig. 167). Ils présentent sur leur surface une peinture de marbre feint gris-brun veiné de blanc. Suivant la même logique que sur le registre des grandes arcades, ces pilastres sont relayés, au même niveau que les colonnes, par un second pilastre plus court, rigoureusement identique aux précédents et qui sert de support fictif à l'arc doubleau de la voûte en lattis et plâtre (fig. 166).

Dans le chœur, les deux colonnes cornières, initialement isolées, sont flanquées chacune d'un pilastre toscan lors de la remise au goût classique au XVIII^e siècle. Ceux-ci sont analogues à ceux observés dans la nef, moulés à la même hauteur que les colonnes adjacentes.

D'un point de vue technologique, la mise en œuvre des pilastres en stuc et plâtre de la nef et du chœur repose sur une technique structurée en plusieurs étapes (fig. 168). D'abord, deux lames de bois parallèles sont fixées verticalement à même le mur, à la largeur souhaitée du pilastre. Cette structure en bois sert à la fois de support et de gabarit pour la mise en forme. Ensuite, une première couche de mortier jaune-orangé est appliquée entre ces lames et couvre ainsi le mur en moellons sous-jacent. Cette couche est recouverte par une seconde, beaucoup plus épaisse, qui permet de donner la forme définitive du pilastre. Une troisième passe est destinée à la réalisation des moulurations décoratives, ajoutant ainsi les détails ornementaux. Enfin, l'ensemble est recouvert d'une fine couche de plâtre blanc de finition, destinée à recevoir la couche picturale. Si l'adhérence entre les différentes strates s'avère globalement satisfaisante, des phénomènes de clivage sont néanmoins observables à divers endroits de l'édifice. Ils sont la conséquence des multiples travaux qu'ils soient liés aux chantiers de fouilles ou de transformation de l'édifice au fil du temps.

Concernant la couverture des collatéraux, ils présentent pour chaque travée une voûte quadripartite, tandis que le vaisseau central est couvert sur chacune de ses travées d'une voûte sexpartite (fig. 157, 160 et 161). Elles sont toutes recouvertes de plâtre qui repose sur le lattis cloué à l'ossature en bois des voûtes lambrissées. Les arrêtes des voûtes sont surlignées par

l'application d'un lambris stuqué flanqué d'une baguette de part et d'autre ³¹⁶. Dans les collatéraux, ces arrêtes convergent vers une clé en forme de médaillon décorée d'un quadrilobe feuillagé, tandis que dans le vaisseau central, la clé est pendante en forme de gland (fig. 160). Au niveau du chœur, le voûtement est orné d'un large médaillon stuqué peint avec l'iconographie du Delta lumineux (fig. 158). Ce traitement ornemental renforce la lisibilité architecturale tout en inscrivant la voûte dans une style classique fort apprécié par les contemporains.

³¹⁶ Voir : CARTANNAZ, G., *Nouveau dictionnaire pratique du bois : de menuiserie, ébénisterie, charpente*, Dourdan : Vial, 2009, p. 203. Le lambris y est défini comme suit : « A l'origine, ouvrage de menuiserie assemblé qui couvrait les murs d'une pièce. C'est aujourd'hui une lame de bois de faible épaisseur et de largeur variable profilé avec une languette d'un côté et une rainure de l'autre. Il participe à la décoration ou l'habillage intégral ou partiel d'un plafond haut ou d'un mur. »

Le décor peint

Les peintures murales du chevet

Après l'énergique campagne de décapage des enduits des parements intérieurs des murs de l'église pour éradiquer la mэрule, des parcelles d'enduits de couches antérieures ont été mises au jour ³¹⁷. Sur les pans latéraux du chevet, certaines ont révélé des ornements peints fragmentaires.

Les peintures du pan latéral nord du chevet

Sur le parement du pan latéral nord, un motif interpellant a été en partie préservé du piquetage (fig. 169 et 170). Il s'agit d'un cercle de faible épaisseur, dont la périphérie extérieure est augmentée d'une crénelure de couleur rouge. A l'intérieur du cercle s'inscrit une croix ancrée, de la même couleur que la crénelure, dont les branches épousent les bords du cercle. Chaque quartier, défini par les branches de la croix, sert de fond blanc pour mettre en évidence un motif de cœur involuté rouge dont les extrémités présentent un globule terminal. À l'intérieur de chaque cœur, une ligne médiane s'élance depuis la pointe inférieure et se dirige vers le haut, flanquée de part et d'autre par deux fines volutes qui épousent les courbes du cœur. Ce petit motif central évoque une figure stylisée de pistil, semblable à celui d'un lys.

Le tracé de ces éléments semble avoir été réalisé à main levée avec un pinceau, comme l'indique l'irrégularité et le caractère maladroit de certains motifs, en particulier les volutes des cœurs et celles des pistils.

Au vu de l'incomplétude des éléments conservés, il est difficile d'évaluer comment ce motif s'intégrait dans un programme plus large. Nous pouvons imaginer une répétition clairsemée de ce motif sur toute la surface ou une composition plus complexe faisant intervenir d'autres formes en dialogue.

Les peintures du pan latéral sud du chevet

Sur le pan latéral sud du chevet, une portion d'enduit peint est conservée sur une bande qui épouse la forme de l'arc en berceau plein-cintre (fig. 171). Sur un fond rouge se dégagent des formes chantournées complexes de couleur blanche, faisant ainsi contraste. Elles sont çà et là ajourées en forme de goutte ou de cercle. Se conjuguent à ces motifs, des lignes qui forment des boucles. Les bords des motifs en dialogue au sein de cette composition organique sont

³¹⁷ Voir p. 39.

surlignés par un trait noir simulant une ombre et concourant ainsi à donner du relief aux formes. Ce décor rappelle des entrelacs stylisés d'ornements végétaux sinueux comme des arabesques, ou fait penser à des flammes.

Interprétations

Le choix chromatique (rouge, blanc, et noir) entre ces deux décors semble indiquer une certaine unité ou, du moins, une cohérence visuelle, renforçant l'hypothèse d'une contemporanéité entre les deux compositions. Cependant, l'analyse morphologique et stylistique demeure fortement contrainte par l'état de conservation particulièrement fragmentaire et altérée des surfaces peintes. Une étude pétrographique approfondie des couches d'enduit pourrait, à terme, permettre de déterminer si ces deux décors sont issus d'un même élan décoratif ou s'ils appartiennent à des phases distinctes de l'histoire ornementale du chevet.

Les peintures des pans latéraux du chevet après 1760

Lors des travaux de redéfinition stylistique de l'intérieur de l'église avec la pose du nouvel habillage en stuc et plâtre, de la nef et du chœur, les pans latéraux du chevet sont dotés d'un enduit de surface peint au décor présentant des marbres feints, de couleurs et de variétés contrastées (fig. 158). Ce traitement polychrome repose sur des effets de bichromie entre un marbre blanc veiné et un marbre gris-brun lui aussi veiné (fig. 120 et 121). Les panneaux de faux marbre sont disposés en tables autour des encadrements quadrangulaires des baies. Ce dispositif d'imitation de matériau noble souhaite donner l'impression d'un décor fastueux à l'instar d'églises plus prestigieuses, à moindre coût. Dans la même idée, le renouvellement des espaces intérieurs s'étend également au mobilier liturgique, avec notamment l'adjonction des deux autels placés contre les murs orientaux des collatéraux nord et sud et le maître-autel dans le chœur en bois polychromé, imitant eux aussi des marbres. Ces éléments non datés sont estimés dans une fourchette assez large par Laetitia Demoulin entre la fin du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle ³¹⁸.

Les peintures murales de la nef

Les peintures du mur oriental du collatéral sud

Comme évoqué précédemment, le mur oriental du collatéral sud accueillait un autel ménagé dans une niche quadrangulaire (fig. 172), daté du dernier tiers du XV^e siècle. Cette installation est accompagnée d'un enduit peint, dont l'état de conservation altéré ne permet

³¹⁸ DEMOULIN, L., *op. cit.*, p. 209-210.

qu'une lecture lacunaire du programme décoratif. De plus, les dégradations obscurcissent les couleurs d'origine. Ce sous-chapitre propose néanmoins une tentative de description aussi précise que possible.

De part et d'autre du seuil, deux pots-à-feu sont représentés, desquels jaillissent d'imposantes gerbes de flammes, courant le long des flancs de la niche (fig. 173). Ces récipients, à la panse rebondie, sont ornés de deux frises superposées de godrons affrontés, formant des cannelures ovoïdes allongées. La teinte actuelle, uniformément grisâtre, empêche toute identification fiable du matériau que la polychromie cherchait à imiter. S'agissait-il de marbre feint, ou d'un autre matériau présumément noble ?

Plus haut, sur les côtés de la niche, se distinguent des zones sombres et sinueuses, dont l'aspect évoque des étoffes plissées tombantes (fig. 172). Il semble indiqué d'affilier ces éléments du décor à des tentures feintes destinées à dialoguer avec un mobilier liturgique en bois, comme un cadre. Cette hypothèse est renforcée par les nettes limites rectilignes du tracé des tentures, qui laisse supposer l'existence antérieure d'un dispositif tridimensionnel installé avant l'application du décor pictural. Dans le fond de la niche, des traces de polychromie subsistent également, sans que l'on puisse en identifier les formes ou motifs.

Dans son état actuel, le décor conservé ne permet pas de formuler d'attribution stylistique, encore moins une datation. Toutefois, nous pouvons affirmer avec confiance que la niche semble faire office d'autel dès le XV^e siècle, comme l'atteste la table en calcaire toujours en place. En revanche, le décor peint qui l'accompagne semble appartenir à une phase de remaniement postérieure, datable vraisemblablement entre le XVI^e et le XVII^e siècle. Ce projet de remise au goût du jour s'inscrit dans une logique d'économie de moyens, reposant sur la commande d'un simple encadrement et sur une mise en peinture de l'enduit mural. Concernant les huisseries hypothétiques, aucune trace n'a été conservée et aucune source ne permet d'en restituer l'aspect.

Conclusion

Afin de clore ce travail par l'exposition des conclusions auxquelles il est parvenu, il convient d'abord de revenir sur les objectifs initiaux qui en ont motivé et guidé l'élaboration. Porté par le riche potentiel archéologique de l'église Saint-Mengold, ce mémoire s'est donné pour ambition d'éclairer les zones d'ombre laissées par les contributions précédentes grâce à l'apport de nouvelles données matérielles, tout en confrontant les résultats obtenus aux hypothèses déjà formulées. De cette démarche, bâtie sur la conjugaison des enseignements de la recherche archéologique et des analyses textuelles, est élaboré un phasage des campagnes de travaux qui, au fil des siècles, ont modelé l'édifice tel qu'il se présente aujourd'hui.

Phase I : La fondation de l'église

Pour répondre à ces objectifs, le mémoire s'est d'abord attardé à la rédaction de deux chapitres, volontairement concis, attachés à la contextualisation de la fondation de l'église née du développement de la légende de saint Mengold et de son culte. Cette mise en perspective, fondée par le dépouillement des travaux historiques menés par mes prédécesseurs, a permis de rappeler la genèse de l'érection de son église et d'en poser les premiers jalons d'interprétation.

Ainsi, l'analyse des sources textuelles du premier chapitre révèle que, si la vénération de Saint Mengold semble apparaître dès le deuxième quart du XII^e siècle, elle ne prend véritablement son essor qu'à la suite de la translation de ses reliques, entre 1172 et 1189, et de la rédaction successive de la *Vita* et des *Miracula Mengoldi*.

Ces textes hagiographiques reposent sur une trame narrative légendaire, s'inspirant vraisemblablement de Meingaud II, personnage historique attesté au IX^e siècle. Le héros, ainsi façonné, est dépeint selon le portrait idéalisé du bon chevalier chrétien, s'imposant alors comme un modèle éthique et moral à suivre par les dévots.

Ensuite, le second chapitre rend manifeste que la construction de la légende de saint Mengold répond à des motivations dépassant le seul cadre religieux. D'abord, l'attribution d'origine anglaise au héros pourrait avoir servi à renforcer les relations commerciales avec l'Angleterre. Par ailleurs, l'afflux de pèlerins en quête de pénitence générerait d'importantes retombées économiques, tant pour l'Église que pour les acteurs locaux.

Dans ce contexte, la popularisation du culte de saint Mengold a très vite motivé la construction de son église dont l'origine de la fondation reste incertaine. Si les sources

légendaires prétendent qu'une église aurait déjà été érigée à la fin du X^e siècle, la première source officielle de l'existence de l'église Saint-Mengold apparaît en 1189. Une avancée essentielle de ce travail est la redécouverte et l'étude des archives des fouilles archéologiques entre 1978 et 1980, restées en sommeil au Musée communal de Huy depuis cette époque.

Couplées à l'enregistrement du témoignage de Marc Dandoy, elles ont révélé des résultats jusqu'alors oubliés. Ainsi, nous pouvons formuler que, d'après l'enregistrement des fondations mises au jour lors de l'intervention, l'église primitive présente un possible plan en croix grecque au chœur à chevet plat dont la nef se divise en trois vaisseaux et deux travées par des bases de support carrées (fig. 174).

Phase II : Campagne d'agrandissement de l'église en 1224

Les sources historiques attestent qu'en 1224, en raison de la vétusté de l'église et de sa taille jugée trop insuffisante, l'édifice aurait fait l'objet d'une campagne d'agrandissement. Lors de ce travail, l'analyse archéologique inédite des élévations intérieures de la tour a révélé la complexité stratigraphique de cet ouvrage, mettant en évidence des vestiges datés entre le dernier quart du XII^e siècle et la première moitié du XIII^e siècle, coïncidant avec les données historiques. Ainsi, une section des piliers orientaux de la tour, les culots qui les couronnent et le grand arc brisé de la façade orientale pourraient être affiliés à cette campagne de travaux d'agrandissement. Par ailleurs, les culots supportaient non seulement le grand arc du mur oriental, mais hypothétiquement des arcs s'étendant respectivement vers le nord et le sud. Dans cette perspective, le travail formule l'hypothèse qu'une tour de plan carré, flanquée de part et d'autre de volumes annexes, ait remplacé la tour primitive (fig. 175). Enfin, la correspondance entre l'alignement des piliers orientaux de la tour actuelle et les fondations des murs de la nef primitive, mises au jour par les fouilles, vient étayer l'hypothèse d'un agrandissement ayant intégré la structure antérieure.

Phase III : Travaux de reconstruction après le sac de Huy en 1467

Les sources textuelles nous livrent que, dans le contexte des jeux de pouvoir entre les Ducs de Bourgogne et la Principauté de Liège, la ville de Huy est mise à sac par les troupes liégeoises en 1467, compte tenu de son soutien envers Louis de Bourbon. Lors du désastre, l'église Saint-Mengold est brûlée et en partie détruite. Les Hutois entreprirent supposément rapidement la reconstruction de l'édifice dans le dernier tiers du siècle (fig. 176).

Si les travaux précédents avaient déjà identifié l'appartenance du cœur, la dissymétrie de la nef, ainsi que ses colonnes à cette campagne de reconstruction, ce mémoire a permis d'apporter de nouvelles données matérielles et de nouvelles hypothèses.

Par l'étude des élévations de la tour tant extérieures qu'intérieures, ce travail a rendu possible la détermination que les murs septentrionaux, méridionaux et occidentaux de l'ouvrage appartiennent à une même unité de construction hormis quelques aménagements et réparations ponctuels. La confrontation d'une analyse systématique de la mise en œuvre et des techniques de taille de pierre avec l'examen des sources textuelles a conduit à attribuer ces façades à la phase de la reconstruction de l'édifice, intégrée aux vestiges de la tour antérieure datée de 1124.

Concernant la charpente de la flèche, celle-ci n'avait jamais bénéficié d'une description approfondie. Son étude constitue un autre apport significatif, les croisements de mes propres observations avec l'analyse dendrochronologique communiquée par Patrick Hoffsummer a permis d'attribuer cette structure au dernier tiers du XV^e siècle, comme les maçonneries sur lesquelles elle repose. Outre la description de la structure, des croquis inédits sont proposés pour servir de supports à des études scientifiques complémentaires.

De même, les charpentes de la nef et du chœur ont également été examinées en détail, offrant une relecture critique des hypothèses formulées par Laetitia Demoulin. Ce travail a révélé un possible système de couverture médiéval antérieur composé d'une charpente à voûte lambrissée du vaisseau central de la nef et d'un plafond plat pour les collatéraux.

L'hétérogénéité manifeste du programme sculpté des chapiteaux et bases de colonnes, assemblés par groupes en travées, pourrait trouver sa légitimité dans la progression d'un chantier échelonné dans le temps. Dès lors, nous pouvons alors imaginer, qu'après la construction du chœur, foyer de la liturgie, l'érection de la nef ait suivi une progression d'est en ouest. En replaçant la construction de l'église dans son contexte historique tourmenté au lendemain du sac de Huy en 1467, il n'est pas invraisemblable d'imaginer des conséquences sur les ressources économiques locales, ayant entraîné des ralentissements, voire des interruptions du chantier. En outre, ce mémoire démontre que les élévations extérieures datées du XV^e siècle présentent systématiquement des maçonneries en appareil réglé de pierre de taille, intégrant une importante proportion de pierres de remploi, que ce soit dans le chœur ou dans la tour. Aussi, les parements intérieurs de la période correspondante se constituent de moellons équarris bruts frustement empilés et recouverts d'un enduit homogène. Ce mode

constructif témoigne d'une logique de chantier dictée par une économie de moyens que nous comprenons dans le contexte tourmenté au lendemain de la destruction de la ville.

Phase IV : Seconde moitié du XVIII^e siècle. Une nouvelle dynamique dans le goût classique pour Saint-Mengold

À la suite de la vaste reconstruction entreprise dans le dernier tiers du XV^e siècle, l'église ne connaît plus de campagnes de travaux d'envergure jusqu'à la seconde moitié du XVIII^e siècle, hormis quelques réparations ponctuelles. Vraisemblablement entre 1760 et 1767, l'édifice médiéval fait l'objet d'un important programme de modernisation comprenant à la fois le réaménagement des espaces intérieurs et une mise au goût du jour (fig. 177).

Ainsi, le collatéral nord, initialement plus long que le sud, est raccourci pour obtenir un plan symétrique de la nef. Un plancher est installé dans la tour, la cage d'escalier et l'actuelle loge des artistes, créant un étage qui n'existait pas auparavant. Ce niveau, placé en avancée sur la nef et adossé à la tour, accueille la tribune d'orgue. Au rez-de-chaussée comme à l'étage, des cloisons délimitent de petits espaces fonctionnels ; rompant avec la conception médiévale de l'église, caractérisée par un intérieur élevé et largement ouvert.

Parallèlement, d'importantes modifications structurelles sont entreprises. Dès 1760, les baies gothiques des murs gouttereaux et des pans latéraux du chevet sont remplacées par des fenêtres à arc en plein-cintre, signe d'un tournant stylistique vers un langage plus classique. En 1767, la construction d'une nouvelle sacristie, vient compléter cette phase de chantier. Aussi, la fausse-voûte lambrissée à lattis et plâtre, objet d'étude trop souvent méconsidéré par les chercheurs, appartient vraisemblablement à cette même campagne.

Enfin, l'église reçoit un nouvel habillage sobre en stuc, témoignant de l'abandon progressif des formes baroques et rococo au profit d'une esthétique plus épurée, tendance que l'on retrouve dans de nombreux édifices religieux de nos régions après 1765. Il traduit à la fois l'adoption d'une technique alors en vogue et la volonté d'actualiser un bâtiment médiéval selon les goûts du temps. Par ailleurs, le mobilier liturgique est renouvelé : deux autels latéraux sont installés contre les murs orientaux des collatéraux nord et sud, tandis qu'un nouveau maître-autel prend place dans le chœur.

Tout porte à croire que l'ensemble de ces interventions, vraisemblablement mené autour de 1760-1770, relève d'un projet cohérent visant à optimiser ses espaces fonctionnels, tout en inscrivant l'église dans une esthétique de son époque.

Phase V : Les transformations et restaurations de l'église au XX^e siècle

Concernant le XX^e siècle, Aucune donnée nouvelle n'a été apportée par ce travail. Les recherches archéologiques de Laetitia Demoulin ont déjà pu confirmer les données archivistiques par des traces matérielles. Celles-ci indiquent qu'entre 1911 et 1913, les fenêtres de l'église ont été modifiées pour retrouver l'esthétique gothique d'origine. Aussi, après avoir été désacralisée à la fin du siècle, l'église est entièrement transformée en centre culturel, entreprise qui a été très précisément documentée par Laetitia Demoulin.

Bilan personnel et perspective

Lors de mon bachelier à l'Université de Namur, j'ai découvert l'archéologie du bâti grâce à un cours dispensé par Monsieur Piavaux. Cette discipline a instantanément suscité ma curiosité et mon enthousiasme, m'amenant à faire le choix de ce mémoire. Pourtant, ma formation m'avait jusqu'alors offert peu d'occasions de développer de véritables compétences analytiques et méthodologiques dans ce domaine. Ce travail s'est donc imposé comme un défi des plus excitants à relever.

Pour m'armer face à cette épreuve, j'ai choisi d'effectuer mon stage à Urban Brussels, afin de rencontrer des acteurs de terrain qui m'ont transmis leur savoir-faire et fait découvrir de nouveaux outils. Fort de cette brève immersion, j'ai pu mettre en pratique différentes approches sur le terrain, véritable laboratoire d'expérimentation.

Au fil de la recherche, je me suis aperçu que, plus j'avancais, plus les questions se multipliaient. Si certaines ont trouvé leur réponse, d'autres demeurent largement ouvertes. Au crépuscule de ces deux années, il paraît clair qu'en archéologie du bâti, celui qui pense savoir se perd, alors que celui qui cherche encore découvre. Cet enseignement, mon maître me l'avait partagé un jour, au cœur de la nef de la collégiale Sainte-Croix à Liège.

Ces interrogations ouvrent la voie à de nouvelles pistes. Le présent travail pourrait être approfondi par une étude comparative avec d'autres édifices paroissiaux du diocèse et de la

vallée mosane, afin de mettre en évidence des caractéristiques technologiques et des méthodes de construction communes à un corpus dans lequel s'intégrerait Saint-Mengold.

De nouvelles analyses dendrochronologiques des charpentes permettraient de préciser celle déjà réalisée et d'affiner les attributions chronologiques des différentes phases de couverture. En particulier, un carottage des trois derniers poinçons ouvragés, à l'est de la charpente de la nef, permettrait peut-être de valider ou d'invalider l'attribution d'un voûtement lambrissé au dernier tiers du XV^e siècle.

Par ailleurs, l'élaboration de meilleurs supports graphiques, tels que des maquettes 3D des phases de construction ou des relevés systématiques au drone, offrirait un apport considérable. Enfin, un relevé topographique complet du site paraît indispensable pour répondre aux différentes questions autour des niveaux de circulation historiques.

Sur ces mots, j'accueille avec sérénité les limites de ce travail, en espérant que ces recherches se poursuivent, que ce soit par moi-même ou par d'autres.

Bibliographie

Archives

Archives du Musée communal de Huy, rue Vankeerberghen 20, 4500 Huy, dossier « Saint-Mengold ».

Archives de l'État, rue du Chéra 79, 4000 Liège, Dossier « Cure de Saint-Mengold », « Cure de la Collégiale Notre-Dame », « Ville de Huy » et « Cour de Justice, Huy Grande ».

Archives de la Commission royale des Monuments Sites et Fouilles, rue du Vertbois 13c, 4000 Liège, dossier n°1.10 « Huy, Saint-Mengold ».

Archives de la Ville de Huy, rue Vankeerberghen 14, 4500 Huy, dossier « la salle polyvalente de Saint-Mengold ».

Archives de la Direction provinciale de l'urbanisme de Liège, rue Montagne Sainte Walburge 2, 4000 Liège, dossier « L'église Saint-Mengold ».

Photothèque de BALaT KIK-IRPA (consultée entre janvier 2024 et août 2025).

Sources

DE PREIS, J. (dit Jean d'Outremeuse), *Le myreur des histours*, publié par BORGNET, AD., et BORMANS, S., t. 4., vol. 2, Bruxelles, 1887.

MELART, L., *L'histoire de la ville et chasteau de Huy et de ses antiquitez avec une chronologie de ses Comtes, & Evesques*, Liège : Jean Tournay, 1641.

Monographies

BRIGODE, S-J-G., *Les églises gothiques de Belgique*, Bruxelles : Cercle d'art, 1947.

DANTINNE, E., *Etude et recherches sur l'Histoire de la Ville de Huy*, Andenne : Lallemand, 1924.

DANTINNE, E., *Saint-Mengold : sa vie, son église, sa paroisse*, Andenne : Lallemand, 1974.

DARIS, J., *Notice sur les églises du diocèse de Liège*, t. 8, Bruxelles : Edition culture et civilisation, 1975.

- DISCRY, F., *Notice historique sur l'église et le culte de Saint-Mengold*, Huy, s.l.n.d.
- DUBOIS, R., *Les rues de Huy : contribution à leur histoire*, Bruxelles : Culture et civilisation, 1976.
- DU RY, CH., *Huy : Histoire d'une ville médiévale à travers ses légendes et ses monuments*, Liège : Editions du CEFAL, 2000.
- GÉNICOT, L-F., *Dictionnaire des églises : Belgique Luxembourg*, Paris : Robert Laffont, 1970.
- Huy : 985-1985 : Le livre du millénaire*, Liège : Vaillant-Carmanne, 1985.
- HOFFSUMMER, P., *Huy, église Saint-Mengold, rapport provisoire d'analyse dendrochronologique*, Liège : Centre interdisciplinaire de recherches archéologiques, 1984.
- HOFFSUMMER, P., « Les charpentes de toitures en Wallonie », dans *Monuments et sites*, t. 1., 1999 (Etudes et documents).
- JORIS, A., *La ville de Huy au Moyen-Âge : des origines à la fin du XIV^e siècle*, Paris : Les Belles Lettres, 1959.
- MAERTENS, J., *L'église St-Mengold*, Huy : Charpentier, 1937.
- PIRENNE, H., *Histoire de Belgique : des origines à nos jours*, vol. 1, Bruxelles : La renaissance du livre, 1952.
- RASCHEVITCH, S., *Le patrimoine de Huy*, Namur : Institut de patrimoine wallon, 2012.

Ouvrages collectifs

- BYULE, M., COOMANS, TH., ESTHER, J., GÉNICOT, L-F., *Architecture gothique en Belgique*, Bruxelles : Racines, 1997.
- DE JONGHE, S., GÉNICOT, L-F., GÉHOT, H., WEBER, PH., TOURNEUR, F., *Pierres à bâtir traditionnelles de la Wallonie : manuel de terrain*, Namur : Ministère de la Région wallonne. Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement, 1996.
- DESART, L., MOULIS, C., FRONTEAU, G., PIAVAUX, M., PIETERS, M., « Pierre à pierre III : économie de la pierre entre Rhin et Loire aux périodes historiques : actes du colloque Pierre à Pierre, Charleville-Mézières et Sedan, 4-6 novembre 2021 », dans *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, vol. 117, n°4., Reims : Société archéologique champenoise, 2024.

DOPERÉ, F., LEJEUNE, M., TOURNEUR, F., *Dater les édifices du Moyen-Âge par la pierre taillée*, Bruxelles : Safran, 2018.

GALLET, Y. (éditeur intellectuel), *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval : mélanges d'histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle*, Turnhout : Brepols, 2011.

HOFFSUMMER, P. (dir.), *Les charpentes du XIe au XIXe siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Paris : Edition du patrimoine, 2002.

LEMEUNIER, A., DEWANCKEL, G., *La châtelle de saint Mengold et sa restauration*, Huy : Les amis de la collégiale de Huy, 1998.

PÉTERS, C. (dir.), « L'église Saint-Mort de Huy : mémoires d'un monument », dans *Archéologie* t. 17, 2010 (Etudes et documents).

REYBROECK, J. (éditeur intellectuel), *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, vol. 15., Liège : Mardaga, 1990.

Articles

BLAIN, S., MAGGI, CH., HOFFSUMMER, P., « Les charpentes de la collégiale Saint-Denis à Liège (Belgique) : apports de l'archéométrie et de l'archéologie du bâti à l'histoire du site (XI^e-XVIII^e siècle) », dans *Archéologie médiévale*, vol. 45, 2015, mis en ligne le 15 février 2018, <http://journals.openedition.org/archeomed/2840> (consulté le 31 juillet 2025).

BRASSINE, J., « La première histoire de Huy. L'œuvre de Maurice de Neufmoustier », dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. 12, 1900.

DELFERIÈRE, L., « Eglises hennuyères couvertes de berceaux lambrissés à entrail engoulés », dans *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et Sites*, t. 1, 1970-1971, p. 107-174.

DOPERÉ, F., PIAVAUX, M., « La taille à la broche linéaire verticale : un nouveau repère chronologique pour l'architecture médiévale de la région mosane », dans CARVAIS, R., GUILLERME, A., *Édifice & artificier : Histoires constructives*, Paris : Picard, 2010, p. 531-539.

DOPERÉ, F., « L'apport de l'enregistrement systématique des techniques de taille des pierres et des signes lapidaires dans l'étude des chantiers médiévaux : quelques résultats majeurs », dans *L'archéologue des bâtiments en question. Un outil pour les connaître, les conserver et les restaurer*, Actes du colloque international des 9 et 10 novembre 2010 à Liège, Namur : Service Public Wallonie Éditions, 2010 (Études et Documents).

GEORGE, PHILIPPE., « Jalon pour l'histoire d'un culte : Saint-Mengold de Huy », dans *Annales du cercle hutois des sciences et des Beaux-Arts*, t. 34, 1980, p. 121-184.

GEORGE, PH., « Noble, chevalier, pénitent, martyr. L'idéal de sainteté d'après une Vita mosane du XIIe siècle », dans *Revue Le Moyen-Âge*, t. 89, n°3-4, 1983, p. 357-380.

GEORGE, PHILIPPE., « Une transcription des Vita et Miracula Mengoldi au début du XVI^e siècle (1526) », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 151/1-2, 1985, p. 49-60.

GEORGE, PHILIPPE., « Les miracles de Saint-Mengold de Huy : Témoignage privilégié d'un culte à la fin du XIIe siècle », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 152, 1986, p. 25-48.

GEORGE, PH., « L'église Saint-Mengold et sa paroisse : approche historique », dans *Au cœur de Huy. Pour la renaissance d'un patrimoine architectural*, Liège, 1987, p. 23-44.

GEORGE, PH., « Entre Rhin, Moselle et Meuse. Aux origines du culte de saint Mengold de Huy », dans *Publications de la Section historique de l'Institut Gr.-D. de Luxembourg*, 1991, p. 5-19.

GIOT, F., « Stucs et stucateurs en Belgique : première approche historique et stylistique », dans *Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles*, t. 16, Liège : Commission royale des monuments, sites et fouilles, 2017.

PETERS, C., « L'église Saint-Mengold », dans MAQUET, J., FOCANT, G., *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur : Institution du patrimoine wallon, 2005, p. 217-218.

VANDEN EYNDE, J-L., « Panelled frames, modes of use : A technological and typological study of several roof frames in the Hainaut (Belgium) », dans *Between Carpentry and Joinery : Wood Finishing Work in European Medieval and Modern Architecture*, Bruxelles : Institut Royale du Patrimoine Artistique, 2016, p. 112-128 (Scientia Artis, 12).

WILMET, A., « Pour une lecture affinée du chantier gothique en région mosane : étude archéologique de l'ornement sculpté », dans *Bulletin de la commission royale des monuments sites et fouilles*, t. 27, 2015, p. 7-58.

WILMET, A., « Le décor sculpté de l'église Saint-Lambert à Bouvignes : de la conception médiévale à la restauration de l'Entre-deux-guerres », dans *L'église Saint-Laurent de Bouvignes, 1217-2017. Autour du 800e anniversaire de sa dédicace*, Les échos de Crèvecœur, n°47, Bouvignes, 2017, p. 37-59.

WILMET, A., BAUDRY, A., « L'optimisation des procédés de façonnage et de mise en œuvre du calcaire de Meuse aux XVe et XVIe siècles », dans BIENVENU, G. (et coll.), *Construire ! Entre Antiquité et Époque contemporaine*, Paris : Picard, 2019, p. 569-580.

Mémoires et thèses

DEMOULIN, L., *L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018.

GEORGE, PH., *Saint Mengold de Huy, Hagiographie, liturgie et histoire*, mémoire de licence présenté à l'Université de Liège, Faculté de philosophie et lettres (JORIS, A., promoteur), 1978.

HOFFSUMMER, P., *L'évolution des toits à deux versants dans le bassin mosan : l'apport de la dendrochronologie (XI^e-XIX^e siècle)*, thèse de doctorat à l'Université de Liège, 1989.

WILMET, A., *Le décor sculpté des supports de l'architecture gothique en vallée mosane. Une analyse des formes et des techniques pour une approche renouvelée du chantier médiéval*, thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie à l'Université de Namur, (PIAUX, M., promoteur), 2017.

Dictionnaires et encyclopédies

CARTANNAZ, G., *Nouveau dictionnaire pratique du bois : de menuiserie, ébénisterie, charpente*, Dourdan : Vial, 2009.

DE FINANCE, L., LIÉVAUX, P., *Ornement : vocabulaire typologique et technique*, Paris : Éd. du patrimoine, 2014.

PÉROUSE DE MONTCLOS, J-M., *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris : Édition du patrimoine, 2011.

THOMAS, EV., *Vocabulaire illustré de l'ornement : par le décor de l'architecture et des autres arts*, Paris : Eyrolles, 2012.

Table des figures

Figure 1. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , Relevé archéologique en plan des fondations découvertes lors des fouilles archéologiques (© Marc, circa 1978-1980).....	2
Extrait de : Archives du Musée communal de Huy, rue Vankeerberghen 20, 4500 Huy, dossier « Saint-Mengold ».	
Figure 2. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , plan. État en 1981 (© Guy Ciplet [relevé métrique] ; Gabriel Bister [DAO], 2025).....	3
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 109.	
Figure 3. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , coupe longitudinale de la nef. État en 1981 (© Guy Ciplet [relevé métrique] ; Gabriel Bister [DAO], 2025).....	4
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 110.	
Figure 4. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , coupe transversale de la nef. État en 1981 (© Guy Ciplet [relevé métrique] ; Gabriel Bister [DAO], 2025).....	5
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 111.	
Figure 5. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade occidentale et septentrionale : vue depuis la Place Verte, (© Gabriel Bister, 2025).....	6

Figure 6. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade occidentale (© Mathieu Piavaux [relevé au drone], © Gabriel Bister [orthophotographie], 2025).....	7
Figure 7. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , relevé pierre à pierre de la façade occidentale (© Gabriel Bister, 2025).....	8
Figure 8. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , portail de la façade occidentale : vue depuis la Place Verte (© Gabriel Bister, 2024).....	9
Figure 9. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , fenêtre au-dessus du portail : vue depuis la Place Verte (© Gabriel Bister, 2024).....	9
Figure 10. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , fenêtre au-dessus du portail : vue depuis la Place Verte. État en 1916 (© KIK-IRPA, Bruxelles (Belgium), cliché A062856).....	10
Extrait de : KIK-IRPA, « église Saint-Mengold », dans BALaT, s.d., [https://balat.kikirpa.be/photo.php?path=X110130&objnr=10152680&nr=30], (12/07/2025).	
Figure 11. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , fenêtre dans le coin supérieur du premier registre de la façade occidentale de la tour : vue depuis la Place Verte (© Mathieu Piavaux, 2025).....	10
Figure 12. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , soubassement à droite du portail : vue depuis la Place Verte (© Gabriel Bister, 2025).....	11
Figure 13. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , angle nord de la façade occidentale de la tour : vue depuis la Place Verte (© Gabriel Bister, 2025).....	11
Figure 14. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , Croquis de l'assemblage des ancrs forgées médiévales (© Gabriel Bister, 2025).....	12
Figure 15. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façades méridionale et orientale de la tour : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....	12
Figure 16. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , plan. État en 1981 (© Guy Ciplet, 1981).....	13
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 109.	

Figure 17. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , la face septentrionale du pilier oriental nord, vue depuis la cage d'escalier (© Gabriel Bister [relevé photographique et photogrammétrie], 2025).....	14
Figure 18. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , les face septentrionale et occidentale du pilier oriental nord, vue depuis la cage d'escalier (© Gabriel Bister [relevé photographique et photogrammétrie], 2025).....	15
Figure 19. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , la face occidentale du pilier oriental nord, vue depuis la cage d'escalier (© Gabriel Bister [relevé photographique et photogrammétrie], 2025).....	16
Figure 20. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face orientale de la tour au premier étage : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister [relevé photographique et orthophotographie], 2025).....	17
Figure 21. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , culot du pilier oriental nord : vue depuis le premier étage de la tour (© Gabriel Bister, 2025).....	18
Figure 22. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , culot du pilier oriental nord : vue depuis le premier étage de la cage d'escalier (© Gabriel Bister, 2025).....	18
Figure 23. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , culot du pilier oriental nord : vue depuis le premier étage de la cage d'escalier (© Gabriel Bister, 2025).....	19
Figure 24. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face orientale de la tour au premier étage : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister, 2025).	19
Figure 25. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face orientale de la tour au premier étage : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister, 2025).	20
Figure 26. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face septentrionale de la tour au premier étage : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister [relevé photographique et orthophotographie], 2025).	21
Figure 27. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face méridionale de la tour au premier étage : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister [relevé photographique et orthophotographie], 2025).	22

Figure 28. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face méridionale de la tour au premier étage, détail de l'agrafe : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister, 2025).	23
Figure 29. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face septentrionale de la tour au premier étage, détail de la variété des techniques de taille : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister, 2025).	23
Figure 30. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face septentrionale de la tour au premier étage : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister, 2025).	24
Figure 31. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face méridionale de la tour au premier étage : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister, 2025).	24
Figure 32. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face septentrionale de la tour au premier étage, détail des encastrement des poutres dans les maçonneries : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister, 2025).	25
Figure 33. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face méridionale de la tour au premier étage : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister, 2025).	25
Figure 34. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face occidentale de la tour au premier étage : vue depuis le premier étage de la tour (©Gabriel Bister [relevé photographique et orthophotographie], 2025).	26
Figure 35. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , coupe transversale de la charpente de la flèche jusqu'au premier niveau d'enrayure (© Gabriel Bister [Relevé et DAO], 2025).	27
Figure 36. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face orientale de la tour au troisième étage : vue depuis le troisième étage de la tour (©Gabriel Bister [relevé photographique et orthophotographie], 2025).	28
Figure 37. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , faces orientale et septentrionale de la tour au troisième étage : vue depuis le troisième étage de la tour (©Gabriel Bister [relevé photographique et photogrammètrie], 2025).	29

Figure 38. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , plan du premier niveau d'enrayure de la charpente de la flèche (© Gabriel Bister [Relevé et DAO], 2025).	29
Figure 39. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , mur septentrional de la cage d'escalier au rez-de-chaussée : vue depuis le rez-de-chaussée de l'escalier (© Gabriel Bister [relevé photographique et photogrammétrie], 2025).	30
Figure 40. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , face septentrionale de la cloison de la cage d'escalier : vue depuis les sanitaires (© Gabriel Bister [relevé photographique et orthophotographie], 2025).	31
Figure 41. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , base de la colonne engagée de la moitié [CLNA] : vue depuis le rez-de-chaussée de la cage d'escalier (© Gabriel Bister, 2025).	32
Figure 42. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chapiteau de la colonne engagée de la moitié [CLNA] : vue depuis le premier étage de la cage d'escalier (© Gabriel Bister, 2025).	32
Figure 43. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pilier en briques qui écourte la première travée du collatéral nord : vue depuis le premier étage de la cage d'escalier (© Gabriel Bister, 2025).	33
Figure 44. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pilier en briques qui écourte la première travée du collatéral nord : vue depuis la tribune en béton (©Gabriel Bister, 2025).	33
Figure 45. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pilier en briques qui écourte la première travée du collatéral nord : vue depuis la tribune en béton (©Gabriel Bister, 2025).	33
Figure 46. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , intrados de l'arc de la première travée du collatéral nord : vue depuis la tribune en béton (©Gabriel Bister, 2025).....	34
Figure 47. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chapiteau de pilastre en stuc adossé au pilier en briques : vue depuis la tribune en béton (©Gabriel Bister, 2025).....	34
Figure 48. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , arc en briques qui donne accès à la tribune : vue depuis la cage d'escalier (©Gabriel Bister, 2025).....	35

Figure 49. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade occidentale du collatéral nord (© Mathieu Piavaux [relevé au drone], © Gabriel Bister [orthophotographie], 2025).....	36
Figure 50. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le mur gouttereau nord (© Laetitia Demoulin [relevé photographique et orthophotographie], 2018).....	37
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 129.	
Figure 51. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le mur gouttereau nord (© Laetitia Demoulin [relevé pierre-à-pierre], 2018).....	38
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 130.	
Figure 52. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , l'extrémité occidentale du mur gouttereau nord : vue depuis la Place Verte (© Gabriel Bister, 2025).....	39
Figure 53. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade occidentale du collatéral sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....	40
Figure 54. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade occidentale du collatéral sud (© Laetitia Demoulin [relevé photographique et orthophotographie], 2018).....	41
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 23.	
Figure 55. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade occidentale du collatéral sud (© Laetitia Demoulin [relevé pierre-à-pierre], 2018).....	42

DEMOULIN, L., *L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 124.

Figure 56. Huy, *Église Saint-Mengold*, soubassement de la façade occidentale du collatéral sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....43

Figure 57. Huy, *Église Saint-Mengold*, le mur gouttereau sud (© Laetitia Demoulin [orthophotographie], 2018).....44

Extrait de : DEMOULIN, L., *L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 127.

Figure 58. Huy, *Église Saint-Mengold*, le mur gouttereau sud (© Laetitia Demoulin [relevé pierre-à-pierre], 2018).....45

Extrait de : DEMOULIN, L., *L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 128.

Figure 59. Huy, *Église Saint-Mengold*, fenêtre de la façade occidentale du collatéral sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....46

Figure 60. Huy, *Église Saint-Mengold*, fenêtre de la façade occidentale du collatéral sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....46

Figure 61. Huy, *Église Saint-Mengold*, chaine à l'angle de la façade occidentale et du mur gouttereau du collatéral sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....47

Figure 62. Huy, *Église Saint-Mengold*, chaine à l'angle de la façade occidentale et du mur gouttereau du collatéral sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....47

Figure 63. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , extrémité orientale du mur gouttereau sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....	48
Figure 64. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , soubassement chanfreiné à l'extrémité orientale du mur gouttereau sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....	48
Figure 65. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chaine à l'angle du mur gouttereau et de la façade orientale du collatéral sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....	49
Figure 66. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chaine à l'angle du mur gouttereau et de la façade orientale du collatéral sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....	49
Figure 67. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade orientale du collatéral sud : vue depuis la Rue Saint-Mengold (© Gabriel Bister, 2025).....	50
Figure 68. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le mur septentrional du collatéral nord : vue depuis la nef (© Gabriel Bister [relevé photographique et orthophotographie], 2025).....	51
Figure 69. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le mur septentrional du collatéral nord : vue depuis la nef (© Gabriel Bister [relevé photographique et orthophotographie], 2025).....	52
Figure 70. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le mur septentrional du collatéral nord : vue depuis la nef (© Gabriel Bister [relevé photographique et orthophotographie], 2025).....	53
Figure 71. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le mur septentrional du collatéral nord : vue depuis la nef (© Alexandre Bister, 2025).....	54
Figure 72. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , extrémité orientale du mur septentrional du collatéral nord, détail de la baie comblée : vue depuis la nef (© Alexandre Bister, 2025).....	55
Figure 73. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , extrémité orientale du mur septentrional du collatéral nord, détail des campagnes de ragréages des baies :vue depuis la nef (© Alexandre Bister, 2025).....	55
Figure 74. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le mur oriental du collatéral nord : vue depuis la nef (© Gabriel Bister [relevé photographique et photogrammétrie], 2025).....	56
Figure 75. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le mur gouttereau du collatéral sud à hauteur de la première travée : vue depuis la nef (© Alexandre Bister [relevé photographique et orthophotographie], 2025).....	57

Figure 76. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , plan des fermes de charpente de la nef et du chœur (© Guy Ciplet [relevé métrique], 1981 ; © Gabriel Bister [DAO], 2025).....	58
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 114.	
Figure 77. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , coupe transversale de la nef et sa charpente (© Guy Ciplet [relevé métrique], 1981 ; © Gabriel Bister [DAO], 2024).....	59
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 114.	
Figure 78. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , coupe transversale de la charpente de toiture de la nef, (© Guy Ciplet [relevé métrique], 1981 ; © Gabriel Bister [DAO], 2024).....	60
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 114.	
Figure 79. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , assemblage du portique trapézoïdal (© Gabriel Bister, 2025).....	61
Figure 80. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , assemblage du faux-entrait au poinçon (© Gabriel Bister, 2025).....	61
Figure 81. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , assemblage du faux-entrait au poinçon (© Gabriel Bister, 2025).....	62
Figure 82. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , assemblage de la sous-faîtière au poinçon (© Gabriel Bister, 2025).....	62

Figure 83. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , assemblage des pannes à l'arbalétrier (© Gabriel Bister, 2025).....	63
Figure 84. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , les trois derniers poinçons ouvragés (© Gabriel Bister, 2025).....	63
Figure 85. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , assemblage du poinçon à l'entrait, détail d'un étrier (© Gabriel Bister, 2025).....	64
Figure 86. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , assemblage d'un poinçon à l'entrait avec étrier (© Gabriel Bister, 2025).....	64
Figure 87. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , croquis de l'assemblage d'un poinçon à l'entrait avec étrier (© Gabriel Bister, 2025).....	65
Figure 88. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , assemblage d'une potence à son arbalétrier (© Gabriel Bister, 2025).....	66
Figure 89. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , assemblage d'une potence à son arbalétrier (© Gabriel Bister, 2025).....	67
Figure 90. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , assemblage d'une potence à son arbalétrier (© Gabriel Bister, 2025).....	67
Figure 91. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , croquis d'une potence (© Gabriel Bister, 2025).....	68
Figure 92. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , trace de remploi sur un potelet de potence (© Gabriel Bister, 2025).....	68
Figure 93. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , encoches sur les pannes du cours de potences (© Gabriel Bister, 2025).....	69
Figure 94. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , potelet de potence, détails des cuvettes d'un débitage à la doloire (© Gabriel Bister, 2025).....	69
Figure 95. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , charpente du collatéral nord (© Gabriel Bister, 2025).....	70
Figure 96. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , plan d'une travée de la fausse-voûte en lattis et plâtre du XVIIIe siècle, avec les entrails et poinçons (© Gabriel Bister, 2025).....	71

Figure 97. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , plan d'une travée de la fausse-voûte en lattis et plâtre du XVIIIe siècle, avec les arcs doubleaux (© Gabriel Bister, 2025).....	71
Figure 98. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , coupe transversale de la fausse-voûte en lattis et plâtre du XVIIIe siècle, avec les arcs doubleaux (© Gabriel Bister, 2025).....	72
Figure 99. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , sommet des arc doubleau de la fausse-voûte, détail des liernes clavées et des agrafes (© Gabriel Bister, 2025).....	72
Figure 100. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , sommet des arc doubleau de la fausse-voûte, détail des liernes clavées et des agrafes (© Gabriel Bister, 2025).....	73
Figure 101. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , détail d'un tirant de la fausse-voûte (© Gabriel Bister, 2025).....	73
Figure 102. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , détail d'un tirant de la fausse-voûte (© Gabriel Bister, 2025).....	74
Figure 103. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , détail d'un tirant de la fausse-voûte (© Gabriel Bister, 2025).....	74
Figure 104. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , détail de tirants de la fausse-voûte (© Gabriel Bister, 2025).....	75
Figure 105. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , croquis en plan de la clé de la fausse-voûte (© Gabriel Bister, 2025).....	75
Figure 106. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , croquis en perspective de la clé de la fausse-voûte (© Gabriel Bister, 2025).....	76
Figure 107. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , clé d'une travée de la fausse-voûte (© Gabriel Bister, 2025).....	76
Figure 108. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , clé d'une travée de la fausse-voûte (© Gabriel Bister, 2025).....	77
Figure 109. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , quartier de la fausse-voûte, détail de l'assemblage des chevrons à l'ogive cintrée (© Gabriel Bister, 2025).....	77
Figure 110. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , quartier de la fausse-voûte, détail de l'assemblage des chevrons à l'ogive cintrée (© Gabriel Bister, 2025).....	78

Figure 111. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , encastrement des liernes et ogives cintrées dans la clé (© Gabriel Bister, 2025).....	79
Figure 112. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , soubassement du pan central du chevet du chœur : vue depuis le jardin (© Gabriel Bister, 2025).....	80
Figure 113. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , soubassement du pan central du chevet du chœur, détail de l'angle sud : vue depuis le jardin (© Gabriel Bister, 2025).....	80
Figure 114. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le chœur : vue depuis le jardin (© Gabriel Bister, 2025).....	81
Figure 115. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le pan central du chevet (© Laetitia Demoulin [orthophotographie], 2018).....	82
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 125.	
Figure 116. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le pan central du chevet (© Laetitia Demoulin [relevé pierre-à-pierre], 2018).....	83
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 126.	
Figure 117. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pan latéral sud du chevet : vue depuis la Rue de Frères Mineurs (© Laetitia Demoulin, 2018).....	84
Figure 118. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pan latéral sud du chevet, détail de la fenêtre : vue depuis la Rue de Frères Mineurs (© Laetitia Demoulin, 2018).....	85
Figure 119. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pan central du chevet : vue depuis la nef (© Alexandre Bister).....	86

Figure 120. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pan latérale sud du chevet : vue depuis le chœur (© Gabriel Bister [orthophotographie], 2025).....	86
Figure 121. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pan latérale nord du chevet : vue depuis le chœur (© Gabriel Bister [orthophotographie], 2025).....	87
Figure 122. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , plan de la charpente du chœur (© Guy Ciplet [relevé métrique] ; Gabriel Bister [DAO], 2025).....	88
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 114.	
Figure 123. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , charpente du chœur, détail des coyers, longrines et arbalétriers (© Gabriel Bister, 2025).....	88
Figure 124. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , charpente du chœur, détail des arbalétriers et pannes (© Gabriel Bister, 2025).....	89
Figure 125. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade orientale de la sacristie sud (© Gabriel Bister [orthophotographie], 2025).....	90
Figure 126. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade septentrionale de la sacristie sud (© Gabriel Bister [orthophotographie], 2025).....	90
Figure 127. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade septentrionale de la sacristie sud, détail du ressaut de maçonnerie (© Gabriel Bister [orthophotographie], 2025).....	91
Figure 128. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , façade méridionale de la sacristie sud (© Gabriel Bister [orthophotographie], 2025).....	92
Figure 129. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , plan des codes de zones (© Guy Ciplet [relevé métrique] ; Gabriel Bister [DAO], 2025).....	93
Extrait de : DEMOULIN, L., <i>L'église Saint-Mengold à Huy : approches contextuelle, architecturale, archéologique et sanitaire du bâtiment et du mobilier en vue de leur préservation et réaménagement</i> , mémoire de licence présenté à l'Université catholique de	

Louvain, Faculté de philosophie, arts et lettres (BOLLE, C., promotrice et TOURNEUR, F., promoteur), 2018, p. 113.

Figure 130. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , base de colonne de la nef [CLNb], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Alexandre Bister, 2025).....	94
Figure 131. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , base de colonne de la nef [CLNB], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	94
Figure 132. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , base de colonne de la nef [CLNV], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	95
Figure 133. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , base de colonne de la nef [CLNc], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	95
Figure 134. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , base de colonne de la nef [CLND], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	96
Figure 135. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , base de colonne de la nef [CLNd], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	96
Figure 136. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , base de colonne de la nef [CLNE], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Alexandre Bister, 2025).....	97
Figure 137. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , base de colonne de la nef [CLNe], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	97
Figure 138. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , détail de la taille d'une base de colonne [CLNC], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (©Alexandre Bister, 2025).....	98
Figure 139. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , détail de la taille d'une base de colonne [CLNb], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (©Alexandre Bister, 2025).....	98
Figure 140. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chapiteau de colonne de la nef [CLNb], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Alexandre Bister, 2025).....	99
Figure 141. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chapiteau de colonne de la nef [CLNB], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Alexandre Bister, 2025).....	99
Figure 142. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chapiteau de colonne de la nef [CLNC], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Alexandre Bister, 2025).....	100

Figure 143. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chapiteau de colonne de la nef [CLNc], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	100
Figure 144. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chapiteau de colonne de la nef [CLND], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Alexandre Bister, 2025).....	101
Figure 145. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chapiteau de colonne de la nef [CLNd], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	101
Figure 146. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chapiteau de colonne de la nef [CLNE], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Alexandre Bister, 2025).....	102
Figure 147. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , chapiteau de colonne de la nef [CLNd], <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	102
Figure 148. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , autel du mur oriental du collatéral sud : vue de face (© Gabriel Bister, 2025).....	103
Figure 149. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , autel du mur oriental du collatéral sud : vue depuis le côté droit (© Gabriel Bister, 2025).....	103
Figure 150. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , autel du mur oriental du collatéral sud : vue depuis le dessous (© Gabriel Bister, 2025).....	103
Figure 151. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le portail : détail de la base, <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	104
Figure 152. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le portail : détail de la base, <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	104
Figure 153. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le portail : détail de l'ébrasement, <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	105
Figure 154. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le portail : détail d'une rosette sculptée, <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	106
Figure 155. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le portail : détail des réparations au ciment, <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	107
Figure 156. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le portail : détail des réparations au ciment, <i>circa</i> dernier tiers du XVe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	107

Figure 157. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , vue de l'autel oriental du collatéral nord, état 1916, (© KIK-IRPA, Bruxelles (Belgium), cliché A036451).....	108
Extrait de : KIK-IRPA, « église Saint-Mengold », dans BALaT, s.d., [https://balat.kikirpa.be/photo.php?path=X110130&objnr=10152680&nr=30], (12/07/2025).	
Figure 158. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , vue de l'autel-majeur du choeur, état 1916, (© KIK-IRPA, Bruxelles (Belgium), cliché A036455).....	109
Extrait de : KIK-IRPA, « église Saint-Mengold », dans BALaT, s.d., [https://balat.kikirpa.be/photo.php?path=X110130&objnr=10152680&nr=30], (12/07/2025).	
Figure 159. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , vue large de la nef depuis l'extrémité occidentale du collatéral sud, état 1916, (© KIK-IRPA, Bruxelles (Belgium), cliché A092389).....	110
Extrait de : KIK-IRPA, « église Saint-Mengold », dans BALaT, s.d., [https://balat.kikirpa.be/photo.php?path=X110130&objnr=10152680&nr=30], (12/07/2025).	
Figure 160. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , vue du chœur depuis le collatéral sud, état 1916, (© KIK-IRPA, Bruxelles (Belgium), cliché A092390).....	111
Extrait de : KIK-IRPA, « église Saint-Mengold », dans BALaT, s.d., [https://balat.kikirpa.be/photo.php?path=X110130&objnr=10152680&nr=30], (12/07/2025).	
Figure 161. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , vue large de la nef depuis l'extrémité occidentale du vaisseau central, état 1916, (© KIK-IRPA, Bruxelles (Belgium), cliché B021689).....	112
Extrait de : KIK-IRPA, « église Saint-Mengold », dans BALaT, s.d., [https://balat.kikirpa.be/photo.php?path=X110130&objnr=10152680&nr=30], (12/07/2025).	
Figure 162. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , vue du collatéral sud et du chœur depuis le milieu du collatéral sud, état 1916, (© KIK-IRPA, Bruxelles (Belgium), cliché B021698).....	113
Extrait de : KIK-IRPA, « église Saint-Mengold », dans BALaT, s.d., [https://balat.kikirpa.be/photo.php?path=X110130&objnr=10152680&nr=30], (12/07/2025).	
Figure 163. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , colonne de la nef [CLNC] et le pilastre stuqué (© Gabriel Bister, 2025).....	114
Figure 164. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pilastre en stuc du mur des grandes arcades, détail du chapiteau, circa 1760-1770 (© Gabriel Bister, 2025).....	114

Figure 165. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pilastre en stuc du mur des grandes arcades, détail du chapiteau de profil, <i>circa</i> 1760-1770 (© Gabriel Bister, 2025).....	115
Figure 166. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , décor stuqué du mur septentrional du gouttereau nord, <i>circa</i> 1760-1770 (© Gabriel Bister, 2025).....	115
Figure 167. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , détail d'un chapiteau de pilastre en stuc du parement intérieur du mur gouttereau nord, <i>circa</i> 1760-1770 (© Gabriel Bister, 2025).....	116
Figure 168. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , pilastre en stuc du chœur, <i>circa</i> 1760-1770 (© Gabriel Bister, 2025).....	116
Figure 169. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , parement intérieur élévation nord du chevet, détail du décor peint, <i>circa</i> fin XVe-début XVIIe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	117
Figure 170. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , restitution hypothétique d'un motif du décor peint du parement intérieur de l'élévation nord du chevet, <i>circa</i> fin XVe-début XVIIe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	117
Figure 171. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , parement intérieur de l'élévation sud du chevet, décor peint fragmentaire, <i>circa</i> fin XVe-début XVIIe siècle, (© Gabriel Bister, 2025).....	118
Figure 172. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le mur oriental du collatéral sud : vue depuis la nef, (© Gabriel Bister, 2025).....	119
Figure 173. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , le mur oriental du collatéral sud, détail du pot à feu peint de gauche : vue depuis la nef, (© Gabriel Bister, 2025).....	120
Figure 174. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , phase 1 : l'église primitive, <i>circa</i> Xe-XIIe siècle (© Gabriel Bister, 2025).....	121
Figure 175. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , phase 2 : l'agrandissement présumé de 1224, <i>circa</i> 1224 (© Gabriel Bister, 2025).....	122
Figure 176. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , phase 3 : l'église après sa reconstruction dans le derniers tiers du XVe siècle, <i>circa</i> 1467-1500 (© Gabriel Bister, 2025).....	123
Figure 177. Huy, <i>Église Saint-Mengold</i> , phase 4 : l'église dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, <i>circa</i> 1760-1770 (© Gabriel Bister, 2025).....	124

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Cardinal Mercier, 31, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial